

Oulhaça

Un véhicule chute dans un ravin : 3 morts et 2 blessés graves P.4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

Des commissions rogatoires en Italie, Suisse et Emirats vont «accélérer la cadence», selon le parquet

CHAKIB KHELIL RATTRAPÉ PAR «SONATRACH 2» ? P.3

UNE ACIÉRIE À ORAN EN PARTENARIAT AVEC LES TURCS P.2

Equipe nationale - En prévision du match face au Bénin



Une première pour Taïder, Brahimi, Ghilas et Koudri P.16



Mali Décantation au Nord, tests ADN pour identifier les chefs d'Aqmi P.4



Ph.: AFP

Avec des matériaux entièrement locaux Le premier drone algérien avant la fin de l'année



El-Houari Dilmil

L'Algérie est-elle en train de négocier un virage décisif dans son développement industriel, en mettant un premier pas dans le monde fermé de l'industrie aéronautique, jusque-là réservée aux seuls pays nantis ? Cette question pourrait trouver une première réponse dans ce prototype de drone algérien (avion sans pilote) en fabrication au Centre de soudage et de contrôle (CSC) de Bou Ismail, dans la wilaya de Tipasa.

L'annonce de la fabrication du premier exemplaire de drone (avion sans pilote) a été faite ce jeudi, au cours de la visite de ce centre par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Rachid Haraoubia. Réalisé par une équipe de jeunes ingénieurs de ce centre, le drone sera opérationnel avant la fin de l'année 2013, ont annoncé des responsables du CSC au ministre au niveau de l'atelier de développement d'un système avionique avec des matériaux entièrement algériens.

Selon l'APS, l'idée de ce prototype d'avion sans pilote a été lancée en 2010 lors de la visite du président de la République à l'université de Ouargla. Elle s'est ensuite poursuivie par la réalisation des divers matériaux et équipements au niveau du Centre de soudage et contrôle de Bou Ismail «grâce à une équipe d'ingénieurs chevronnés qui ont travaillé sur une base de données de 1.050 drones», a-t-on indiqué. Se félicitant des efforts des responsables du centre de recherche et du travail réalisé par les jeunes ingénieurs, M. Haraoubia a estimé, à cet égard, que le CSC est «à la pointe en matière de soudage et de contrôle, d'où le nombre important de conventions signées avec de grandes entreprises nationales (Sonatrach, Sonelgaz, etc.) et internationales (Mittal steel, Samsung, Sonati)».

Le CSC de Bou Ismail est une filiale du Centre de recherches scientifiques et techniques en soudage et contrôle de Annaba. Il est riche de 30 années d'expérience en expertise et assistance technique spécialisée dans le soudage et contrôle non-destructifs. Jeudi, la délégation ministérielle s'est également rendue au Centre de recherche et d'analyses physico-chimiques (CRAPC), installé dans le même site en attendant son transfert dans le nouveau siège en cours de réalisation à Tipasa. Le CRAPC est spécialisé dans le déve-

loppement des techniques analytiques relatives à la chimie des matériaux et de l'environnement. Cette structure de recherche s'est lancée dans un projet de coopération euro-méditerranéenne de contrôle des particules dans l'air qui permettra de faire un état des lieux de la pollution transfrontalière, a-t-on indiqué.

Une expérience lancée par l'unité d'analyses et de développement technologique en environnement en milieu fermé est également mise en place sur le site.

L'annonce de la fabrication du premier prototype de drone en Algérie intervient quelques mois seulement après l'annonce d'un autre projet novateur, celui de la réalisation d'une unité de montage d'avions, dès juillet 2013. Après la première voiture algérienne qui sortira de Ain Bouchekif, dans la wilaya de Tiaret, le premier avion algérien sortira, lui, de la wilaya voisine de Relizane. Plus précisément à l'est de la wilaya de Relizane, à Oued Djemâa, où un investisseur privé a décidé d'installer son unité de montage d'avions. Même si l'identité de l'investisseur ni sa nationalité n'ont pas encore été précisées, cette unité, qui sera construite sur une superficie de 5 hectares, est située non loin de la piste de décollage et d'atterrissage des avions de pulvérisation de pesticides à usage agricole. La sortie du premier aéronef est annoncée pour juillet prochain, correspondant à la fin des festivités du cinquantenaire de l'indépendance.

Cette unité, qui représente un investissement de plus de 72 milliards de centimes, procédera au montage de petits avions de 2 à 4 sièges à partir de juillet de cette année. Ceci comme première phase, avant de passer au montage d'avions de 80 sièges ainsi qu'à la fourniture des services de maintenance pour l'équipement de l'aviation, indique une source proche du dossier. Les avions qui sortiront de cette unité serviront à la protection des forêts, des axes routiers, la lutte antiacridienne ainsi qu'aux évacuations sanitaires, etc.

Avec le Centre national des techniques spatiales d'Arzew, le Centre de soudage et de contrôle (CSC) de Bou Ismail et l'unité de montage d'avions de Relizane, trois jalons sont dans le chemin de l'Algérie vers le développement d'une industrie aéronautique performante, peut-être l'une des meilleures solutions qui tiennent la route en prévision de la fin annoncée des énergies fossiles enfouies dans le sous-sol du pays.

Pour réduire la facture «sidérurgique» Une aciérie à Oran en partenariat avec les Turcs

Moncef Wafi

Pour réduire sa facture d'importation en produits sidérurgiques, l'Algérie s'apprête à réaliser, en partenariat avec les Turcs, une aciérie à Oran pour un montant de plus de 11,3 milliards de DA (environ 13 millions d'euros).

En présence du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, Cherif Rahmani, l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et la société turque de droit algérien «Tosyali iron & steel industry Algérie», créée en 2007, ont signé ce jeudi à Alger une convention d'investissement pour la réalisation d'une aciérie, dans 24 mois, à Béthioua, d'une capacité théorique de 700.000 tonnes par an de produits sidérurgiques dont 350.000 tonnes de fil machine et 350.000 tonnes de laminés. Ce projet, selon les déclarations officielles, devra permettre à l'Algérie de réduire de 40% sa facture d'importation des produits sus-cités, l'équivalent de 300 millions de dollars. Outre la réduction des importations, ce projet vise également, selon ses promoteurs, à encourager le transfert du savoir-faire turc dans ce secteur et la création d'emplois avec 350 emplois

directs et des centaines d'autres indirects au sein des PME activant notamment dans le secteur du BTPH. En 2011, l'Algérie a annoncé vouloir réaliser avec un partenaire qatari un complexe sidérurgique d'une capacité de production de 5 millions de tonnes d'acier par an en vue justement de réduire les importations de produits sidérurgiques. L'usine, qui sera implantée dans la zone industrielle de Bellara (Jijel) va produire dans une première étape 2,5 millions de tonnes d'acier long, une production appelée à augmenter à 5 millions de tonnes dans une deuxième étape avec la production d'acier plat et des aciers spéciaux, a révélé Mohamed Benmeradi, alors ministre de l'Industrie, de la PME, et de la Promotion de l'investissement, précisant que cette production servira notamment à développer l'industrie du rail. Rappelons que chaque année, l'Algérie importe pour près de 10 milliards de dollars de produits sidérurgiques, soit près de 20% de sa facture d'importation globale, selon des chiffres cités par le ministre. Sa consommation annuelle avoisine quelque 5 millions de tonnes, une demande en produits sidérurgiques que le complexe d'El-Hadjar ne peut satisfaire même avec sa production appelée à augmen-

ter à 1,5 million de tonnes dans les prochains 18 mois, à la faveur de son nouveau plan d'investissements, a noté le ministre. Ces projets devront permettre à l'Algérie de ne plus être dépendante du seul indien ArcelorMittal qui détient 70% dans le complexe sidérurgique d'El-Hadjar. Mars 2011, M. Benmeradi avait indiqué que la décision de l'Etat de poursuivre son investissement avec ArcelorMittal a été motivée par le fait que cette société est la seule en Algérie qui produit de l'acier actuellement. Les pouvoirs publics avaient affiché ouvertement leur volonté de voir le complexe sidérurgique d'El-Hadjar augmenter sérieusement ses capacités de production en demandant à ArcelorMittal de lui présenter une feuille de route orientée sur le long terme. Les résultats de production obtenus en 2012 (580.000 tonnes) sont restés bien modestes par rapport aux objectifs prévus (700.000 t) et il a fallu une ligne de crédit de la BEA de 14 milliards de dinars pour éviter la cessation de paiement. Rappelons que le site en question a atteint une production de 1.450.000 tonnes d'acier en 1991 et réalisé 1.100.000 tonnes en 2001 et n'a fait que régresser depuis 2001, date de l'entrée de l'actionnaire indien dans le capital du complexe.

M'sila Une nouvelle grève affecte l'activité de la cimenterie Lafarge

L'activité de la cimenterie Lafarge de Hammam Dhalaâ (M'sila) où le travail avait repris, mercredi, après une grève de 10 jours, est de nouveau paralysée par un mouvement de protestation, déclenché mercredi après-midi, par les manutentionnaires, a-t-on constaté. Ces travailleurs contestataires, relevant d'une entreprise privée, activant en sous-traitance à la cimenterie, réclament de leur employeur le versement d'une prime d'intéressement, a-t-on recueilli. Le problème d'approvisionnement du marché en ciment, reste toujours posé. Selon un

travailleur de l'usine contacté par l'APS, un dialogue a été engagé entre les manutentionnaires grévistes, au nombre de 200, et le gérant de l'entreprise de sous-traitance afin de trouver une solution rapide à ce problème. La production de ciment avait été interrompue, durant 10 jours, suite à une grève des travailleurs de cette cimenterie qui réclamaient la levée des sanctions prononcées à l'encontre de certains travailleurs et le règlement de la prime d'intéressement. Des revendications prises en charge, mardi, par la direction de l'usine qui s'était en-

gagée à «geler» les sanctions en question et à attribuer la prime réclamée. Le président de la chambre de Commerce et d'Industrie (CCI-Hodna) avait, rappelle-t-on, affirmé que cet arrêt de travail a engendré un déficit de 160.000 tonnes de ciment sur le marché local et national. La cimenterie de Hammam Dhalaâ, appartenant au groupe Lafarge, produit annuellement 7 millions de tonnes de ciments et emploie 600 travailleurs. Un millier d'autres emplois indirects est généré par les activités annexes de transport et de distribution.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Chavez a bien mérité le respect et l'attachement

Mort, Hugo Chavez ne verra pas l'accomplissement irréversible de la révolution bolivarienne dont il a semé le grain dans son pays le Venezuela, mais aussi dans toute l'Amérique latine. Son accomplissement est désormais la tâche de son successeur à la tête de l'Etat vénézuélien et des leaders latino-américains ayant accédé au pouvoir avec pour engagement de réaliser cette révolution. Hugo Chavez leur manquera car on ne remplace pas aisément un leader de sa trempe au charisme et à l'énergie battante hors du commun. Ce vide, créé par sa disparition, dans le camp des bolivaristes vénézuéliens et latino-américains va être à n'en point douter exploité par leurs ennemis locaux et internationaux pour tenter de mettre un terme à la poursuite du projet révolutionnaire dont Chavez en fut l'inspirateur et l'âme irréductible. Le soulagement indécent et choquant que des adversaires de Chavez et de la révolution bolivarienne ont exprimé à l'annonce de son décès, montre qu'ils espèrent que celle-ci va être plus facilement mise en échec lui disparu. Il leur faudra néanmoins compter avec les peuples vénézuélien et latino-américains qui ont exprimé de façon extraordinaire leur attachement à l'héritage doctrinal que leur a légué le «commandant».

L'immense vague de tristesse et de consternation qui a déferlé au Venezuela et dans les autres pays du continent à l'annonce de sa disparition ne se réduit pas à la démonstration d'un culte de la personnalité excluant la conviction, comme se complaisent à l'affirmer les détracteurs de Chavez. Chavez est sincèrement pleuré par le petit peuple du Ve-

nezuela et de tout le continent sud-américain parce qu'il voit en lui celui qui lui a redonné dignité et prouvé qu'il n'y a pas fatalité pour lui dans la misère, la pauvreté et l'exploitation qui ont été son lot avec des régimes politiques asservis à l'hégémonie impérialiste nord-américaine et aux intérêts de ses sociétés économiques et de son milieu financier.

Au Venezuela, Chavez a réussi à traduire la révolution bolivarienne par des actes concrets qui ont fait reculer misère et pauvreté de façon si probante que même ses plus féroces détracteurs sont obligés d'en reconnaître la réalité. Sans pour autant s'en prévaloir comme accusé à tort d'avoir instauré un régime dictatorial étouffant des aspirations à la démocratie de son peuple. Et c'est en cela qu'il a été un danger que les Etats-Unis et leurs affidés dans le continent ont combattu avec hargne de son vivant. Lui disparu, ils vont redoubler leurs attaques pour tenter de discréditer son bilan et détourner de son héritage les peuples latino-américains. C'est à la patrie de Chavez de démontrer que cet héritage ne mourra pas avec lui. En donnant au successeur qu'il leur a recommandé quand il a compris que son terme était proche, la légitimité qui lui permettra de faire échec aux inévitables manœuvres de déstabilisation dont le Venezuela va être la cible.

A ce successeur d'inscrire son action dans la voie tracée par l'extraordinaire et irremplaçable semeur de convictions révolutionnaires qu'a été Chavez. Ce n'est qu'à ces conditions que se perpétuera au Venezuela et en Amérique latine l'œuvre immense commencée par le «commandant».

Tirage du N°5557
119.679 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36/32.69.06

Imp.: Oran: imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger: imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine: S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail: infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidienorand@ yahoo.fr

Rédaction Algéroise Tél.: 021. 74.96.39 - Fax : 021. 74.71.57
Rédaction Constantinoise Tél. : 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80

Diffusion: **Quest:** SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - **Est:** SO.DI. PRESSE - **Sud:** TDS

Des commissions rogatoires en Italie, Suisse et Emirats vont «accélérer la cadence», selon le parquet

Chakib Khelil rattrapé par « Sonatrach 2 » ?

La justice algérienne ne met pas en cause des personnes avant leur inculpation officielle. Le parquet a décidé de « communiquer » pour expliquer ce qu'il fait et pour annoncer une accélération de la « cadence » avec l'arrivée des résultats des commissions rogatoires internationales auprès de la justice en Italie, Suisse et aux Emirats.

Salem Ferdi

Les informations en provenance d'Italie sur des pots-de-vin versés par l'entreprise 'Saipem', une filiale du pétrolier ENI, pour obtenir des contrats en Algérie, sont suffisamment détaillées et nominatives pour créer un embarras politique à Alger. Près de 200 millions d'euros de pots-de-vin versés, via Farid Bedjaoui (qu'il est impossible de ne pas associer à l'ancien ministre des Affaires étrangères), pour l'obtention de contrats, probablement surfacturés, et qui mettent en cause l'ancien ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. Le parquet, qui est, il faut le rappeler en liaison directe avec le ministère de la Justice, avait annoncé que le dossier était pris en charge, dans le cadre d'une affaire dite « Sonatrach 2 ». Cela avait suscité – comme c'est toujours le cas dans les affaires de corruption à dimension politique – un vent de scepticisme. Le président Bouteflika avait dû réagir à ces informations qui mettent en cause un homme réputé du « cercle présidentiel », en indiquant, dans une déclaration faite à l'occasion de la nationalisation des hydrocarbures, qu'il ne laisserait pas « passer sous silence les scandales récemment relevés par la presse et qui touchent la gestion de Sonatrach ». Tout en disant sa « révolte » et sa « réprobation », le président a indiqué faire confiance à la justice « pour tirer au clair l'écheveau de ces informations, pour situer les responsabilités et appliquer, avec rigueur et fermeté, les sanctions prévues par notre législation ».

«L'AMAN» EST-IL DEVENU INTENABLE ?

Etait-ce un signal à la justice qu'elle devait faire son travail, sans tenir compte de la présumée proximité des protagonistes avec le président ? C'est une lecture. Dans l'affaire « Sonatrach 1 » qui avait entraîné la décapitation du 'top management' du groupe public, Chakib Khelil n'a pas été entendu, ni poursuivi par la justice, certains évoquant une sorte « d'Aman » accordé à l'ancien ministre. Mais cette garantie de non-poursuite risque d'être indéfendable avec les informations, assez détaillées, publiées dans la presse italienne et reprises dans les journaux algériens. Chakib Khelil qui a échappé à « Sonatrach 1 » va-t-il être rattrapé par « Sonatrach 2 » ? C'est la question politico-juridique qui se pose dans le tout-Alger. Et c'est pour essayer d'y répondre que le parquet, dérogeant à ses habitudes, a décidé de communiquer, sur « Sonatrach 2 », en annonçant même une accélération de la procédure avec la réception des résultats des commissions rogatoires demandés par le juge d'instruction. Le procureur général près la Cour d'Alger, M. Belkacem Zeghmati, a indiqué dans un communiqué, que l'information judiciaire dans cette affaire « connaîtra, sans nul doute, une cadence accélérée, dès réception des résultats des commissions rogatoires internationales par le juge d'instruction et la convocation ou l'émission de mandats de justice, à l'encontre de toute personne impliquée, sera requise ». Il a précisé que l'affaire « Sona-

trach 2 » est le «prolongement de celle de « Sonatrach 1 », dont l'information judiciaire vient d'être achevée avec le renvoi des prévenus devant le tribunal criminel, selon l'arrêt rendu par la chambre d'accusation de la Cour d'Alger, en date du 30 janvier 2013".

DÉLITS DE CORRUPTION, TRAFIC D'INFLUENCE, ABUS DE FONCTION ET BLANCHIMENT

«Les faits dont est saisi le juge d'instruction, a-t-il poursuivi, consistent en les délits de corruption, trafic d'influence, abus de la fonction et blanchiment d'argent, conformément aux dispositions de la loi 06/01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et celles du Code pénal» a-t-il indiqué. Le procureur général confirme, contrairement à certaines assertions, que l'origine de l'affaire réside bien dans des affaires déclenchées à l'étranger. Ce sont bien des commissions rogatoires internationales, parvenues aux autorités algériennes, qui sont à l'origine de l'action judiciaire en Algérie. « En raison de l'origine des informations sur la base desquelles l'action publique fut mise en mouvement quant aux faits suscités, en l'occurrence les diverses commissions rogatoires internationales parvenues aux autorités judiciaires algériennes, de la part de ses homologues étrangers (...), le juge d'instruction, en charge du dossier, devait, en premier lieu, s'assurer du bien-fondé de ces informations, de leur exactitude et de leur crédibilité ». Le juge d'instruction algérien a, à son tour, déclenché plusieurs commissions rogatoires internationales à destination des autorités judiciaires suisses, italiennes et émiraties ».

PAS DE NOMS AVANT UNE INCULPATION OFFICIELLE

Le communiqué révèle que le juge d'instruction a demandé l'accord des autorités judiciaires pour se rendre à Milan « dans le but de rencontrer ses collègues italiens, en charge du dossier ouvert à leur niveau pour des faits similaires », a ajouté le procureur général. L'étape actuelle étant celle de « la collecte d'informations, d'indices et de preuves, le juge en charge du dossier », a « accompli toute une série d'actes au niveau national, avec le concours de la police judiciaire saisie par commissions rogatoires dont certaines furent exécutées et d'autres en phase de l'être ». Le procureur a surtout expliqué la retenue dont fait preuve la justice algérienne, alors que les noms des personnes sont ouvertement mentionnés par la presse par des considérations légales. Si « l'identité des personnalités algériennes, ministres ou cadres de la Sonatrach, visées dans cette affaire, a été clairement portée à la connaissance de l'opinion publique par les organes d'information nationaux et étrangers, la loi algérienne n'autorise pas l'autorité judiciaire à le faire avant leur inculpation officielle ». Il faudra attendre donc « l'accélération » de la cadence pour savoir si les noms cités seront poursuivis. Et si des « explications » seront demandées à Chakib Khelil...



Ph.: Arch.

Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

«De l'impuissance et de la malhonnêteté historique du civil algérien»

On a un général d'armée à la tête de la police. Un autre militaire à la tête du centre culturel algérien à Paris. On en a eu pour des manifestations culturelles, des postes de conseillers, des commissions de dialogue...etc. Bon ou mauvais ? Mauvais. Cela prouve une chose, selon la fine remarque d'un ami : l'incapacité algérienne à fonder d'autres institutions légitimes, « crédibles », fortes et capables de gérer ou d'assurer la souveraineté de la loi ou de la légalité. En témoigne aujourd'hui ce recours épistolaire au général Mediene et aux interpellations directes faites au DRS pour assurer des enquêtes, des interpellations et des fouilles d'archives et la lutte contre la corruption. Il ne s'agit même plus de revenir sur ce vieux débat de la primauté du militaire sur le reste dans l'histoire de « l'Etat » algérien, mais sur une autre réalité : celle de l'impuissance de plus en plus confirmée à fonder un Etat, une légitimité et des garanties par « soi-même ». On ne fait plus confiance qu'au noyau dur de « l'Etat ». On n'arrive pas à concevoir une gestion que sous tutorat. Et c'est dans cette seule institution que les Présidents cycliques puisent leurs équipes de techniciens, de responsables ou de conseillers efficaces, faute d'autres institutions viables ou admises comme tel. Où finira ce recours, ce basculement ? Dans le mythe de la dictature : on le répète déjà sur Facebook pour sauver le pays : « recrutons dictateur... compétent, jeune, sans enfants adultes pour assurer gestion d'un pays avec vue sur mer, rente et grande surface habitable ».

Il ne s'agit même plus de débattre de la source de la légitimité politique et comment on en est arrivé là, mais d'un autre drame : le reste des pépinières des cadres se tarit avec le temps,

n'offre plus les techniciens majeurs qui puissent assurer l'incarnation de l'autorité et l'illusion de la probité ou de la compétence. A Ouargla des chômeurs ont proclamé, par un geste d'intelligente provocation, ap-

pepler l'armée à nationaliser Sonatrach et à libérer le peuple otage du pays. Et cela va s'accroissant avec les affaires de corruption, les enquêtes : on demande aujourd'hui à l'armée de sauver le pays de son peuple et de ses administrations. De quoi faire sourire de plaisir certains : sans nous vous vous mangerez ou vendrez le pays. C'est la doctrine de l'incapacité du civil qui revient sur scène. En cinquante ans, on en est toujours à la même équation d'équilibre : une caserne qui protège le pays de l'invasion mais aussi de lui-même. On n'a pas réussi à aller plus loin que la conception primaire de l'autorité : celle qui n'est pas fondée sur l'autorité et le consensus de la loi mais sur la surveillance et la régence par tuteurs à vie. Ce n'est pas la faute de l'armée, du moins pas entièrement au sens strict du terme, mais la nôtre aussi, tous. A lire et à relire, selon l'ami, la fable de La Fontaine sur les grenouilles qui demandent un Roi. Le recours à l'armée comme tuteur et légataire est devenu un instinct chez nous, une évidence, un automatisme de notre courte histoire de peuple indépendant. On n'a rien fondé sur la morale propre et le sens de la responsabilité : c'est soit la religion, soit la caserne pour nous faire respecter le feu rouge ou la propriété d'autrui. Illusoirement. L'idée de « l'impuissance et de la malhonnêteté historique du civil algérien » est une loi fondamentale de la psychologie collective et va se confirmant avec le temps et les scandales.

Emmanuel Kant en Algérie est un colonel ou un imam.

Les nouveaux walis installés aujourd'hui

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia, présidera, aujourd'hui samedi, la cérémonie d'installation des walis désignés lors du récent mouvement partiel dans le corps des walis, a-t-on appris, jeudi, auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. La cérémonie se déroulera au siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, avait procédé, récemment, à un mouvement dans le corps des walis compor-

tant, au titre des fins de fonctions, Fehim Yahia, wali de Sidi Bel-Abbès, Alaïli Maâmar, wali d'El Oued, Boubekeur Abderrahmane, wali de Saïda et Semmoudi Salim, wali d'El Bayadh. Les concernés par les mutations sont, Bouguerra Ali, wali de Bouira, muté à la wilaya de Ouargla, Meziane Saïd, wali de Tamanrasset, muté à la wilaya de Saïda, Maskri Nacer, wali de Ouargla, muté à la wilaya de Bouira, Khelfi Mohamed Laïd, wali d'Illizi, muté à la wilaya d'El Bayadh et Chater Abdelhakim, wali de Tindouf, muté

à la wilaya de Tamanrasset. Les nouvelles nominations concernent, Zergoune Slimane, wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, désigné en qualité de wali de Tindouf, Hat-tab Mohamed, secrétaire général de la wilaya d'Alger, désigné en qualité de wali de Sidi Bel-Abbès, Sendid Mohamed Mounib, directeur d'études auprès du Premier ministre, désigné en qualité de wali d'El Oued et Madhoui Ali, député à l'Assemblée populaire nationale (APN), désigné en qualité de wali d'Illizi.

Les enfants de Ghaza ouvrent la frontière algéro-marocaine

Cheikh Guetbi

L'ouverture hier vendredi, exceptionnellement, ses portes pour le passage d'un convoi d'aide humanitaire de solidarité avec le peuple palestinien. C'est la 3^{ème} ouverture de la frontière du genre (toutes l'ont été uniquement pour permettre le passage des convois

pareils) depuis 1994, date de sa fermeture suite à la décision unilatérale du Maroc d'instaurer le visa après les fameux actes de terrorisme perpétrés à Marrakech. Cette fois-ci ce sont 10 camions qui arrivent d'Angleterre chargés de vivres et de matériel, menés par 22 personnes de toutes nationalités qui ont franchi la frontière et lesquels se dirigeront vers la Pales-

tine. Ainsi, après le convoi mené par l'ancien député George Galloy en février 2009, voilà que la frontière est de nouveau ouverte pour celle dont le sigle est « convoi pour les enfants de la Ghaza ». Au moment de la rédaction de cet article, le convoi se trouve toujours à la frontière dans l'attente de l'aval des autorités pour l'accomplissement des formalités.

Mali

Décantation au Nord, tests ADN pour identifier les chefs d'Aqmi

La situation au nord du Mali, où près de 4.000 soldats français sont engagés, avec des forces maliennes et tchadiennes, contre les groupes terroristes du Mujao, d'Aqmi et d'Ansar Dine, reste encore confuse, même si les villes de Tombouctou, Gao et Kidal ont été, relativement, libérées.

Yazid Alilat

Dans un point de presse vendredi, le ministère des Affaires étrangères français a souligné que «l'intégrité territoriale du Mali est d'abord en passe d'être pleinement rétablie». «Si des combats se poursuivent dans certaines zones du pays, où sont reliés les terroristes, la reprise rapide des grandes villes du Nord a constitué un véritable soulagement pour les populations locales, libérées du joug des groupes extrémistes», ajoute le ministère dans un communiqué. Il précise en outre que «parallèlement aux efforts de stabilisation menés au Mali, des discussions sont engagées au Conseil de sécurité, en concertation avec nos partenaires maliens et l'ensemble des pays africains, sur la transformation de la MISMA en opération de paix des Nations unies». Sur le terrain, pourtant, les choses ne sont pas si simples.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, quatre civils maliens ont été assassinés par des islamistes présumés dans la région de Tombouctou. Quatre habitants de Tonka (à 100 km au sud de Tombouctou) ont été tués par des hommes armés non loin de chez eux en brousse», selon Mamady Konipo, le maire de la localité. «Nous croyons que ce sont les islamistes qui ont fait ça pour voler la voiture des gens tués», a-t-il ajouté. L'information a été ensuite confirmée par des sources sécuritaires maliennes.

TESTS ADN POUR CHEFS TERRORISTES ANNONCÉS MORTS

Par ailleurs, la mort d'Abou Zeid n'est pas encore confirmée officiellement, encore moins de Mokhtar Belmokhtar. Une grande confusion règne à ce niveau et les services de sécurité des pays riverains, ainsi que ceux français et américains travaillent à l'identification des corps de plusieurs dizaines de terroristes tués dans des combats dans l'Adrar des Ifoghas. Les experts de l'identité judiciaire, algériens, français et américains, seraient actuellement en

train de travailler pour identifier des corps de djihadistes pour déterminer l'identité de chacun d'entre eux, et éventuellement les chefs des groupes d'Aqmi. D'autant que les services de sécurité algériens auraient déjà des échantillons d'ADN de plusieurs chefs terroristes d'origine algérienne, notamment Abou Zeid et Mokhtar Belmokhtar. Jeudi, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, avait souligné que «nous savons qu'il y a pas mal de chefs parmi les plusieurs centaines de terroristes qui ont été tués» au cours des derniers jours lors des combats dans le massif montagneux des Ifoghas. «Pour les précisions sur les identités, il faut faire des vérifications très précises avec l'ADN, c'est ce que les services de l'armée sont en train de faire», a-t-il ajouté.

LE DRIAN AU NORD-MALI

Les combats sont dans leur dernière phase, la plus difficile, mais on progresse tous les jours. Il faut aller jusqu'au terme», a par ailleurs indiqué, hier vendredi à Bamako, le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian, en déplacement dans la région. Il s'est rendu dans le nord du Mali où il a rencontré les soldats français et fait le point sur la situation des combats avec les groupes terroristes. Selon lui, à peu près «70% du chemin a été fait». Le ministre avait débuté jeudi sa visite au Mali par le massif des Ifoghas (Nord-Est), près de la frontière avec l'Algérie, où se déroulent les combats les plus durs contre les groupes terroristes d'Aqmi et autres Ansar Dine et Mujao. Réaffirmant que le retrait des soldats français se fera à partir du mois d'avril, il a assuré qu'il ne reste que «deux poches» de résistance des islamistes dans le Nord et «à sécuriser» la zone de Gao, a-t-il affirmé également à la radio Europe 1. «Les combattants sont pratiquement face à face, ils se voient, et donc, c'est à portée d'hommes, ça se passe au sol dans des conditions extrêmement dures», précise-t-il. Enfin, un second terroriste franco-malien, capturé lors de combats dans le nord du Mali, a été transféré jeudi soir vers Paris.

Rejet de la plainte de l'ancien magistrat Haboul contre des magistrats du Conseil d'Etat

La chambre civile près la cour d'Alger a dit, jeudi, «irrecevable» la plainte introduite par l'ancien magistrat et syndicaliste Abdallah Haboul, contre 5 magistrats du Conseil d'Etat, au motif qu'elle était «infondée».

La présidente de séance a conclu que la plainte introduite par l'ancien magistrat Haboul, dans laquelle il accuse des magistrats du Conseil d'Etat de «fraude et dol dans les jugements rendus», était «infondée», confirmant ainsi le jugement rendu, dans la même affaire, par le tribunal de Bir Mourad Rais, le 31 octobre 2011.

Dans une déclaration à l'APS, l'intéressé a fait part de son intention d'introduire un recours en cassation devant la Cour suprême», soulignant que «les motifs du rejet ne sont pas connus».

L'affaire remonte à décembre 2005, lorsque les membres du Conseil de discipline avaient décidé la mutation d'office du magistrat Haboul, comme mesure disciplinaire pour défaillance et ab-

sence au travail. Le ministre de la Justice de l'époque avait, en conséquence, décidé de sa mutation dans la wilaya d'Ilizi et contre laquelle le plaignant a introduit un recours devant le Conseil d'Etat. L'ex-ministre de la Justice, qui occupe actuellement le poste de président du Conseil constitutionnel, avait rétorqué, à cette époque, que les décisions du conseil de discipline ne pouvaient faire l'objet d'une demande d'annulation, mais plutôt d'un recours en cassation, se basant sur le cas de jurisprudence n° 0119886, que le magistrat Haboul avait demandé de présenter aux cinq magistrats du Conseil d'Etat qui ont décidé, en juin 2007, l'irrecevabilité du recours en la forme, mais en citant une jurisprudence portant, cette fois-ci, le numéro 16.886.

Le tribunal administratif d'Alger avait rejeté, en janvier dernier, la plainte de M. Abdallah Haboul contre l'ex-ministre de la Justice, M. Tayeb Belaïz, au motif qu'elle était «non fondée».

La sécurité du tramway pose problème



Ph.: Rachid K.

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a indiqué jeudi à Alger que son département ministériel doit envisager une formule avec les services de police pour sécuriser le tramway, alors que le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel, a estimé que c'est la «petite criminalité» qui suscite le sentiment d'insécurité chez le citoyen. «La sécurité dans le tramway ne nous concerne pas. Chacun gère son domaine. Mais, il faudrait, peut-être, envisager une formule avec les services de police afin de sécuriser les voyageurs», a déclaré à l'APS M. Tou, en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur de la femme algérienne à l'occasion de la Journée mondiale de la femme.

Des individus portant des cagoules munis d'armes blanches avaient

attaqué récemment le tramway d'Alger, au niveau de l'arrêt 5 Juillet, dans la commune de Bab Ezzouar. Ils avaient procédé au racket des usagers, avaient rapporté jeudi passé des titres de la presse nationale. Le ministre a souligné, à ce propos, que la question de sécurité du tramway est «très difficile», estimant, cependant, qu'il était du devoir des autorités compétentes de régler cette question.

«Le ministère des Transports n'est pas responsable des agressions qui viennent de l'extérieur. Il est important d'essayer de trouver une formule qui ne différencie pas beaucoup de celle du métro, avec 400 policiers mobilisés pour assurer sa sécurité», a-t-il dit. Cependant, M. Tou s'est interrogé sur la raison du non déclenchement du système d'alerte se trouvant dans

la cabine de conduite, lors de l'agression perpétrée contre le tramway d'Alger à Bab Ezzouar.

Le général major Hamel a estimé, de son côté, que le tramway «est sécurisé». «Il y a toute une force à sa disposition pour assurer la sécurité des personnes mais il peut toutefois y avoir de petites agressions», a-t-il déploré. Il a précisé, à ce sujet, que son institution fait face actuellement aux problèmes liés à la «petite criminalité» qui suscite des sentiments d'insécurité chez les citoyens. Le DGSN a toutefois assuré que des efforts sont consentis pour améliorer la sécurité dans le tramway et veiller au confort du voyageur. Il a affirmé, à ce propos, que son institution est prête à augmenter l'effectif des policiers mobilisés pour assurer la sécurité du tramway si le besoin se fait sentir.

Oulhaça

Un véhicule chute dans un ravin : 3 morts et 2 blessés graves

Mohamed Bensafi

Trois personnes ont trouvé la mort, ce jeudi vers 18h45, après la chute de leur véhicule dans un ravin, sur les hauteurs d'un lieu appelé 'Zouanif', sur la route reliant Rachgoun à Oulhaça, a-t-on appris auprès d'une source sûre. Le père (43ans), la mère (34ans) et un garçon de 06 ans, ont péri dans cette

triste tragédie. Deux autres enfants, un garçon de 5 ans et une fillette de 10 ans, qui étaient dans la voiture, ont miraculeusement survécu mais grièvement blessés. Touchés sur plusieurs parties du corps, ils ont été évacués au CHU de Tlemcen.

Le véhicule de marque 'Suzuki', immatriculé à Tlemcen, s'était précipité dans le vide et fait une chute d'une quarantaine de mètres. Et

c'est grâce au concours des citoyens de la région, guidés par les gendarmes, que les victimes ont, dans des conditions difficiles, pu être remontées et évacuées à l'hôpital de Béni-Saf. Un témoin nous racontait que cette famille, originaire d'Oulhaça et résidant à Tlemcen, était venue, la veille de l'accident, (mercredi) sur les mêmes lieux, un ravin surplombant la mer.

El-Bayadh

Collision entre un bus et un camion : 17 blessés

Dix-sept personnes ont été blessées suite au télescopage jeudi, entre un bus de transport de voyageurs et un camion poids lourd, sur la RN-6 près de la localité de Mosbah, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya d'El Bayadh.

Les blessés, âgés entre 24 et 50 ans, tous passagers du bus assurant la liaison Alger-Béchar, ont été

évacués à l'établissement public hospitalier de Bougtob, a-t-on précisé. L'accident s'est produit suite à la collision entre l'autobus et le camion poids lourd qui roulait dans le sens opposé, près de Mosbah (130 km au nord d'El-Bayadh), sur le tronçon de la RN-6 reliant les wilayas de Saïda et d'El-Bayadh, a-t-on précisé. La gendarmerie a ouvert une enquête pour préciser les cir-

constances de l'accident.

Dans la même matinée, un autre autobus assurant la liaison Bechar-El Oued, a percuté, de plein fouet, un troupeau de moutons sur la RN-47 entre les wilayas d'El Bayadh et Laghouat, causant la perte de 29 têtes d'ovins, a ajouté la Protection civile qui ne déplore, heureusement, aucun blessé parmi les passagers du bus.

Sabra

10 quintaux de kif saisis après une course-poursuite

Khaled Boumediene

Une personne interpellée, 10 quintaux de kif saisis. C'est le bilan d'une opération effectuée par les éléments de la brigade mobile des Douanes de Maghnia, dans la journée de jeudi à Sabra, dans la wilaya de Tlemcen. Il était 13h environ, lorsqu'un véhicule de marque Mercedes a été intercepté alors qu'il circulait sur la route A7, reliant Sidi Medjahed à Sabra, à 20 km au sud de la ville de

Maghnia, a indiqué une source des Douanes de Maghnia. Le véhicule en question, en provenance des frontières, a tenté de prendre la fuite. Il a été pris en chasse par les douaniers sur la route de Beni Boussaïd. Le fuyard a pénétré dans le village de Sidi Medjahed et emprunté la route qui mène à Sabra. Il a été rattrapé très rapidement à l'entrée-ouest de la ville de Sabra. Dix quintaux de résine de cannabis ont été découverts dans le véhicule. La marchandise se

trouvait dans des sacs en plastique noir et opaque recouverts par des couvertures : «L'habitacle était plein à craquer, il n'y avait même pas de place pour un passager», précise une source des Douanes de Tlemcen. Le mis en cause, âgé de 34 ans, originaire de Maghnia, sera présenté demain au parquet de Maghnia. A noter que depuis le début de l'année 2013, près de 23 quintaux de drogue ont été saisis par les Douanes de la brigade régionale de Tlemcen.

Le message redouté s'affiche en cette nuit du 26 au 27 février, à 3 heures du matin : «Christiane me charge de vous dire que Stéphane est décédé.

Affectueusement». Stéphane Hessel vient donc de mourir.

Stéphane Hessel est mort

Brahim Senouci

Il avait un âge respectable, 95 ans. Nous avons fêté dignement son anniversaire dans un restaurant de Montparnasse, le 20 octobre dernier. Il était joyeux, passionné, bondissait de table en table, déclamaient de la poésie comme à son habitude. Autour de lui flottait un parfum d'éternité. Non pas la sienne propre. Nous savions évidemment qu'il était mortel. Mais sa vie, ses engagements, son courage, son œuvre ne seront jamais oubliés. Ils feront partie de la face claire du monde, une face claire qui s'estompe, rongée par le cancer de la haine et de l'injustice.

Sa vie est un roman, le roman d'une famille d'exception, un père écrivain, une mère artiste libre. Un des épisodes marquants de leur histoire a donné le film célèbre de François Truffaut, «Jules et Jim». Stéphane est le fils de Jules l'Allemand et de Catherine, formidablement campée par Jeanne Moreau. A 7 ans, l'immigré Allemand découvre Paris, devient Français à 17 ans, s'engage dans la Résistance, connaît la prison, la torture et l'internement dans le sinistre camp de Dora. Il ne doit d'avoir eu la vie sauve que grâce à un subterfuge que raconte l'écrivain espagnol Jorge Semprun dans «L'écriture ou la vie». Il faisait partie d'un groupe de 30 prisonniers promis à la pendaison. 27 d'entre eux meurent, exécutés ou emportés par le typhus. Stéphane fait partie des 3 derniers survivants. Un accord est passé pour un échange d'identités avec 3 autres prisonniers, atteints du typhus et promis à une mort prochaine. C'est ainsi que Stéphane et ses deux compagnons ont été «enterrés», leur «mort» ayant été attribuée au typhus. Il devient diplomate, participe aux côtés de René Cassin, Eleanor Roosevelt et d'autres personnalités à la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Il devient ambassadeur de France au début des années 80, puis s'engage sur la voie qu'il ne quittera plus jamais, celle de la lutte en faveur des faibles et des opprimés. Il se fait le porte-voix des sans-papiers, des immigrés. Il s'engage corps et âme dans le soutien à la cause palestinienne.

C'est ainsi que j'ai eu l'immense privilège de le côtoyer. Cela fait près d'une décennie que j'ai vécu dans cette proximité d'une extraordinaire intensité. La fondation du Tribunal Russell sur la Palestine en a été un moment clé. A cette occasion, il a pris tous les risques, abîmé toute prudence ex-

cessive, a accédé enfin à une totale, une altière autant que modeste liberté. Il a suscité les haines les plus féroces, les insultes les plus grossières. Il n'en a jamais eu cure. Il a toujours refusé de porter plainte, ni même de répondre à ses détracteurs. Il est toujours resté tel qu'en lui-même, serein, lumineux, avec le même regard amusé, émerveillé, inquiet, sur le monde.

Il y a deux ans, j'avais réussi à le convaincre d'aller à Oran. Nous nous y sommes retrouvés, avec Christiane son épouse. Il a pris la parole en différents endroits pour parler du Tribunal Russell sur la Palestine. Je me souviens notamment de sa rencontre avec des étudiants de l'Université d'Oran, nouvellement implantée à Douar Belgaid. Plusieurs centaines de jeunes, attentifs, tendus, baignant dans le respect et l'affection pour ce vieil homme qui venait à leur rencontre, non pour leur donner la leçon mais pour leur dire sa considération et son affection.

Hannah Arendt disait «détester autant les ennemis malveillants que les amis condescendants».

Tous deux sont légions. Lui était un ami de cœur. Vouloir le bien de quelqu'un ne signifiait pas pour lui le convertir, mais se battre pour ses droits.

Il avait préfacé mon premier livre, dans lequel j'évoquais notamment la figure de mon père. Il y avait été très sensible, très ému. Il me considérait comme un ami, sans aucun doute. Mais il y avait aussi quelque chose de filial entre lui et le jeune orphelin qui se tapit encore dans un coin de ma tête.

A la fin du séjour oranais, nous décidons, Christiane, Stéphane et moi-même, de faire une petite promenade dans la ville. Nous sommes en novembre mais le ciel est d'un bleu resplendissant. Une lumière irréaliste baigne la ville. Une escorte de policiers suit notre voiture, ce qui crée une contrainte. Christiane annonce qu'elle aimerait boire un café à une terrasse au soleil.

On s'arrête et j'annonce aux policiers que nous allons nous reposer un moment et je les invite à se joindre à nous. Ils refusent en mettant en avant les nécessités de leurs devoirs. Ils finissent par accepter de s'installer à une table voisine de la nôtre.

Le temps s'écoule doucement, sereinement. Il faut hélas partir. J'appelle le garçon pour lui demander l'addition. Il me répond qu'elle a été réglée par... les policiers de l'escorte.

Adieu, Stéphane. Je t'aimais tant...

Chavez, la démocratie contre le putsch Hugo Chavez vient de mourir à l'âge de 58 ans après un long combat contre le cancer.

Ahmed Cheniki

Cet homme juste, extrêmement populaire, très aimé par les peuples d'Amérique Latine qui fait penser à Montserrat de l'auteur dramatique, Emmanuel Roblès a toujours épousé les causes justes. Il a été un élément central dans l'extraordinaire poussée des forces de gauche et de progrès qui allaient gagner les élections dans les pays sud-américains. On a même susurré à Alger à l'époque du vote de la loi sur les hydrocarbures qu'il ne serait pas étranger à la volte-face de Bouteflika par rapport à la loi très controversée, dangereuse et anticonstitutionnelle sur les hydrocarbures. Il savait que son combat contre la mondialisation et le néolibéralisme était semé d'embûches. Diffamé quotidiennement, Hugo Chavez qui savait mieux que ses adversaires ce que signifie la démocratie, était constamment menacé par les forces néolibérales qui ne le portent pas dans leur cœur. Mais il avait un avantage : il avait permis au peuple vénézuélien de sortir de la pauvreté et de profiter des revenus du pétrole. Il avait un objectif, un seul : gagner le combat contre la pauvreté en Amérique Latine et dans le monde, soutenant les adversaires de la mondialisation et les différentes forces de gauche, rêvant d'un monde où les hommes retrouveraient leur humanité.

C'est le seul chef d'Etat au monde qui a accepté de rejouer les élections et de les gagner encore une fois, après des pressions et des contestations de l'opposition qui domine la presse et l'audiovisuel détenant plus de 90% des télévisions et des journaux. Il a remporté une quinzaine de fois les élections, «les plus démocratiques, jamais réalisées» pour reprendre les propos d'un juste, l'ancien président américain, Jimmy Carter. Il savait bien avant les différentes élections que le peuple était avec lui et qu'il allait ridiculiser une opposition trop tentée par les entreprises putschistes et pensant en finir aussi facilement avec un homme nourri des idées de Simon Bolivar marquées par une forte propension à l'indépendance et à l'émergence d'une économie à tendance sociale. Tout avait été fait pour mettre un terme à une expérience qui mettait sérieusement à mal les calculs des lobbys financiers, trop frileux quand il s'agit d'admettre des régimes démocratiques qui ne pensent pas comme eux ne pouvant accepter un président, de surcroît populaire, et qui ne craint pas d'exposer ses amitiés et ses préférences politiques. D'ailleurs, juste quelques jours avant la tenue du référendum de 2006, il n'a pas manqué de déclarer que le Venezuela n'est nullement une colonie américaine.

Les commentaires de la presse «occidentale» posent sérieusement problème et donne à voir une information parcellaire, trop subjective et trop partielle. Quand les présentateurs de TF1, F2 et Euronews reproduisent à l'unisson le même qualificatif «controversé» pour évoquer Chavez, il est tout à fait légitime de s'interroger sur ce journalisme particulier qui juge les acteurs en fonction de préalables idéologiques et politiques tout en les drapant d'une enveloppe d'«objectivité», accordant une grande importance à la rumeur. Ainsi, depuis 1998, date de la première élection de Chavez à la tête du pays avec un large pourcentage de 56,2%, les médias vénézuéliens (suppléés par de nombreux médias américains et européens) contrôlés dans leur écrasante majorité par les grands groupes économiques et financiers cherchent à déstabiliser cette jeune démocratie, la mieux élue en Amérique Latine en multipliant les grèves sauvages et en tentant de paralyser un pays qui connaît une extraordinaire croissance économique et ayant vécu d'intenses réformes sociales qui commencent à faire craquer les anciens rapports d'exploitation.

Le président a accepté, en se conformant à la constitution, de convoquer en 2004 une consultation référendaire exigée par l'opposition et les Etats Unis, et de montrer au monde qu'il était toujours populaire et qu'il se vendait toujours bien dans un pays qui, à l'instar de Cuba, a été depuis 1998 le théâtre de grandes séances d'alphabétisation et d'interventions de l'armée appelée à mettre entre parenthèses sa fonction répressive pour contribuer à la mise en œuvre et la réparation de routes, d'hôpitaux, la construction de logements et l'ouverture de centaines d'écoles. Ces actions, surtout la ré-

forme agraire qui tentait de récupérer les terres de l'Etat, injustement spoliées, pour les distribuer aux paysans pauvres souvent sans ressource, allaient provoquer de sérieuses réactions. Ainsi, en 1998, 70% des terres productives étaient entre les mains de 20% de propriétaires qui, souvent, ne disposaient même pas de titres de propriétés. 75% des paysans ne possédaient que 6% des terres. L'Etat n'a fait finalement que récupérer les terres illégalement occupées par des propriétaires terriens comme il a réparé une injustice en mettant en œuvre les «droits humains» et les «garanties sociales» (sécurité sociale) tout en proposant un «modèle humaniste, autogestionnaire et compétitif» qui n'exclut nullement des privatisations et l'ouverture de certains secteurs au privé national et étranger. Il vient, ces dernières années, de lancer un secteur public performant permettant la production sur place au Venezuela des produits de première nécessité comme le riz, le blé, l'huile, le café, à des prix modestes. De 1999 à 2010, la pauvreté a baissé de 24%.

Si la politique sociale a permis aux pauvres de trouver leur place dans la société, grâce à la gratuité des soins et à la mission du logement qui a permis à plus des milliers de pauvres de posséder une maison, les couches moyennes semblent profiter moins de cette embellie.

Les médias ont rarement essayé de rendre compte des réalités vécues par ce pays qui a connu une croissance continue malgré les nombreuses grèves insurrectionnelles qui n'ont pas manqué de caractériser les grands secteurs économiques, surtout le domaine pétrolier qui a connu de très fortes perturbations. Drôle de logique qui convoque des journaux, des médias et des associations de journalistes pour défendre une entreprise putschiste celle du 11 avril 2002 où le patron des patrons, M. Pedro Carmoña s'était autoproclamé pour quelques heures président du Venezuela, avec le soutien de la presse, de la confédération des travailleurs du Venezuela et quelques militaires. Ainsi, le quotidien espagnol, El Pais s'était illustré par un soutien sans faille à cette éphémère opération comme d'ailleurs le New York Times, le Washington Post, CNN ou l'association Reporters sans frontières, à l'époque dirigée par un certain Robert Ménard. C'est ainsi que fonctionnent aujourd'hui les médias au niveau international qui prennent fait et cause pour les puissances d'argent, réels propriétaires des grandes chaînes de télévision et de la grande partie de la presse écrite. On ne peut comprendre cette odieuse campagne contre Chavez si on ne la met pas en relation presse et lobbys financiers et économiques.

C'est dans ce contexte teinté d'agressivité et d'hostilité manifeste que s'est déroulé le référendum de 2006 pouvant être révoqué qui a permis à Hugo Chavez de confirmer sa popularité et de constater une légère progression de deux points (58,25%) par rapport aux élections de décembre 1998 (56,2%) et de juillet 2000 (56,73%). Tout le monde savait que bien avant l'annonce des résultats par le conseil national électoral vénézuélien, l'opposition allait crier à la fraude et ne pas reconnaître le produit des urnes. C'est ce qui s'était réellement déroulé quand le chef de l'opposition, humilié et abattu, a dénoncé quelque temps après l'annonce du verdict, ce qu'il a appelé des «fraudes électorales» et une «manipulation grossière».

Même la commission de surveillance des élections constituée d'observateurs internationaux et dirigée par l'ancien président américain, connu pour ses positions probes et honnêtes, Jimmy Carter a tout simplement constaté la transparence de l'opération et l'absence totale de fraude.

Il est certain que l'opposition a toujours cherché à provoquer un cycle de violences et à installer un climat insurrectionnel propice à toutes les subversions. L'objectif des opposants et de leurs soutiens à Washington, notamment les fameux «faucos» est de mettre un terme à cette expérience démocratique originale en Amérique Latine. La peur de la contagion démocratique est certainement pour quelque chose dans la position des «faucos» qui veulent tout simplement une démocratie à leur mesure, c'est-à-dire docile et non autonome. C'est vrai qu'aujourd'hui, de nombreux pays d'Amérique Latine ont vu les forces de gau-

che remporter les élections. Les choses semblent changer, même si le dernier putsch d'avril 2002 reste encore dans les mémoires. La télévision (neuf chaînes sur dix sont aux mains de ses adversaires) et 90% des radios et des journaux appartiennent à des forces politiques hostiles au président qui ne disposait à la télévision d'Etat que d'une émission hebdomadaire de deux heures «Alô Presidente» dans laquelle il s'adressait à son peuple, en monopolisant souvent la parole et en haranguant ses auditeurs. Ce leader populiste (le populisme n'est pas forcément négatif) qui a pour défaut de centraliser le pouvoir a été le premier à avoir engendré une rupture politique au Venezuela par la voie démocratique et sans violence. Mais cette «révolution bolivarienne» reste encore marquée par «l'énigme des deux Chavez» pour reprendre la belle et pertinente conclusion de l'écrivain colombien, Gabriel Garcia Marquez qui considère que le président est travaillé par deux attitudes, l'une de droite et l'autre de gauche. Il serait, selon lui, traversé par deux instances qui, paradoxalement, pourraient fonder dans une même direction: romantisme et pragmatisme. Il passe d'un espace à un autre sans trop de difficulté, déconcertant ses proches souvent recrutés dans les figures de gauche des années soixante et même parfois d'anciens maquisards se retrouvent dans sa formation politique, le Mouvement pour la Ve République (MVR). Un universitaire américain, Jeffery Webber, considère qu'il avait «revivifié la critique du néolibéralisme et remis à l'ordre du jour le débat sur le socialisme» Mais l'élément essentiel marquant sa pratique politique, c'est cette extraordinaire propension à l'indépendance qui, d'ailleurs, caractérise le discours de Simon Bolivar. Il n'a pas craint de mécontenter les Américains en rendant visite à Saddam Hussein en août 2000, en pleins préparatifs de guerre contre l'Irak ou en entretenant d'excellentes relations avec Fidel Castro avec lequel il éprouvait un réel plaisir en jouant au golf. Il a interdit aux avions américains le survol de son territoire pour espionner la guérilla colombienne. Les attaques continues et gratuites contre les leaders cubains et vénézuéliens s'expliqueraient par une volonté manifeste de substituer aux pouvoirs actuels des hommes-liges dont l'unique fonction est de servir de porte-voix à des maîtres étrangers. Cette posture a permis aux forces de gauche latino-américaines de remporter démocratiquement les élections et d'entamer un «processus d'union au niveau du continent». Ce n'est pas surprenant que tous les chefs d'Etat latino-américains ont effectué le déplacement pour assister à ses funérailles.

Ainsi, Hugo Chavez qui a toujours été sévère à l'endroit des partis traditionnels a hérité en 1998 d'un pays au bord de la faillite qui a vu plus de 90 milliards de dollars quitter le pays pour être placé à l'étranger, et notamment à Miami. Ce qui lui a rendu les choses extrêmement difficiles d'autant plus que la hiérarchie de l'Eglise, les milieux d'affaires et la presse se sont toujours attaqués à l'orientation sociale de la politique de Chavez (sécurité sociale, limitation de la semaine de travail de 44 heures) et ont cherché à instrumenter la presse qui prend ainsi la place des partis politiques, sérieusement désavoués par les électeurs. La presse de droite appelle souvent à l'insurrection et à traiter le président Chavez de tous les noms (fasciste, nazi, tyran...) alors que depuis 1998, aucun journaliste n'a été emprisonné ou un titre fermé malgré toutes les attaques diffamatoires dont le président est l'objet.

Mais aujourd'hui, se pose sérieusement la question de la succession dans une gauche et une direction vénézuélienne qui a toujours vécu à l'ombre du président. D'ailleurs, Hugo Chavez confiait en 2011 à un journaliste du Monde Diplomatique qu'il devrait «apprendre à mieux déléguer le pouvoir». On parle de plus en plus de trois noms qui seraient des candidats potentiels à son remplacement : M. Nicolás Maduro, un ancien dirigeant syndical, à l'origine du code du travail et actuel ministre des affaires étrangères, M. Elias Jaua, très écouté dans les milieux chavistes, vice-président exécutif ou l'actuel président de l'Assemblée nationale, Diosdado Cabello, un ancien militaire, soutenu par l'armée. Mais il semble que Nicolas Maduro a plus de chances pour succéder à El commandante.

Guerre contre l'Iran : Un scénario vers le chaos ou le renouveau de l'Occident et du Monde arabo-musulman ?

Medjdoub Hamed *

3ème partie

Enfin les derniers avertissements qui émanent des plus hauts responsables américains, en février 2013, surprennent par leur ton. Le 2 de ce mois, lors d'une conférence sur la sécurité internationale, à Munich, le vice-président américain Joe Biden a déclaré que les États-Unis sont prêts à engager des discussions directes avec l'Iran, soupçonné de vouloir se doter de l'arme nucléaire, si ce pays est disposé à mener des négociations sérieuses. " Nous avons clairement dit que les dirigeants iraniens ne devaient pas condamner leur peuple aux privations et à l'isolement international (...) Il est encore temps, il y a encore de la place pour la diplomatie qui, appuyée par les pressions, peut aboutir. La balle est dans le camp du gouvernement iranien. (...) C'est une offre qui tient mais elle doit reposer sur du solide et du tangible, avec un calendrier. Il ne s'agit pas de faire cela pour la galerie ". Lors de cette conférence, le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, a déclaré que 2013 serait une " année décisive " sur le dossier iranien. " Nous avons eu des élections aux États-Unis et en Israël, et il y aura en juin en Iran... Nous voyons que l'Iran avance (dans son programme nucléaire), notamment dans le domaine de l'enrichissement (de l'uranium). Soyons franc : il n'y a pas eu de progrès ces douze derniers mois, il faut donc que nous tirions parti de cette année. " a dit le ministre allemand, qui a souhaité " une solution politique et diplomatique ". Quant à la secrétaire d'Etat américaine sortante, Hillary Clinton, sa déclaration a été on ne peut plus claire. Elle a déclaré que la fenêtre des négociations avec l'Iran ne pouvait rester ouverte " trop longtemps ". " Je ne pense pas que la fenêtre puisse rester ouverte trop longtemps (mais) je ne vais pas me prononcer sur sa durée, s'il s'agit de jours, de semaines ou de mois ", a-telle déclaré. Vraisemblablement le décor est planté, l'annonce d'une guerre fait réellement son chemin en 2013, sauf contretemps, c'est-à-dire un événement qui contredit le " calendrier " américain.

6. L'issue de la guerre : un désastre pour l'Iran ? Un changement de régime en Syrie ? Et un remodelage du monde musulman ?

Qu'en est-il de la guerre proprement dite si elle venait à se déclarer ? Evidemment, avec la guerre en Syrie et le pourrissement de la situation, les États-Unis cherchent une lucarne, un événement suffisamment fort pour justifier leur entrée en guerre. Un événement qui agira comme prétexte comme par exemple l'utilisation des armes chimiques syriennes qui a été agitée en décembre 2012. L'OTAN comme Washington ont averti que l'usage de toute arme chimique déclencherait immédiatement une intervention internationale. A cette donne, le gouvernement syrien a beau démentir, rien n'y fait. On se demande d'ailleurs quel est l'intérêt du gouvernement syrien d'utiliser de telles armes sachant qu'il sait que le moindre faux pas de son armée, dans un conflit qui se passe au cœur de ses villes et villages, donnera une occasion à l'Occident d'en finir avec lui. Ce qui probablement fera intervenir l'Iran, un accord d'entraide mutuelle en cas d'agression par une puissance militaire est signé entre la Syrie et l'Iran.

Les Iraniens savent que la Syrie

est leur première défense, ils n'hésiteront pas à entrer en guerre si la Syrie est attaquée par l'Occident. Le plan occidental est simple : après la Libye, la Syrie qui tombe ouvrira forcément des hostilités directes contre le chef de file, l'Iran, dernier bastion de résistance à la domination américaine dans la région.

Parallèlement, des attentats d'extrémistes sunnites ciblent quasi quotidiennement les communautés Chrites en Irak et au Pakistan. On comprend les enjeux des États-Unis et ses alliés européens et arabes dans la tragédie que vit le monde arabo-musulman depuis le " Printemps arabe ".

Cependant, les Américains ont peur que le conflit armé en Syrie ne se termine en pourrissement, sans issue comme cela fut pour le Liban, entre 1975 et 1990. Quinze ans de guerre civile sans qu'aucune faction ne l'ait emporté. Israël après avoir envahi le Liban en 1982 a été obligé de se retirer en 1985. Une situation de pourrissement sur plusieurs années serait un " désastre pour la stratégie régionale " des États-Unis. D'autant plus que le peuple syrien pris entre deux feux, celui d'un pouvoir syrien qui n'hésite pas à frapper et celui d'une rébellion armée et financée de l'étranger et de surcroît renforcée par des djihadistes venus d'autres pays (Asie centrale, Afrique du Nord...), lui sera difficile de trancher.

Il faut au préalable ouvrir une parenthèse pour comprendre les vraies justifications du conflit en Syrie et des menaces de guerre contre l'Iran. Elles sont comme on le devine d'ordre politique mais surtout économique. Le programme nucléaire n'est qu'une cause parmi d'autres causes. Si comme le craint l'Occident, l'Iran passe le seuil nucléaire c'est-à-dire devient une puissance nucléaire, il rompt alors l'équilibre géostratégique de la région. Nous aurons alors deux puissances nucléaires, l'Iran et Israël, et le risque de la prolifération nucléaire de s'étendre à l'Égypte et à d'autres pays arabes devient potentiel. L'autre cause, et celle-ci est capitale, est d'ordre économique, financière et monétaire. Le libellé monétaire du pétrole en dollar s'il venait à être partagé avec la Chine (qui a aujourd'hui un pied en Irak et surtout en Iran), le yuan devenant une monnaie de compte internationale pour le pétrole, les États-Unis perdraient la suprématie de leur puissance économique, financière et monétaire. Même les " quantitative easing " opérés par la Banque centrale occidentale ne pourraient plus s'opérer comme elles le font aujourd'hui : des injections massives de liquidités pour financer ex nihilo les déficits courants pays occidentaux. (*) Au vu de ces données, un Iran nucléaire est inacceptable pour l'Occident car il remet en cause l'équilibre de puissance dans la région proche et moyen-orientale.

Qu'en est-il d'une guerre contre l'Iran ? Bien que l'Iran dispose d'une puissance militaire redoutable, il est évident qu'il ne pèse pas lourd face à la puissance militaire américaine. De plus, la stratégie américaine a toujours été d'opérer par des bombardements massifs (pour affaiblir) avant de procéder à des opérations au sol. Avec l'Iran, ce ne sera pas le cas, ils vont procéder comme ils l'ont fait en Serbie (1999) et en Irak (1991) durant les phases d'attaques aériennes massives. Les États-Unis vont chercher à détruire les infrastructures militaires et nucléaires. Site de Natanz et tous les sites nucléaires connus, de lancement de missiles, des bases navales, aériennes

et de terre et les usines d'armements et civils, y compris les infrastructures civiles (installations électriques et services d'eau potable). La stratégie américaine vise à porter le maximum de destructions et à paralyser le pays. Il est évident que des milliers d'attaques aériennes américaines affecteraient considérablement le potentiel offensif et défensif de l'Iran. La centrale de Buser sera probablement épargnée du moins la partie où se trouve le cœur (les barres nucléaires).

Concernant la riposte iranienne, les Américains s'attendent à des destructions appréciables contre leurs forces et contre Israël. Cependant, elles seront limitées vu que les États-Unis s'y sont préparés. Les sites et unités navales américaines à la fois bien protégés par des systèmes antimissiles, disséminés et éloignés des portées de tirs de missiles à longue portée iraniens (Shahabs 1, 2 et 3B), surtout pour les groupes aéronavals, réduiront l'impact de la riposte iranienne. Même en Israël, les représailles iraniennes par les missiles Shahab 3B (portée 2000 km) ou par le Hezbollah seront sans commune mesure avec les destructions en Iran. Après quelques semaines de bombardement, comme en Irak lors de la deuxième guerre du Golfe, les États-Unis auront la suprématie aérienne dans le ciel iranien. Ils pourront alors avec de faibles pertes détruire le complexe militaro-industriel iranien.

La campagne militaire aura aussi pour objectif, le détroit d'Ormuz. Contrairement à ce qui est avancé, ce n'est pas l'Iran qui a intérêt à perturber voire à paralyser temporairement le trafic maritime des tankers géants transportant le pétrole, mais les États-Unis. En effet, le détroit d'Ormuz (large de 40 km) par où passe 30% de la production pétrolière mondiale, perturbé par la guerre, provoquera inévitablement un krach pétrolier. Le pétrole étant libellé en dollar, la formidable hausse des prix du pétrole entraînera une formidable demande de dollars, ce qui permettra à la superpuissance d'éponger sa dette. Le krach pétrolier aura donc un effet salutaire pour son économie. Il provoquera un endettement mondial et un désendettement progressif américain vis-à-vis du reste du monde qui sera confronté à payer un pétrole cher (pénurie de pétrole).

Les exportations iraniennes arrêtées suite à la guerre, la Chine, l'Inde ainsi que d'autres pays d'Asie qui achetaient le pétrole iranien en monnaie autre que le dollar ou par compensation en marchandises exportées (troc), se trouveront confrontés de consacrer une partie de leurs réserves en dollars pour régler leurs importations pétrolières provenant d'autres pays. Quant au Japon, le Royaume-Uni et l'Union européenne qui ont des monnaies internationales et qui constituent avec les États-Unis ce qu'on peut appeler un " triumvirat monétaire mondial ", ils pourront utiliser les " quantitative easing " via leurs monnaies d'ajustement sur le dollar " pour financer leurs importations de pétrole. Le krach pétrolier aura créé une crise mondiale en particulier pour les pays émergents sauf la Russie et des pays de l'OPEP qui bénéficieront de la hausse des prix du pétrole. Cette crise permettra de diminuer le déséquilibre de la croissance entre l'Occident et les pays émergents.

Sur le plan de l'opinion musulmane, l'Occident aura probablement le soutien des nouveaux régimes islamistes arabes compte tenu de la

reconnaissance qu'ils ont vis-à-vis de lui puisqu'il a concouru à leur prise de pouvoir. Cependant les peuples musulmans (tunisien, libyen, égyptien, libanais, marocain, algérien...) ne seront pas dupes n'ignorant pas que les États-Unis ont toujours cherché à les asservir par les guerres et le soutien constant accordé à Israël dans ses attaques contre les pays arabes. Quant à l'opinion occidentale matraquée depuis plus d'une décennie par une guerre contre l'Iran, elle aura à juger au vu des résultats de la guerre.

Il est incontestable que la guerre menée par les États-Unis va se terminer par " un désastre pour l'Iran et un changement de régime pour la Syrie ". Plus grave encore, l'Iran affaibli militairement ne pourra pas éviter une " seconde étape à terme ", c'est-à-dire l'" invasion et l'occupation ". Ni la Russie, ni la Chine ne pourront s'opposer à l'occupation de l'Iran par la crainte de provoquer un troisième conflit mondial.

L'expérience de la guerre en Irak en 2003 montre que, sans le soutien de la Syrie et de l'Iran à l'Irak, et le retournement de la situation qui a mis les forces américaines en très grande difficulté (enlisement sans issue de crise), l'establishment aurait pu mettre son plan du Grand Moyen-Orient (GMO) à exécution. Ce qui veut dire que le monde arabo-musulman serait démembré en petits États qui ne mettront plus en danger la superpuissance américaine. Du moins pour les États qui s'opposent à la superpuissance. Par exemple, un Kurdistan serait créé et constitué de territoires prélevés de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie. Ce dernier pays sera compensé par d'autres territoires prélevés des États voisins (Syrie, etc.). Un démembrement qui se fera selon les sensibilités religieuses et ethniques des populations.

Le seul bastion qui s'opposait réellement à la superpuissance américaine mis hors de combat et probablement remodelé ouvrira voie à d'autres remodelages. Rien ne pourra alors arrêter d'autres événements. Par exemple, Israël s'emploiera à bâtir son " Grand Israël " au détriment des territoires arabes (Palestine, Liban, Syrie, Sinaï...). L'Égypte, en tant qu'allié pourrait être compensée par des territoires prélevés du Soudan. Le remodelage territorial se poursuivrait en Afrique du Nord : Libye, Algérie, Maroc, Mali, Sahara occidental, etc.

Quant à la Russie et la Chine, elles perdront sur toute la ligne. La Russie, même si elle bénéficie de la hausse des prix du pétrole, sera astreinte à évacuer le port Syrien de Tartous. La Chine perdra son allié, l'Iran. Toutes ces avancées qui mettent fin à une attente d'une guerre depuis 2003 et d'un conflit patent qui date depuis l'avènement de l'ayatollah Khomeiny en 1979 vont se résoudre par une victoire totale pour les États-Unis.

Une question se pose : " Pourquoi les États-Unis ont attendu si longtemps pour entrer en guerre contre l'Iran ? " Alors que les États-Unis qui pointaient déjà l'Iran comme le commanditaire du terrorisme chiite en Irak. Si les menaces de guerre en 2006 étaient suivies d'un conflit armé avec l'Iran, les États-Unis auraient évité une débâcle en Irak qui a commencé à être palpable dès 2005 ?

7. L'escalade de la guerre " au Moyen-Orient : la dissuasion nucléaire iranienne

La même question peut se poser au

camp adverse, mais inversée. Pourquoi les Iraniens ont pratiquement défié l'Occident, alors qu'ils étaient d'avance partant perdants dans un conflit inégal, meurtrier, destructeur et sans recours ? Ni la Russie, ni la Chine n'interviendraient malgré un soutien en armements que ces deux puissances pourraient accorder à l'Iran.

Que représenteraient ses missiles de courte et moyenne portée face à l'armée des États-Unis ? Et ses lancements de missiles Shahab 1, 2 et 3, très médiatisés par l'Iran. Une guerre psychologique menée à la fin en vain. Il est vrai que l'Iran a été agressé par l'Occident alors qu'il n'a agressé personne. Mais la guerre contre l'Irak menée par la coalition sous l'égide des États-Unis aurait dû le dissuader de braver la superpuissance.

Il faut rappeler que l'Irak, après le cessez-le-feu intervenu au cours de l'été 1988 avec l'Iran, a préconisé un " système de sécurité arabe indépendant ", ce qui est inacceptable pour les États-Unis. Piégé en juillet 1990 par l'ambassadrice April Glaspie qui lui a affirmé que son pays n'a pas d'opinion sur les frontières de l'Irak avec le Koweït, l'Irak envahit le Koweït le 2 août 1990. La suite est connue. Les États-Unis à la tête d'une coalition de 39 pays ont déclenché l'opération " Tempête du désert " en janvier 1991 par des bombardements massifs sur les villes irakiennes, effectués par des avions venus de la base américaine de Diego Garcia, dans l'Océan indien, de l'Espagne et de Grande-Bretagne et des 6 groupes aéronavals. Un total de 1350 avions de combat (et 1500 hélicoptères) contre 240 avions irakiens. Une coalition de 938 545 hommes contre 530 000 irakiens. En six semaines, le territoire irakien a reçu autant de bombes que l'Allemagne reçut pendant toute la Seconde Guerre mondiale : 88 500 tonnes sont larguées lors de 110 000 sorties aériennes. Soit 2619 sorties par jour. La deuxième guerre du Golfe qui a chassé les troupes irakiennes du Koweït, et laissé une région en ruine, ravagée par des marées noires et des puits de pétrole en feu. Environ 100 000 entre morts et blessés en Irak en deux mois, et des pertes civiles estimées entre 50 000 et 130 000 morts dont plus de 30 000 dans l'insurrection qui a suivi en 1991. Que pèserait alors l'Iran sur la balance ? L'Iran savait qu'il n'avait aucune chance avec la puissance de feu de la superpuissance américaine. Il sait ce qu'il en a coûté à l'Irak et à son armée, présentée comme la " quatrième armée du monde " (après les États-Unis, la Russie et la Chine), bardée d'armes de destructions massives. Alors qu'en réalité, ce pays n'est qu'une puissance moyenne du tiers-monde.

Donc, dans une " guerre conventionnelle avec les États-Unis ", il est évident que l'Iran, comme l'Irak au début de la guerre en 1991, ne peut qu'essuyer des ravages en pertes humaines et en infrastructure militaires et civiles. Pourtant, il n'a pas faibli dans son défi à l'Occident. Malgré la disproportion des forces armées avec les États-Unis, il est resté ferme dans sa position sur le problème nucléaire. Aux menaces israéliennes, il répondait par une rhétorique de guerre, à maintes fois, il a annoncé des représailles extrêmement dures contre Israël. Même la Russie et la Chine ne se sont pas inquiétées outre mesure du sort de l'Iran en cas de conflit armé entre l'Iran et les États-Unis. Ni de leurs intérêts stratégiques dans cette région centrale du monde qu'elles " pensaient comme sûrs ".

A suivre...

EL-TARF

Fermeture de 19 commerces

A. Ouelal

Les services de la D.C.P ont effectué durant la mi-février passé 810 contrôles qui ont fait ressortir 197 infractions ayant nécessité de dresser 196 procès-verbaux.

Les diverses marchandises saisies

s'élèvent 651 quintaux d'une valeur de 45.155.00 DA alors que la valeur des marchandises non facturées s'élève à 12.844.930,00 DA. Au terme de ces contrôles, 19 commerces ont été fermés pour absence des registres de commerce et non respect des conditions d'hygiène.

Par ailleurs, les mêmes services

mènent depuis le début de ce mois, une opération de sensibilisation auprès des stagiaires de la formation professionnelle ainsi que les collégiens et les lycéens, sur l'hygiène des produits alimentaires, l'étiquetage et autres aspects liés à la sécurité des produits destinés à la consommation.

OUARGLA

Hommage à la femme du Sud

La valorisation du rôle de la femme dans la société a marqué jeudi la célébration de la Journée mondiale de la femme dans plusieurs wilayas du sud du pays. Cette place de choix qu'occupe la femme dans la société algérienne a été illustrée par l'organisation, à Ouargla, d'une réception en l'honneur des femmes ayant des activités réussies, en plus d'une exposition d'activités artisanales féminines.

Une quinzaine de femmes artisans, versées dans les domaines de la couture et de la broderie, ont été honorées lors d'une réception organisée par l'association «Abi Haddour» dans le vieux Ksar de Ouargla.

A Laghouat, la journée a été marquée par des activités rendant hommage au rôle de la femme, dont une réception en l'honneur de 10 femmes agents de la Sûreté de wilaya, en présence de la présidente de l'Union nationale des femmes algé-

riennes (UNFA) de la wilaya.

L'occasion a donné lieu à l'ouverture, au centre de formation professionnelle Chahid Ahmed Bourezg, d'un salon des métiers, avec la participation d'une cinquantaine de femmes artisanes de Laghouat, en plus de l'organisation d'une réception en l'honneur des formatrices et des stagiaires inscrites pour la nouvelle session de la formation.

La wilaya de Naâma a mis à profit cette opportunité pour valoriser les actions d'alphabétisation de la gent féminine, à travers la tenue d'une rencontre sur la mission socio-éducative des Mourchidate qui ont contribué à libérer près de 400 femmes de l'illettrisme.

Les associations féminines d'Illizi, à l'exemple de «Afak» (horizons) ont, pour leur part, organisé des visites aux services de maternité et de l'enfance assistée, remis des cadeaux et des prix au staff féminin exerçant au niveau de ces

services, et animé des communications sur les nouveaux programmes prônés par l'Etat en faveur de la femme rurale.

Outre des tournois sportifs féminins mis sur pied à travers différentes communes de la wilaya d'Illizi, à l'initiative de l'association sportive féminine «Seidate El-Tassili» (Dames du Tassili), une réception a été organisée en hommage aux douanières exerçant dans la région.

Des expositions ont été mises sur pied par des femmes à Djanet, reflétant le produit et le savoir faire artisanal que préserve jalousement la femme targuie.

Une exposition sur les activités de la maroquinerie et l'habit traditionnel, apanage de la femme chez les Imouhag, a également été organisée dans la commune d'In-Amenas par la commune en signe de reconnaissance aux efforts de la femme locale dans la pérennisation du patrimoine matériel de la région.

Le tourisme entre perspectives et attentes des citoyens

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du Tourisme et de l'artisanat, chargé du tourisme, M. Mohamed Amine Hadj Saïd, a plaidé, jeudi à Ouargla, pour la création de structures d'accueil répondant aux spécificités de la famille algérienne.

Lors de l'inspection d'une série d'installations touristiques dans la wilaya, le secrétaire d'Etat chargé du tourisme a invité les opérateurs à opter pour la création de structures d'accueil touristiques susceptibles de répondre aux attentes des citoyens.

L'Algérie, avec son tourisme saharien, «renferme de larges potentialités offrant une panoplie de produits touristiques à même de satisfaire l'ensemble des catégories sociales algériennes», a estimé M. Hadj Saïd, tout en mettant l'accent sur la conjugaison des efforts pour promouvoir cette destination afin d'attirer des touristes, algériens et étrangers. M. Hadj Saïd a souligné que «la stratégie de l'Etat concernant le développement du tourisme repose sur plusieurs axes, dont la commercialisation du produit touristique saharien, la formation des personnels, ainsi que l'encouragement et le financement de l'investissement dans le secteur».

Il a indiqué, dans ce cadre, que «plusieurs conventions ont été signées dernièrement par le minis-

tère du Tourisme et des institutions bancaires pour l'accompagnement des opérateurs», avant de rappeler certaines mesures préconisées par l'Etat pour développer le secteur, à l'instar de l'octroi de concessions au dinar symbolique.

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme s'est rendu à la région du Grand Touggourt où il a visité le siège de la zaouïa (confrérie) Tidjania à Témacine et reçu un aperçu sur l'histoire de ce lieu de culte, ses missions et ses activités, dont l'atelier de l'artisanat (couture et broderie) ouvert à plusieurs jeunes filles de la région.

Il s'est également enquis, dans la même région, des travaux d'aménagement du lac de Témacine, confiés à une entreprise publique pour un coût de 1,1 milliard de DA et un délai de réalisation de huit mois. Ces travaux portent notamment sur la réalisation d'espaces verts, de réseaux d'irrigation, d'éclairage public, de revêtement des voies d'accès et de protection des berges du lac.

Le secrétaire d'Etat a ensuite inspecté, dans la commune de Nezla, l'hôtel «Oasis» d'une capacité d'hébergement de 138 lits, répartis sur 69 chambres. Cet édifice, dont l'ouverture remonte à 1972, a bénéficié d'une opération de réamé-

nagement dans le souci d'impulser l'activité touristique dans la région.

Lors de cette tournée, M. Hadj Saïd a inspecté également le projet de réalisation pour un investissement de 247 millions de DA, d'une structure hôtelière privée de 38 chambres, livrable dans 24 mois. Dans la région d'Ouargla, M. Hadj Saïd a visité le projet de la zone d'expansion touristique (ZET) de Hassi Ben Abdallah, doté d'une enveloppe de 19 millions de DA pour la réalisation d'une série d'opérations, dont un lac en cours d'aménagement.

Le projet de création d'un village touristique dans la zone de Bour El-Haicha, à une dizaine de kilomètres d'Ouargla, a fait également l'objet de la visite de M. Hadj Saïd.

Selon la fiche technique de ce projet, ce futur village qui comptera 160 chambres, sera conçu avec des matériaux de construction locaux et disposera d'une série d'espaces verts et de moyens de détente et de loisirs.

La visite de travail d'une journée du secrétaire d'Etat chargé du tourisme dans la wilaya d'Ouargla a été couronnée par une séance de travail avec les cadres locaux et des opérateurs du secteur, consacrée à la situation et aux perspectives du développement du secteur dans la région.

MILA

Le gaz de ville pour 3.000 foyers

Quelque 3.000 foyers de plusieurs mechtas et groupements ruraux de la wilaya de Mila seront prochainement raccordés au réseau de gaz naturel, a indiqué mardi le directeur de l'Energie et des mines (DEM), Lazhar Kemini.

Les travaux de réalisation de cette opération, inscrite au titre du programme quinquennal 2010-2014, seront lancés «dès l'été», a précisé le même responsable au cours d'une

visite d'inspection du wali dans plusieurs zones rurales de la daïra d'Oued Endja.

Un autre programme visant le raccordement de huit quartiers situés dans les villes de Mila, de Zeghaia et de Skhouna (Beni Guecha), est également en voie de lancement, a-t-il ajouté, soulignant que ces actions contribueront à augmenter le taux de couverture de 60 à 80% d'ici à la fin de l'année 2014.

Plusieurs décisions ont été prises par le wali de Mila lors de cette visite d'inspection qui lui a permis de prendre connaissance des préoccupations des citoyens, notamment ceux du village El Djelama qui surplombe le barrage de Beni Haroun. C'est ainsi qu'il sera procédé au goudronnage de la route reliant cette mechta et la commune de Sidi-Merouane et à la création d'un réseau d'assainissement.

ANNABA

Le monologue «Maya» sur le podium

Le monologue intitulé «Maya», du théâtre «Mosaique» de Sidi Bel-Abbes a décroché le prix Keltoum du meilleur spectacle du festival national de la production théâtrale féminine, clôturé jeudi à Annaba. Cette oeuvre, écrite et mise en scène par Hichem Boussahla, a convaincu le jury du festival grâce à la qualité de la thématique et du jeu de la comédienne Souad qui a su marier danse, chants et paroles pour raconter les déboires des émigrants clandestins.

Le prix de la meilleure interprétation féminine a été décerné à la comédienne Halimi Benbrahim pour son rôle dans la pièce Bouzenzel du théâtre régional de Batna, tandis que le prix de la meilleure interprétation masculine est revenu au comédien Ahmed Meddah pour son rôle dans la pièce «Nissa billa Malamah» de Blida.

Tounes Ait Ali, du théâtre régional de Guelma a reçu le prix de la meilleure mise en scène pour la pièce «Kharjat», les prix des meilleures scénographie, chorégraphie et musique étant revenus, respectivement, à Mourad Bouchhir et à Samar Daoud de Blida et à Rahima Khelfaoui de Béjaïa.

Des artistes Doudja Achachi et Bahia Rachedi ont été honorées en reconnaissance de leur contribution à la promotion de la culture dans le pays, tandis que la pionnière de la prise de son, la technicienne Soumia Derghal du théâtre régional d'Annaba, a été gratifiée lors de la cérémonie de clôture de ces joutes théâtrales, tout comme la réalisatrice Hamida Ait El Hadj.

Au total, onze pièces de théâtre dont une hors compétition ont été présentées lors de la deuxième édition du festival national de la production théâtrale féminine, dédié à la défunte comédienne Wafia Belarbi qui fut membre de la troupe du Front de Libération Nationale (FLN) pendant la Révolution et sociétaire du théâtre national algérien (TNA) où elle a campé des rôles dans les pièces d'Ould Abderrahmane Kaki et d'Abdelkader Alloula.

Les recommandations, adoptées au terme de cette 2ème édition, ont notamment insisté sur la création d'un site web réservé exclusivement aux productions théâtrales féminines et sur l'encouragement des comédiennes à s'initier aux techniques de la mise en scène et de l'écriture de scénarii.

Les huissiers se concertent

La «saisie dans l'immobilier et les procédures de vente et de répartition de ses revenus» était au centre d'une rencontre régionale de formation qui a réuni, jeudi à Annaba, 300 huissiers venus de Tébessa, d'Annaba, de Skikda, de Jijel, de Constantine et d'Oum El Bouaghi.

Cette rencontre à laquelle ont également pris part des juges, des experts, des avocats, des notaires et des directeurs des Domaines, «vise à approfondir et les connaissances des huissiers en vue d'une bonne application des jugements et afin de leur permettre de maîtriser les procédures juridiques réglementant les opérations de saisie dans l'immobilier», a indiqué le président de la chambre régionale

des huissiers de l'Est algérien.

Elle permettra également aux huissiers de mieux maîtriser les nouvelles dispositions relatives au code civil et administratif en vigueur, et de soulever les préoccupations auxquelles est confrontée cette corporation, s'agissant notamment de la question des saisies dans l'immobilier, a ajouté M. Saci Sekkache.

«La saisie de l'immobilier non enregistré dans les conservations foncières», ainsi qu'aux dispositions liées à la vente et à la distribution des revenus de l'immobilier et les problèmes y afférents», ont constitué la toile de fond des travaux de cette rencontre organisée par la chambre régionale des huissiers de l'Est du pays.

BÉJAÏA

Salon de la formation

Une vingtaine d'exposants, couvrant plusieurs domaines d'activités pédagogiques et/ou didactiques, ont pris part au 1er salon national de la jeunesse et de la formation ouvert jeudi à Béjaïa. Organisé à la grande surface du lac d'Ihaddadène par l'agence de communication «Probox», l'événement, qui regroupe essentiellement des écoles de formations privées agréées, vise à informer la frange juvénile sur les formations inhérentes aux nouveaux métiers, notamment l'informatique, les technologies de l'information et la gestion.

«Le but de ce salon est d'éclairer les jeunes sur les différents métiers et filières de formation spécialisés et au-delà, les orienter sur les types de projets pro-

fessionnels à construire», a indiqué un représentant d'une école locale de formation, précisant que les formations proposées «visent à forger des profils adaptés aux nouvelles opportunités offertes sur le marché du travail».

La manifestation, étalée sur une semaine, entend également constituer un espace d'échanges pour le mouvement associatif, convié à rendre compte de ses activités et de ses besoins en compétence. Des organismes, spécialisés dans le microcrédit, à l'instar de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) y prennent part également pour expliquer leur dispositif et les avantages accordés aux porteurs de projets économiques pour entreprendre leur aventure entrepreneuriale.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 rabie athani 1434

| | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 05h41 | Dohr 12h58 | Assar 16h17 | Maghreb 18h54 | Icha 20h11 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



GHARDAÏA

La criminalité, les accidents et le reste

Dans son bilan annuel de 2012, la gendarmerie nationale de la wilaya de Gharadaïa a traité pas moins de 6072 affaires qui ont concerné 2028 personnes dans de différents délits.

Aïssa Hadj Daoud

Ce bilan 2012 qui vient alourdir celui des services de la police pour la même période, prouvant l'implacable lutte quotidienne contre la criminalité sous toutes ses formes. La criminalité routière et l'insécurité publique qui ravagent toutes deux l'immense réseau routier et les communes de la vallée du M'Zab.

Selon la gendarmerie nationale de la wilaya de Gharadaïa, 268 accidents de la route ont fait, durant l'année 2012, 65 mors et 516 blessés entre la route nationale n°1 et les routes départementales, c'est-à-dire loin du réseau rou-

tier urbain «surveillé» par la police qui pour la même période, signale 282 accidents de la route qui ont fait 11 décès et 354 blessés. Additionnés, les deux bilans (celui de la gendarmerie et de la police) révèlent qu'en 2012, les roues ont tué 76 personnes et blessés 870 passagers. Pour les deux services de sécurité routière, les délits restent les mêmes, c'est-à-dire la défaillance humaine (le non respect du code de la route, les dépassements dangereux, l'excès de vitesse, la défaillance mécanique (le vieillissement du parc roulant) et la vétusté de certains tronçons routiers. Pour sa part, la gendarmerie a procédé au retrait de

5963 permis de conduire alors que la police a retiré de son côté 6275 permis de conduire, soit un total de 12.248 permis de conduire retirés. Pour l'activité judiciaire, 2028 affaires ont été traitées par la gendarmerie, soit 452 crimes et 1576 délits, alors que les services de la police se sont penchés sur 2072 affaires.

Les deux bilans font ressortir que 4100 affaires de délits et crimes en 2012 ont été renvoyées vers les tribunaux de la wilaya de Gharadaïa. C'est dire que la lutte contre les fléaux de la route et la criminalité à l'intérieur des communes est quotidienne pour les deux services de sécurité.

Les femmes entrepreneurs veulent un quota des marchés publics

Les participantes à un séminaire sur l'entreprenariat féminin ont revendiqué, jeudi à Gharadaïa, un quota d'accès aux marchés publics demandant à être «partie prenante» du développement national.

«Les entreprises gérées par des femmes trouvent d'énormes difficultés à accéder à des marchés publics à dominante masculine», a indiqué la présidente et fondatrice de l'association algériennes des managers et entrepreneurs (AME).

«Nous requérons des mesures nécessaires pour faciliter aux femmes entrepreneurs l'accès aux sources de financement et aux marchés publics, afin qu'elles participent de facto au développement socio-économique du pays», a affirmé Mme. Khedidja Belhadi.

Se défendant de «tout féminisme exacerbé», les participantes ont plaidé pour une place dans le monde profes-

sionnel pour lutter contre «le chômage structurel qui touche notre société, en générale, et la population féminine, en particulier».

La femme veut, par le travail, gagner son «indépendance sociale et financière relative», ont-elles soutenu.

Reconnaissant que l'Etat oeuvre à la réalisation d'une parité entre les hommes et les femmes, la propriétaire d'une entreprise de Bâtiment et travaux publics a confié toutefois que «trouver des projets, des chantiers ou des études au sein des réseaux masculins, relève de l'utopie dans notre société».

Pour la présidente de l'AME, seules 11.094 entreprises sont gérées par des femmes, soit 8% des entités économiques recensées par le centre national du Registre de commerce en 2011.

Cette rencontre, qui sera suivie d'autres dans différentes régions du pays, se veut un espace de sensibilisa-

tion et de formation à l'adresse des femmes pour relever le défi, construire une société citoyenne et permettre à un gigantesque gisement humain de s'exprimer, a-t-on souligné.

Organisée par l'AME, en collaboration avec US Middle East Partnership Initiative (MEPI) et la Chambre de commerce et d'industrie du M'Zab (CCIM), cette rencontre a regroupé une centaine de femmes entrepreneurs d'Alger, de Gharadaïa et de wilayas limitrophes.

Au programme de cette rencontre figure des conférences sur le rôle des ONG dans le changement, l'entreprenariat féminin, ainsi que sur le réseautage et l'information, animées par un panel d'experts et de consultants.

En marge de la rencontre, une convention sur le développement des actions de partenariat et de formation a été signée par les responsables de l'AME et la CCIM.

BLIDA

Il se faisait passer pour un officier de la sécurité militaire

Tahar Mansour

Alors qu'elle se dirigeait vers la gare routière Guessab de Blida, une femme fut abordée par un individu qui était descendu de sa voiture et qui lui a fait entrevoir une carte professionnelle de manière très rapide en l'informant qu'il était un colonel de la sécurité militaire et qu'il voulait fouiller son sac. Prise au dépourvu, la citoyenne lui donna son sac dans lequel se trouvait son téléphone portable et d'autres objets propres à une femme. L'homme s'empara alors du téléphone portable et informa l'infortunée qu'elle pou-

vait le récupérer auprès des services desquels il fait partie. Dès le départ du prétendu officier, la femme se présenta auprès des services de police pour déposer plainte et des recherches furent aussitôt entreprises. Quelques heures plus tard, l'homme en question fut localisé au niveau de la gare routière et arrêté. La femme reconnut aussitôt celui qui lui avait volé son téléphone portable. Le faux colonel a été présenté auprès du procureur de la république près le tribunal de Blida qui le plaça en détention préventive sous le chef d'inculpation d'usurpation de fonction.

Un escroc sous mandat de dépôt

Décidément, se présenter devant autrui comme étant un officier des services de sécurité militaire semble être devenu une mode pour les malfaiteurs pour s'approprier des biens d'autres personnes, allant jusqu'à la menace. Ainsi, après celle de la gare routière qui a vu un individu se présenter comme un colonel de la sécurité militaire devant une inconnue, c'est un autre qui se présente comme tel mais cette fois devant celle qui allait devenir, selon lui, son épouse. Ainsi, une jeune femme s'est présentée dernièrement auprès de la 1^{ère} sûreté urbaine de Blida pour déposer plainte contre un de ses collègues qui l'avait escroquée d'une somme de 20 millions de centimes. En effet, selon les déclarations de la plaignante, elle était en liaison avec son collègue qui lui avait promis le mariage et, au fil des jours, il lui avait déclaré qu'il était en fait un agent des services de sécurité militaire et qu'il occupait ce poste de fonctionnaire comme couverture seulement. Il y a de cela un ou deux mois, le futur fiancé informa sa dulcinée qu'il allait déposer un dossier pour l'acquisition d'un

logement auprès de l'AADL et qu'il avait besoin de la somme de 20 millions de centimes. Elle lui remit aussitôt la somme demandée, surtout qu'il lui avait promis le mariage aussitôt après. Mais les jours, les semaines puis les mois passèrent sans que rien n'apparaisse. Après les premiers doutes, la jeune femme acquit la certitude qu'elle a été victime d'une escroquerie en bonne et due forme et s'empressa de rompre sa relation avec son collègue en lui demandant de lui rendre son argent. Mais elle fut surprise par son refus puis par des menaces qu'il lui envoyait par le biais de SMS sur son téléphone portable et elle décida alors de déposer plainte auprès de la police. L'enquête qui s'en suivit permit d'identifier l'individu et de s'assurer qu'il ne faisait partie d'aucun service de sécurité et il fut arrêté. Présenté auprès du procureur de la république près le tribunal de Blida, le deuxième faux officier des services de la sécurité militaire a été placé en détention préventive sous les chefs d'inculpation d'escroquerie, usurpation de fonction, menace et diffamation.

T. M.

SKIKDA

Un bureau du service national

Le général major Mohamed-Salah Benbicha, directeur du service national au ministère de la Défense nationale, a procédé jeudi à l'inauguration du bureau du service national de la wilaya de Skikda.

Cette nouvelle structure, ouverte au centre-ville, dans l'enceinte du secteur militaire opérationnel, évitera désor-

mais aux jeunes concernés de cette wilaya de se déplacer, comme ils le faisaient auparavant, vers les bureaux d'Annaba ou de Constantine, a souligné cet officier supérieur.

Le bureau du service national «recevra à partir de ce jour les jeunes gens des 38 communes de la wilaya de Skikda qui compte 900.000 habitants

et où il est recensé 9.370 citoyens concernés par le service national pour la classe 2013», a indiqué le général major Benbicha, au cours d'une allocution prononcée à cette occasion en présence du général Saïd Mammeri, commandant Air de la 5^{ème} région militaire, ainsi que des autorités locales civiles et militaires.

BATNA

Mouvement de protestation de la Protection civile

Les membres de la commission déléguée mardi à Batna par la Direction générale de la Protection civile, au lendemain du mouvement de protestation observé mercredi par les éléments de ce corps, ont affirmé jeudi avoir «entendu les deux parties» et une décision sera prise «au plus haut niveau».

Les membres de cette commission qui venaient d'assister à une conférence de presse animée par le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Larbi Zerzi (dont les protestataires avaient réclamé le départ), ont souligné qu'une décision sera prise «au plus haut niveau».

Le directeur de wilaya de la Protection civile a estimé, au cours de la conférence de presse, que la «ma-

jorité des 14 points de revendication des travailleurs était infondée».

Il a également considéré que les véritables causes de la protestation étaient liées à des «mutations d'éléments» effectuées, selon lui, «dans l'intérêt général».

Le colonel Zerzi a également indiqué que le recrutement dans les rangs de la Protection civile «a lieu sur concours national» et d'ajouter que le «surplus d'agents dans les zones de Batna et de Merouana a rendu nécessaires les mutations d'agents vers les nouvelles unités implantées en régions enclavées».

Le même responsable a également déclaré avoir présenté à la commission une demande de mise à la retraite qui, a-t-il précisé, «n'a rien à voir avec le

mouvement de protestation». Les membres de la commission et le directeur de wilaya ont indiqué, au cours de cette conférence de presse, que «tout est rentré dans l'ordre dans l'ensemble des unités où le travail n'a été à aucun moment interrompu».

Le mouvement de protestation avait débuté mercredi dans l'enceinte de l'unité principale située dans la zone industrielle de Batna. Plus 200 éléments des différentes unités avaient réclamé le départ du directeur de wilaya auquel ils reprochent des «dépassements» et des «pratiques de marginalisation».

Ils ont également provoqué l'annulation des festivités prévues pour commémorer la Journée mondiale de la Protection civile.

MÉDÉA

Le programme d'habitat réalisé à 35%

Le programme d'habitat, d'une consistance de 73.220 logements, tous types confondus, affecté à la wilaya de Médéa, au titre des quinquennats 2004-2009 et 2010-2014, a été réalisé à 35%, selon les services de la wilaya. Ce taux de réalisation représente, en terme quantitatif, 25.932 logements, dont 15.820 logements ruraux et 7358 logements socio-locatifs, répartis entre les différentes tranches de logements inscrites à l'indicatif du secteur de l'habitat, depuis l'année 2004, a-t-on indiqué de même source. Il est indiqué, par ailleurs, qu'au moins 17.592 autres unités, parmi lesquelles figu-

rent une tranche de 7247 logements socio-locatifs (LSL) et 2162 logements socio-participatifs (LSP), sont «en cours de construction» et enregistrent un taux d'avancement des travaux oscillant entre 20 et 70 %.

Les projets en cours de réalisation représentent, a-t-on précisé, 24 % du programme d'habitat initial, confié pour exécution à divers opérateurs, tant publics que privés.

La même source a estimé le nombre de logements non lancés, à ce jour, à 28.781 unités, dont 19.248 logements socio-locatifs, ce qui équivaut à 39 % de ce programme, faisant observer que la réalisation de 879 unités, de types LSP, LSL et LPA, n'est pas encore affectée.

Le logement mobilise les enseignants du supérieur

A. Mallem

Pressé par ses adhérents qui commencent à nourrir de sérieuses inquiétudes à propos des programmes de logements que les autorités publiques ont lancés en leur faveur depuis 1998, le bureau de wilaya de Constantine du syndicat national des enseignants du supérieur (SNEU) et les enseignants montent au créneau ce lundi pour interpellier à ce propos les secteurs concernés. Au cours d'une assemblée générale qui sera organisée lundi 11 mars à 11h à l'auditorium M.S. Benyahia de l'université Constantine 1 (Mentouri), le SNEU compte également définir les critères d'attribution, relancer le projet de création de coopératives de logement proposé aux enseignants par la tutelle et enfin recueillir les propositions de ses membres pour faire aboutir les démarches envisagées dans ce sens.

M. Benmohamed, chargé des affaires sociales au syndicat SNEU de Constantine qui regroupe les enseignants des trois universités de Constantine 1, 2 et 3, président de la commission universitaire de logement et membre de la même commission installée au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, nous a contactés, hier, pour nous informer de la tenue de ce rassemblement qui sera présidé par le secrétaire national du syndicat, M. Amarna Messaoud, et auquel ont été invités, outre les sortants à la retraite, les autorités locales et les recteurs des trois universités. Invité à expliquer le contenu des programmes lancés, la situation des logements réalisés et des restes à réaliser, etc., notre interlocuteur s'étalera beaucoup sur cet aspect en indiquant que le sujet comporte beaucoup de zones d'ombre qu'il faut éclairer.

« Il y a ce programme de 470 logements de fonction dont 200 seulement ont été entamés, et le chantier a été apparemment abandonné par la DLEP », a-t-il indiqué. « Et les enseignants, dont les demandes ne cessent de s'accumuler, s'inquiètent beaucoup de cette situation », relève notre interlocuteur. Ajoutant dans ce contexte « qu'il y a aussi le programme lancé en 1998 dans la commune de Didouche Mourad dans lequel les enseignants ont bénéficié de 350 logements et les tra-

vailleurs de 150. La distribution de ces logements a été faite au cours des années 2001 et 2002, mais on ne connaît pas les critères d'attribution. On aimerait savoir comment et à qui ont été distribués les logements, si tous les critères d'attribution ont été respectés. On ne sait pas aussi si tout le programme a été achevé ». Selon les enseignants et les travailleurs qui habitent dans cette commune (Didouche Mourad), il y a entre 50 et 100 logements qui n'ont pas été octroyés, dira-t-il encore.

Evocant l'actualité du dossier logement sur lequel se penche actuellement son syndicat, M. Benmohamed a signalé que les représentants du SNEU sont allés demander audience au wali jeudi, mais qu'ils n'ont pas été reçus par le chef de l'exécutif qui avait un calendrier chargé. « Nous voulons avoir des informations sur le programme de logements de fonction qui vont être distribués incessamment », a-t-il affirmé en signalant qu'il a laissé une invitation au wali pour assister à l'AG du lundi prochain.

Faisant un retour sur l'idée de création de coopératives immobilières des enseignants du supérieur, M. Benmohamed dira que l'idée est encouragée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tout autant que par le ministre de l'Habitat, et ce dans le but évident de diminuer la pression subie dans ce domaine. « Nos statistiques indiquent en effet qu'il y a un peu plus de 400 demandes de lots de terrain faites par les enseignants qui veulent se constituer en coopératives immobilières et construire leurs propres logements avec leurs propres fonds ». « Nous voulons aussi réactiver le fameux prêt à la construction individuelle pour le secteur de l'enseignement supérieur auquel avait fait allusion il y a quelque temps M. Sidi Saïd, secrétaire général de l'UGTA. Le montant de ce prêt remboursable à terme et sans intérêts a été plafonné à 700 millions de centimes. La majorité des enseignants ont adhéré à cette idée », a-t-il conclu en signalant qu'il ne participera pas à l'AG du 11 mars car, dit-il, il assistera le même jour à la réunion de la commission nationale universitaire du logement au cours de laquelle devraient être définis les critères d'attribution ainsi que les différents types de programmes qui seront offerts aux enseignants du supérieur.

Le casse-tête du LPA

A. El Abci

Les souscripteurs au logement promotionnel aidé (LPA) ont sollicité des autorités de la wilaya une intervention salutaire à l'effet de mettre un terme aux pratiques qualifiées d'illégales d'un promoteur, qui a imposé « une augmentation irréaliste » de la valeur de la première tranche.

Plusieurs de ces souscripteurs ont déjà tenu des sit-in devant le siège de l'entreprise à la nouvelle ville d'Ali Mendjeli, devant celui de la wilaya, etc., pour protester contre cette augmentation jugée « farfelue et irréaliste » de 84 millions de centimes au titre de la 1^{ère} tranche pour chaque logement, alors que les textes de loi concernant cette formule la fixent à 60 millions. Selon les souscripteurs, cette somme correspond aux 20% qui représentent le montant à payer comptant pour la 1^{ère} tranche. « Nous sommes désarçonnés, outrés et inquiets, car il exige ce montant sinon il nous menace de nous enlever de la liste des bénéficiaires, en plus, rien ne nous dit qu'il va s'arrêter là », s'inquiètent-ils. En tout cas, poursuivront-ils, c'est scandaleux et ce, en sachant que sur le terrain, ladite entreprise n'a même pas encore procédé à l'installation de son chantier et à plus forte raison à lancer les travaux, à l'exemple d'autres promoteurs. Les souscripteurs demandent aux autorités de la wilaya d'intervenir pour mettre un terme à ce scandale du promoteur, qui a

expliqué que le gros des 20 millions d'augmentation correspondent au paiement des assiettes de terrain qui ne sont pas subventionnées à 100%, alors que le reste est destiné aux frais du notaire. Chose que les concernés affirment avoir refusé catégoriquement dans leur majorité même si, avouent-ils, entre 10 et 15% des souscripteurs ont accepté, par crainte d'une exclusion, de payer cash le montant exigé.

Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya, M. Benyoucef, a indiqué dans une déclaration faite jeudi dernier à la radio régionale, que la loi doit être l'arbitre en la matière et que tout le monde est appelé à en respecter strictement les termes. Et le SG d'annoncer qu'une réunion de coordination avec tous les promoteurs chargés de la réalisation des logements LPA est programmée par la wilaya pour fixer de nouveau l'ensemble des dispositions administratives et pratiques, y compris la question du règlement des tranches et des redevances financières y afférentes, selon la loi, ainsi que le cahier des charges convenu entre les deux parties. Et dans tous les cas de figure, la relation entre le promoteur et le bénéficiaire doit être régie par la loi. Ainsi et de manière générale, s'il est exigé du promoteur qu'il respecte la loi en ce qui concerne les demandes de paiement de ses redevances, le souscripteur est également tenu de respecter les échéances et de payer à terme échu, conclut le SG.

Deux blessés dans un dérapage

Deux personnes, le chauffeur et son accompagnateur, ont été blessés dans un accident de la circulation qui s'est produit, jeudi matin à 4 heures, dans la daïra d'Ibn Ziad lorsque leur véhicule, un fourgon Peugeot Partner, a dérapé et s'est couché sur le bas-côté de la route. Selon les informations communiquées hier par la permanence de la Protection civile de Constantine, le chauffeur du véhicule, identifié par les initiales S. F. et âgé de 35 ans, a été blessé à la tête et au poignet de la main gauche. Le second passager, M. F. âgé de 22 ans, souffrait de douleurs et de quelques égratignures à l'œil droit. Quant au véhicule, il a subi des dégâts importants au niveau de la cabine avant qui a été sérieusement endommagée. La Protection civile a indiqué que les deux victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être acheminés au CHU Benbadis de Constantine.

Un acquis pour les enfants de Bouchama

Les jeunes du quartier Bouchama de Constantine ne retiennent plus leur joie depuis qu'ils ont vu venir, jeudi matin, les ouvriers délégués par la direction de la jeunesse et des sports pour poser la pelouse synthétique sur le terrain de sport aménagé derrière le bâtiment de 14 étages. Aussi, dans l'après-midi, après avoir achevé les examens scolaires du second trimestre, ils ont constaté que la pose du tartan était presque terminée et, comme l'évènement tombe bien avec le début des vacances scolaires de printemps, ils ont commencé à se préparer pour « essayer » la verte pelouse, douce et presque soyeuse, au cours de joutes footballistiques quotidiennes qui ne s'arrêteront qu'avec la tombée de la nuit. Souriant aux anges et trépidant d'impatience, les gamins du quartier qui accompagnaient les ouvriers dans leur travail de pose de la pelouse synthétique ont déclaré que « dorénavant, nous n'allons plus nous ennuyer pour passer les vacances de printemps d'été ».

Le 8 Mars jusqu'au 10 mars

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 Mars qui coïncide avec la journée du vendredi, la gent féminine de l'administration et des entreprises publiques a profité largement des hasards du calendrier en fêtant, pour certains secteurs, l'évènement une journée à l'avance, c'est-à-dire le jeudi. D'autres secteurs ont prévu de célébrer l'évènement... le 10 mars. Et c'est ainsi que beaucoup de travailleuses ont pu bénéficier, cette année, de quatre jours de congé payé. « De quoi je me mêle ! », nous ont lancé jeudi à la figure des travailleuses à qui nous avons fait observer la chose pour les taquiner.

A. Mallem

Les boulangers ne cèdent pas sur la baguette à dix dinars

A. El Abci

Une rencontre a eu lieu jeudi dernier entre la direction de commerce de Constantine et les boulangers de la wilaya, au siège du bureau local de l'union des commerçants, pour débattre de la proposition de revenir à l'ancien prix de 7,50 dinars la baguette, que les concernés ont considéré comme irréaliste et exprimé leur détermination à maintenir le prix de vente à 10 dinars. Ainsi, cette ultime tentative de l'administration à faire revenir les boulangers à de meilleurs sentiments, en abandonnant la récente augmentation à 10 dinars la baguette, n'a pas rencontré l'écho souhaité auprès des fabricants de pain.

Selon ces derniers, la proposition ne peut être appliquée, parce qu'elle ne tient pas compte de la réalité du terrain et des insurmontables problèmes qui minent leur créneau. Et de citer en substance, dans leurs interventions, que les augmentations ont touché tous les produits qu'ils utilisent dans la fabrication du pain, à savoir la farine, l'huile, la levure, le sel, etc. Et de faire remarquer que les prix de certains de ces produits ont été multipliés pratiquement par dix, sinon plus. Alors que le prix de la baguette n'a pas bougé depuis 1996, soit près de 20 ans. Toujours dans le cadre des augmentations des charges, les boulangers citent

également l'exemple des redevances Casnos, qui étaient à cette date de l'ordre de 3.000 dinars, et se chiffrent aujourd'hui à 32.400 dinars, soit dix fois plus. Concernant l'assurance de l'ouvrier, elle revient à 18.900 dinars par trimestre, contre seulement 3.450 quinze ans auparavant. Et de souligner que durant la même période, les prix de l'électricité, du gaz n'ont pas arrêté non plus de monter, faisant en sorte que la marge bénéficiaire des boulangers n'a fait que rétrécir d'année en année.

En outre, nous dira en marge de la rencontre le responsable du bureau local de la fédération des boulangers, Abdelaziz Bouguerme, que les fabricants de pain de la wilaya de Constantine ont relevé le prix à 10 dinars seulement le premier mars 2013, ne faisant en la matière que rejoindre ce qui est déjà pratiqué au niveau de nombreuses wilayas du pays où le prix de la baguette de pain à 10 dinars et en cours depuis des mois. Il ajoute « le représentant du directeur du commerce est venu avec des propositions qui ne tiennent plus la route, à l'instar d'appels et d'invitations à la patience et à l'esprit de responsabilité. Pour les concernés, une seule et unique chose peut les faire revenir sur l'augmentation de 10 dinars, à savoir une décision officielle du ministère de tutelle, qui devrait au préalable satisfaire les revendications des boulangers », dit-il encore.

APC de Constantine Vers le dégel des œuvres sociales

« Nous avons donné un délai d'un mois à l'administration communale pour réaliser toutes les revendications que nous avons présentées par écrit, jeudi, au président de l'APC dans le sillage du sit-in de protestation que nous avons organisé, le même jour, devant le siège de l'hôtel de ville », nous a déclaré, hier, M. Mansouri, secrétaire général de la section syndicale du Snapap de l'APC de Constantine. « Dans le cas contraire, a-t-il averti, nous élèverons nos protestations à un niveau supérieur, auprès du wali, en tenant des sit-in devant son cabinet ».

« Dimanche 10 mars, nous allons avoir une copie du procès-verbal de notre rencontre avec le premier responsable de la commune et suivre l'application des décisions que le maire nous a promis de prendre », dira M. Mansouri. Sur ce point, ce syndicaliste a indiqué que le P/APC a accepté toutes les revendications qui lui ont été présentées par écrit. « Ainsi, a expliqué M. Mansouri, en ce qui concerne le blocage de l'agrément de la commission des œuvres sociales, le maire a garanti à la délégation du Snapap, composée notamment du responsable de la commission des œuvres sociales, de moi-même et du secrétaire général du bureau de wilaya du syndicat, désignée par les protestataires dans le sillage du sit-in de protestation, qu'il allait saisir le wali et le DRAG par correspondances aux fins de délivrance de l'agrément qui permettra à cette institution élue par les travailleurs d'activer légalement. En ce qui concerne notre revendication relative à la demande de départ des directeurs auteurs d'actes d'abus de pouvoir envers les travailleurs, le président de l'APC nous a informé qu'il va

constituer une commission d'enquête qui sera composée de membres de l'administration et des syndicats, pour se rendre dans tous les secteurs communaux afin de vérifier le comportement des mis en cause envers les travailleurs de la commune placés sous leur autorité ». Pour la 3^e revendication relative à l'habillement des employés au service de l'hygiène et de l'assainissement, le président de la section syndicale du Snapap dira que le premier magistrat de la commune nous a assuré que ce dossier est pris en charge par l'administration de la commune. En ce qui concerne la régularisation du personnel recruté dans le cadre du filet social, l'administration de la commune va traiter le dossier en coordination avec l'administration locale de la fonction publique et le régler dans les délais les plus courts. Enfin, pour les autres points relatifs à la sécurité dans les délégations communales, le maire s'est engagé à leur assurer une formation dans le domaine auprès des organismes compétents en la matière.

Après cela, nous avons constaté que la tension qui régnait parmi le personnel de la mairie était tombée de quelques crans. « Nous ne baisserons pas la garde tant que notre administration, dont on connaît les volte-face, n'a pas accédé à nos revendications en les réglant. Surtout le dossier de l'agrément pour la commission des œuvres sociales dont les fonds de 12 milliards de centimes demeurent gelés voilà maintenant plus de 5 ans », nous ont affirmé des travailleurs de la permanence rencontrés hier devant le siège de l'hôtel de ville où s'était déroulée la veille le sit-in de protestation.

A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

| 27 rabie ethani 1434 | | | | |
|----------------------|-------|-------|---------|-------|
| El Fedjr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
| 05h28 | 12h44 | 16h03 | 18h40 | 19h56 |



Les médias et la maladie mentale



Par Anthony Jorm
Dirige le groupe de santé mentale de la Melbourne School of Population Health, et préside le comité de recherche de la structure Australian Rotary Health.

Accusé d'avoir ouvert le feu l'été dernier dans un cinéma bondé d'Aurora, au Colorado, James Holmes n'avait aucun passé criminel, mais était toutefois suivi par un psychiatre jusqu'à l'incident. Adam Lanza, suspecté d'avoir tué sa mère et abattu vingt jeunes enfants et six adultes membres du personnel d'une école primaire du Connecticut avant de s'ôter lui-même la vie, n'avait jamais eu de problème avec la justice, mais souffrait d'un «trouble de la personnalité», et était atteint d'un syndrome affectant le développement, baptisé Asperger. Anders Behring Breivik en Norvège, Jared Lee Loughner en Arizona, Seung-Hui Cho en Virginie – la liste de ces tueurs de masse considérés sous l'angle de leur maladie mentale ne s'arrête pas là.

Le fait est que la décision de tuer au hasard un grand nombre d'innocents révèle chez son auteur un raisonnement profondément perturbé, potentiellement symptomatique d'une maladie mentale. Mais contrairement à la croyance populaire, cela ne signifie en rien que les personnes atteintes de maladie mentale auraient une propension particulière à la dangerosité ou à la violence. Cette idée, alimentée par les médias, contribue à la stigmatisation généralisée des personnes atteintes de troubles mentaux, aggravant leur souffrance, et les empêchant de s'intégrer pleinement à la société.

La perception du public quant au risque de violence associé à la maladie mentale est en parfaite contradiction avec les faits. Aux États-Unis, par exemple, près de 42% des personnes adultes pensent qu'un enfant souffrant de dépression est un enfant potentiellement dangereux. De même, 70% des Américains estiment que les patients hospitalisés pour des troubles mentaux présentent un risque de dangerosité. Or, selon l'American Psychiatric Association, les personnes atteintes de troubles mentaux, qui représentent aujourd'hui près d'un quart de la population du pays, ne seraient responsables que de 4 à 5% des crimes violents. En effet, bien que les individus souffrant de maladie mentale soient plus enclins à commettre des actes de violence lorsqu'ils ne sont pas soignés, ou abusent d'alcool ou de drogues, le risque est bel et bien réduit.

D'un autre côté, l'expérience personnelle contredit généralement l'existence d'un lien entre maladie

mentale et violence. Un sondage conduit auprès de l'opinion américaine a révélé que bien que 68% des individus adultes aient connu au moins une personne ayant été hospitalisée pour des troubles mentaux, et que 10% en aient connu cinq ou plus, seuls 9% d'entre eux ont déjà été menacés ou physiquement violentés par l'un de ces malades. Les individus en contact direct avec des personnes atteintes de troubles mentaux, comme les professionnels de la psychiatrie ou la famille de ces personnes, sont ceux qui ont le moins tendance à croire en leur dangerosité.

Ce décalage entre expérience et perception est en grande partie attribuable aux médias, qui se livrent fréquemment à des raccourcis entre troubles mentaux et actes de violence. Une étude sur les journaux d'actualité américains a révélé que 39% des articles portant sur la maladie mentale étaient axés sur les aspects de violence ou de danger. En Allemagne, la forte couverture médiatique des violentes attaques menées en 1990 contre d'importants politiciens par deux individus atteints de schizophrénie a renforcé la perception de l'opinion allemande selon laquelle les malades mentaux seraient des individus dangereux.

Les affaires violentes ayant entraîné le plus de morts sont celles qui attirent le plus l'attention des médias. Le public cherche inévitablement à obtenir une forme d'explication, et, afin de la lui fournir, les médias ont tendance à explorer toutes les pistes potentielles indiquant un trouble mental – témoignages faisant état d'un comportement « étrange » et d'un repli de l'individu sur lui-même, ou preuve d'un passage dans le cabinet d'un psychiatre.

Dans le même temps, les avocats de la défense tentent souvent d'atténuer la culpabilité de leur client en invoquant une démence, comme l'ont fait les avocats de Breivik après que celui-ci ait tué 77 personnes pour protester contre un multiculturalisme qui menacerait selon lui la Norvège. Bien que cette approche soit rarement couronnée de succès – Breivik ayant été condamné à une peine de 21 ans d'emprisonnement – une tendance est largement répandue qui consiste à associer crime et maladie mentale dans l'esprit du public. Cette idée selon laquelle les personnes souffrant de troubles mentaux présenteraient une dangerosité est par ailleurs mondiale. Elle prévaut toutefois davantage dans les pays en voie de développement que dans les pays développés, l'exception majeure à cette règle étant les États-Unis, où la disponibilité d'armes à

feu contribue à l'un des taux d'homicide les plus élevés – et au premier taux d'homicide par arme à feu – parmi les pays développés.

La multiplicité des homicides aux États-Unis suscitant l'intérêt international, les articles et reportages qui s'intéressent aux troubles mentaux de leurs auteurs ou aux plaidoyers de démence dont ils font l'objet attirent l'attention du monde entier sur le sujet de la maladie mentale. La tuerie à laquelle s'est livré Loughner en 2011, ôtant la vie à 19 personnes parmi lesquelles la députée Gabrielle Giffords, a suscité l'intérêt du monde entier, tout comme le recours ordonné par le tribunal en faveur d'une évaluation de ses capacités intellectuelles.

Le journal The Australian n'a-t-il pas en effet évoqué Gifford à 160 reprises au cours des six mois ayant suivi le bain de sang, n'ayant parlé qu'une seule fois de la députée au cours de l'année l'ayant précédé. Bien que les tueries de masse soient des événements extrêmement rares, même aux États-Unis, l'intérêt médiatique permanent qu'elles suscitent renforce les préjugés négatifs en Amérique comme à l'étranger. Les États-Unis sont à cet égard les exportateurs internationaux d'une stigmatisation de la maladie mentale.

De la même manière, le passé psychiatrique de Cho a largement été évoqué. Ses antécédents médicaux ont par ailleurs été révélés au public deux ans après le drame, ravivant l'idée d'un lien entre son crime - 32 tués et 17 blessés, avant le suicide - et ses troubles mentaux. Dans un tel contexte, les efforts du président américain Barack Obama dans le sens d'un contrôle sur les armes à feu – prônant une intensification des exigences de vérification des antécédents, ainsi que davantage de financement à l'appui de programmes en faveur de la santé mentale des jeunes – revêtent une importance mondiale. Bien que l'élargissement du spectre des services en matière de santé mentale marque le franchissement d'une étape positive, et qu'il soit susceptible de contribuer à la sécurité physique des citoyens américains, le raccourci ne saurait être toléré selon lequel les personnes atteintes de troubles mentaux seraient des individus dangereux. Au contraire, il est important que le législateur et les médias américains usent de leur influence internationale pour atténuer la stigmatisation à l'égard des personnes souffrant de maladies mentales autour du monde.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

Les marchés boursiers vont-ils vraiment devenir plus court-termistes ?



Par Mark Roe
Professeur de Droit à la Harvard Law School

Dans un commentaire récent, j'ai montré que l'augmentation de la pression sur un marché des actions plus rapide incitait les chefs d'entreprise à être encore plus préoccupés par leurs résultats trimestriels, ce qui les empêchait de gérer leurs entreprises à long terme. Mais j'ai remarqué aussi que les pressions des gouvernements et des changements technologiques rapides ont potentiellement tout autant d'influence que les marchés boursiers.

Comment peut-on planifier avec soin à long terme, disons la zone euro, si la monnaie elle-même est en danger ? Et quelles sont les perspectives d'avenir du commerce de détail à l'heure où le secteur de la distribution migre sur Internet ?

On fait régulièrement valoir (au point que cela est devenu une croyance populaire) qu'une reconfiguration de portefeuille pas chère et facile, des stratégies technique de trading et des déplacements d'investisseurs d'un secteur à un autre, obligent les chefs d'entreprises à accorder trop d'attention aux résultats financiers immédiats. Et à mesure que les échanges s'accroissent, les pressions augmentent. Mais même si les chefs d'entreprises et les conseils d'administration des sociétés cotées en bourse se concentrent trop sur leurs résultats trimestriels, et même si des périodes médianes de détention d'actions ont considérablement diminué durant ces dernières décennies, il est difficile de savoir si le marché boursier s'est accéléré d'une manière qui pousse les chefs d'entreprise à être encore plus attentifs à leurs résultats trimestriels.

Nous devons faire quelques distinctions très basiques, mais insuffisamment reconnues, sur les médianes. Une façon de mesurer la période moyenne de détention d'actions et son évolution au cours du dernier quart de siècle, consiste à additionner toutes les périodes de détention de tous les investisseurs à la fin de l'année et à diviser le total par la moyenne pondérée des actionnaires. Le résultat - la moyenne - est la durée moyenne de détention.

Nous pourrions aussi classer tous les détenteurs du plus petit au plus grand et vérifier comment la période de détention de celui du milieu a changé – la médiane. Souvent ces deux façons de mesurer une moyenne auront le même résultat et donneront la même dérivée. Mais quand elles diffèrent, la différence doit affecter notre réflexion sur le phénomène. Pour les marchés boursiers, la différence peut être importante.

Considérez quelque chose qui n'implique pas le commerce. Imaginez une banlieue de Seattle avec une population de 10 000 habitants et un revenu annuel moyen par habitant de 50 000 dollars en 1970. En 1980, la moyenne s'élève à 100 000 dollars. Quelle a été l'origine de cette augmentation spectaculaire ? Était-ce la qualité des études supérieures, un bon maintien de l'ordre, le développement des infrastructures, ou autre chose ? Les décisionnaires peuvent-ils étudier ailleurs ce que cette banlieue a réussi et l'imiter ?

Considérez maintenant que la richesse moyenne a doublé à Redmond, dans l'Etat de Washington, en raison de la réussite Bill Gates. En 1980, ses maigres recettes de 50 000 dollars de 1970 ont augmenté à environ 50 millions de dollars. Est-il pertinent de dire que le revenu moyen de Redmond a doublé dans la décennie, si le revenu est inchangé pour

tous les autres habitants ? La médiane, inchangée au cours de la décennie, décrit mieux le revenu moyen de la banlieue. Le fait que la richesse moyenne de Redmond a augmenté dépend de votre perspective.

Pour des marchés boursiers, considérez cette possibilité : 100 actionnaires détiennent chacun 100 actions de la société XYZ pendant trois ans. Ils vendent leurs actions, après les avoir détenues pendant trois ans, à d'autres investisseurs, qui à leur tour détiennent leurs actions pendant trois ans, puis les revendent. La durée moyenne de détention pour chacun des actionnaires est de trois ans.

Ensuite, 90 actionnaires font ce qu'ils ont toujours fait : ils détiennent leurs trois ans durant. Mais les 10 autres vendent leurs actions tous les quatre mois à un nouvel ensemble d'actionnaires. On pourrait être tenté de dire que la durée moyenne de détention des actions de la société XYZ était seulement de 20 mois, alors que dans le bon vieux temps elle était de 36 mois. En d'autres termes, la durée de détention a presque été réduite de moitié. Et si nous pensons que les chefs d'entreprises accordent plus d'attention que jamais à leurs résultats trimestriels, nous pouvons penser avoir trouvé le coupable.

Mais quelle est la meilleure façon d'interpréter le changement dans la durée de détention à des fins d'élaboration de mesures politiques ? Pour 90% des actionnaires, rien n'a changé et leur période de détention n'a pas raccourci.

Ce problème analytique est loin d'être spécifique aux politiques à court terme. Lorsqu'une distribution est biaisée et non symétrique autour d'une valeur médiane, la moyenne peut ne pas décrire correctement la population et son évolution au fil du temps. De nouvelles preuves suggèrent que cela pourrait bien être le cas pour le marché boursier.

Une équipe d'économistes financiers (Martijn Cremers, Ankur Pareek, et Zacharias Sautner) a récemment collecté des données relatives à une question connexe. Ils trouvent que les durées de détention des deux principaux actionnaires des Etats-Unis, Fidelity et Vanguard, n'ont pas bougé d'un poil depuis 1985. D'un point de vue plus général, la durée de détention par les fonds communs de placement et par les fonds de pension (le cœur de l'actionariat américain) a augmenté au cours du quart de siècle de 1985 à 2010. En 1985, la durée de détention des actions aux Etats-Unis était de 1,2 année. En 2010, elle est passée à 1,5 année. Une poignée de traders rapides pourrait bien avoir considérablement réduit la durée moyenne de détention d'actions. Mais pour la majorité des actionnaires américains traditionnels, la durée n'a pas changé. Ces résultats concordent mal avec l'argument typique selon lequel le court-termisme a augmenté au cours des dernières décennies. Peut-être que la base de l'actionariat était trop axée sur le court terme il y a un quart de siècle - peut-être que la période de détention moyenne originale de 1,2 année était trop courte. Mais si les chefs d'entreprise américains sont devenus plus court-termistes lors du quart de siècle suivant, et encore plus préoccupés par les résultats financiers trimestriels, la raison ne semble pas être due à un raccourcissement de la période de détention par le cœur de l'actionariat. Les médias, les décisionnaires du secteur privé et les législateurs ne semblent pas envisager correctement le problème, ni la manière de le mesurer.

Traduit de l'anglais par Stéphane Garnier.

ORAN

P. 12 & 13

LE PHÉNOMÈNE PREND DES PROPORTIONS ALARMANTES
420 femmes victimes de violences prises en charge en 2012



FERMETURE PROVISOIRE DE LA RN2, PRÈS DE MERS EL KÉBIR
Les usagers surpris par l'augmentation du tarif des transports

AFFAIRE DE CORRUPTION D'UNE EMPLOYÉE DE LA DIRECTION DU LOGEMENT
Arrestation d'un présumé complice

CEM LARBI MOHAMED EL KHALIFA (CITÉ LOUBET)
Agression d'un chef d'établissement dans son bureau

CIRCULATION ROUTIÈRE
Une dizaine de blessés en 24 heures

Lutte contre le commerce informel

Sept marchés de proximité en quête d'assiettes foncières

P. 13



Ph.: B. H. Karim

CÉLÉBRATION DU 08 MARS A ORAN
La gendarmerie et la police rendent hommage à la femme

AÏN EL-TURCK
Un lycéen écroué pour tentative d'homicide sur un autre lycéen

ORANIE

P. 14

MAGHNIA

Des logements en construction squattés par les migrants clandestins

FRENDA

Le maire victime d'une agression

AÏN LARBÂA

124 familles relogées

TISSEMSILT

Les créances de Sonelgaz ont baissé de 25%

MOSTAGAMEN

Des vieux complexes sportifs à réhabiliter

Tranche de Vie

Par El-Guellil

De fer et de bronze

Les statuettes en bronze qui trônaient à l'entrée de la majorité des immeubles du centre-ville ont disparu. Elles ont sûrement fait la joie de quelques fonderies une fois transformées en lingots. Possible aussi qu'elles aient pris les chemins de l'émigration clandestine. Des rampes d'escalier en métal noble ont elles aussi dégarni la ferronnerie. Où sont-elles passées ?

Des câbles téléphoniques, des milliers de kilomètres sont arrachés. Mieux, il se trouve des organismes qui actuellement vous donnent le bilan en poids ou en mètre de matériaux dérobés, comme on donne le bilan des naissances et de la mortalité. « Un jeune de 15 ans répondant aux initiales « B-R » a été retrouvé électrocuté au lieu-dit kda ». Une brève laconique sur un journal qui illustre le drame de ces jeunes prêts à la mort pour quelques grammes de câble en cuivre qu'ils reven-



draient pour manger ou s'acheter une paire de godasses. Kamikaze, dites-vous ?

Il y a quelque temps, 150 compteurs d'eau ont été volés. Au moment du démontage de ces compteurs, l'eau a été coupée. C'est dire que le vol était bien étudié. Ce n'est que lendemain, quand l'entreprise des eaux a ouvert ses vannes et que l'eau s'est mise à couler dans tous les sens, que le « pot au bronze » a été découvert. Les égouts qui devaient accueillir cette eau ont eux aussi perdu leurs couvercles en fonte. Tout ce vent de vol et cette nuée de voleurs ne peut exister que si la demande existe, que si la clientèle est connue, que si, que si...

Au fait, l'exportation des métaux ferreux et non ferreux, autorisée une fois, interdite une autre fois, a été autorisée ou pas... C'est que chez nous c'est l'humeur qui préside la décision. Il suffit qu'un exportateur ne dise pas bonjour à un décideur pour que tout bascule...

Le phénomène prend des proportions alarmantes 420 femmes victimes de violences prises en charge en 2012



J. Boukraâ

Une table ronde sur la violence contre les femmes a été organisée jeudi par la direction de l'action sociale. A l'occasion de cette rencontre animée à la maison de jeunes de haï Seddikia (USTO), les représentants de cette institution ont indiqué que près de 420 femmes en difficulté ont bénéficié d'une prise en charge et d'une orientation spécifique contre 325 femmes prises en charge en 2011. Il s'agit de soutien psychologique, juridique ou financier selon chaque cas. Aussi, une trentaine de cas de violence sur ascendant (fils contre mère) ont été enregistrés parmi les cas traités au niveau de la cellule d'écoute psychologique de la DAS. Selon le bilan communiqué par la DAS, la cause de la détresse recen-

sée par les services spécialisés est «la violence sous toutes ses formes». Violence morale (insultes, maltraitance, harcèlement dans le milieu familial, professionnel ou dans la rue), physique (gifles, coups de poing, de pied, brûlures, étouffement).

Ces chiffres sont loin de la réalité. Des milliers de femmes souffrent en silence, gardant le secret de la violence qu'elles subissent et n'osent pas le dire même à leurs proches et à leurs amies. Dans la plupart des cas, ce silence s'explique par une certaine mentalité et les coutumes qui sont des obstacles majeurs les empêchant de se plaindre. Le statut de la femme battue est toujours plus infamant que celui de l'homme violent et, longtemps, les femmes victimes de violences ont été tenues pour principales responsables de leur sort. Selon les sociologues, une violence qui

trouve son origine dans la situation économique, le chômage, la crise du logement, le retard de l'âge de mariage et bien d'autres aspects.

Le service de la médecine légale du centre hospitalo-universitaire d'Oran reçoit, chaque mois, entre 35 et 45 femmes victimes de violences domestiques qui viennent se faire délivrer des certificats médicaux. La moitié des lésions constatées sont des ecchymoses, mais il y a également des hématomes, des fractures et des brûlures. En général, 82% des cas nécessitent des soins légers, alors que 11% nécessitent des sutures, entre autres. Les trois quarts des femmes venant se soigner ne sont pas à leur première expérience. Leurs «agresseurs» n'ont jamais été condamnés, bien que la plupart d'entre eux soit «récidivistes» en matière de coups et blessures.

Célébration du 08 Mars a Oran

La gendarmerie et la police rendent hommage à la femme

K. Assia

Le deuxième commandement régional de la gendarmerie nationale d'Oran et la sûreté de la wilaya d'Oran ont rendu jeudi un vibrant hommage à la femme algérienne à travers deux cérémonies qu'ils ont organisées chacun au siège de son institution. Une occasion qui a permis tout d'abord au général Othmani, commandant régional de la gendarmerie nationale d'Oran, de mettre en exergue l'importance et le rôle de la femme dans tous les domaines liés au développement du pays. Il cite à ce titre de grandes figures qui ont marqué l'histoire de l'humanité de par leur courage, leur ténacité et leur bravoure. En saluant les sacrifices de la femme algérien-

ne à relever le défi, le général Othmani a tenu à remercier les présentes parmi elles des journalistes, des femmes pompières, des femmes policières, des femmes du corps douanier entre autres pour tous progrès réalisés afin d'être au diapason de la performance et hisser l'Algérie à un rang meilleur.

Au siège de la sûreté de la wilaya d'Oran, le message de la direction générale de la sûreté nationale est clair quant au grand intérêt qu'elle accorde au travail des policières. Le recrutement des femmes dans le rang de la police a connu une nette évolution ce qui témoigne de son rôle et de son importance en matière d'investigation à lutter contre le crime et la délinquance. Dans une allocution d'ouverture, le chargé de

la communication et des relations publiques, l'officier Abderrahmane, a félicité au nom de l'institution toutes les femmes en leur qualité de partenaire à part entière au développement national global.

Cinquante ans après l'indépendance, la femme algérienne a réussi à marquer l'histoire et ce grâce aux efforts déployés dans plusieurs domaines, a-t-il souligné.

Notons par ailleurs que la célébration de la journée mondiale de la femme a été marquée par la présence de tous les cadres de la sûreté et à leur tête le divisionnaire Nouasri Salah qui à son tour a honoré les femmes présentes dont des journalistes, des policières en reconnaissance de leurs réalisations dans plusieurs secteurs.

Aïn El-Turck

Un lycéen écroué pour tentative d'homicide sur un autre lycéen

Rachid Boulélis

Sous le chef d'accusation de tentative d'homicide volontaire, un lycéen répondant aux initiales B.S., âgé de 20 ans, a été placé sous mandat de dépôt, jeudi, par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El-Turck. Selon nos sources, une altercation a éclaté, mardi en milieu de journée, aux environs de 12 heures, entre l'accusé et la victime, un autre lycéen, B.K., âgé de 18 ans, à la sortie de l'établissement Mouloud Kacem qu'ils fréquentent, sis à Haï Bensmir, dans le chef-lieu de la daïra d'Aïn El-Turck. A un moment donné, le mis en cause a tiré un couteau et a porté un coup à sa

victime au niveau du sternum avant de blesser un autre riverain, M.S.A., 19 ans, venu à la rescousse pour tenter de s'interposer.

Le malheureux lycéen a été évacué dans un état jugé sérieux vers l'hôpital Tami Medjbeur d'Aïn El-Turck avant d'être transféré vers le service des urgences du centre hospitalo-universitaire d'Oran et ce, en raison de la gravité de sa blessure. A l'heure où nous mettons sous presse, la jeune victime est plongée dans un état comateux. Le deuxième blessé a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins au niveau de l'hôpital d'Aïn El-Turck. Le lycéen auteur de cette tentative d'homicide a été arrêté sur les lieux

par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra.

Contactés à ce sujet, le directeur et la surveillante générale du lycée Mouloud Kacem ont expliqué en chœur que «les deux antagonistes, inscrits respectivement en classe de terminale et en première année, avaient une conduite irréprochable et n'ont jamais été signalés pour des cas d'absence». Toujours est-il que l'annonce de cette agression, qui s'est répandue comme une traînée de poudre parmi la population, a particulièrement choqué et suscité la consternation des parents d'élèves du lycée en question et ceux des autres établissements essaimés à travers cette daïra.

Station de dessalement de Mers El-Hadjadj Un apport supplémentaire de 255.000 m³/jour d'eau pour Oran

La wilaya d'Oran bénéficiera d'une dotation quotidienne supplémentaire d'eau potable de l'ordre de 255.000 m³, produite par le complexe de dessalement d'eau de mer de Mers El-Hadjadj, a annoncé jeudi le directeur local des ressources en eau. Avec cet apport effectif dès l'été prochain après l'entrée en production de ce complexe, la wilaya d'Oran disposera d'une quantité d'eau équivalant au double de ses besoins, a souligné à l'APS le responsable du secteur, M. Tarchoune Djelloul. Le renforcement des potentialités d'Oran en eau vise à répondre aux besoins découlant de la demande induite par l'essor du tissu urbain de la wilaya et les différents projets prévus dans les années à venir, ajoute le même responsable.

La wilaya d'Oran nécessite des ressources hydriques diversifiées, des

capacités renforcées d'accompagnement des projets, avec notamment la création de la nouvelle ville au flanc sud de la wilaya devant accueillir 200.000 habitants outre des projets de zones industrielles, l'usine de montage de voitures "Renault" et autres. Selon le même responsable, des essais techniques ont été menés dernièrement au niveau du complexe de Mers El-Hadjadj (55 km à l'Est de la wilaya), une installation assure une capacité de production de 500.000 m³/jour.

Le raccordement de ce complexe au couloir du MAO (Mostaganem-Arzew-Oran) à travers des canalisations a été dernièrement achevé sur une longueur de 24 km, ajoute la même source, soulignant que l'ouvrage devra également alimenter en eau potable les wilayas de Mascara, Relizane et Tيارت, avec un apport total de 245.000 m³/jour.

Grève d'enseignantes à l'école spécialisée Chirazi Sadredine

Des enfants trisomiques privés de scolarisation

Deux classes spéciales d'enfants trisomiques placés au niveau de l'école Chirazi Sadredine à haï Bel Air (Oran) se trouvent en arrêt de cours depuis lundi dernier, a-t-on appris jeudi auprès des parents d'élèves. «Nos enfants sont privés de cours à cause d'un licenciement abusif de leur enseignante principale, décidé par l'association nationale des enfants porteurs de trisomie (ANIT)», ont-ils souligné, expliquant que trois enseignants parmi les pédagogues dans cette classe observent depuis le 4 mars courant une grève illimitée en signe de solidarité avec leur collègue. «Le problème est encore plus profond», estime un parent d'élève qui impute cette situation au «manque d'intérêt» qu'accordent certains membres des bureaux de wilaya et national de l'ANIT à cette catégorie d'enfants aux besoins spécifiques et aux enseignants.

«Après plusieurs années de bénévolat et de combat avec le concours des parents pour maintenir cette école, je me retrouve licenciée, simplement pour le fait d'avoir proposé un aménagement horaire selon une approche participative pour permettre un contact avec les parents d'élèves», a souligné cette enseignante. «Sous-payée et sans couverture sociale, outre les blocages répétitifs des salaires, je tiens à coeur cette fonction que je conçois comme un acte social responsable envers les enfants trisomiques», a-t-elle ajouté en sa

qualité de psychologue. Zakaria, un enfant trisomique qui comptait ce jour fêter avec ses camarades ses 14 bougies, a accueilli cet arrêt de cours, son unique univers, avec une profonde déception. «Je veux fêter mon anniversaire avec ma maîtresse Hanane», s'est-il écrit les larmes aux yeux. Questionnés sur ce problème, des membres de l'ANIT du bureau d'Oran ont refusé de se prononcer invitant le journaliste de l'APS «à voir avec le bureau d'Alger qui a tranché ce cas». Selon un document émanant du bureau d'Alger, en possession de l'APS, la décision du licenciement de cette enseignante décidée par la commission de discipline est liée à «l'insubordination et insultes envers des responsables de l'association». Entre autres faits qui lui sont reprochés, tels que rapportés dans le document remis aux membres de la commission de discipline, figure le fait qu'elle a «discuté avec un inspecteur de la circonscription de l'école Chirazi sur des questions d'horaires et des programmes scolaires de l'ANIT». Ces faits reprochés sont considérés comme «graves» par l'association. Cette grève des enseignantes des classes spéciales de l'école Chirazi Sadredine, qui est à son quatrième jour, se poursuit alors que le climat est délétère dans d'autres classes spécialisées de la wilaya, ont affirmé des parents d'élèves qui se désolent que leurs enfants soient les victimes d'une situation qui les dépasse.

Affaire de corruption d'une employée de la direction du logement

Arrestation d'un présumé complice

L'affaire de corruption dans laquelle une employée de la direction du logement vient de connaître de nouveaux rebondissements. Les services de la brigade économique de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran ont réussi à mettre la main sur un présumé complice, un employé à la direction de l'éducation.

Les faits remontent à la journée du mardi lorsqu'une plainte a été déposée par un entrepreneur auprès

des services de police. En effet, l'employée en qualité de chef de service du logement avait exigé une somme de 12 millions de centimes pour régulariser la situation de cet entrepreneur, un projet portant sur des travaux de réfection d'un CEM. Celle-ci a été appréhendée en flagrant délit de corruption, ont affirmé des sources sécuritaires. Les deux personnes seront traduites ces jours-ci devant les juridictions compétentes.

K. Assia

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Haddaoui Rachid, 67 ans, Aïn El-Beïda
Moulay Nasreddine, 59 ans, Oran
Mokaddem Djoher, 59 ans, Dar El-Beïda
Aboura Nacer, 79 ans, Plateau

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 rabie ethani 1434

| | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 05h57 | Dohr 13h13 | Assar 16h33 | Maghreb 19h09 | Icha 20h25 |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|



Lutte contre le commerce informel Sept marchés de proximité en quête d'assiettes foncières



Houari Saaidia

L'état d'avancement du projet de réalisation de nouveaux marchés de proximité, dans la wilaya d'Oran, dans le cadre du programme gouvernemental de résorption du commerce informel, a fait l'objet d'un point de situation, lors du dernier briefing de l'exécutif. Débriefé à ce sujet par le wali, le directeur du Commerce a indiqué que sur les 19 marchés de proximité projetés, 7 devront faire l'objet d'un autre choix de terrain, étant donné que le premier s'est avéré inapproprié, compte tenu des exigences de cette activité commerciale de proximité. Parmi les sites proposés initialement mais qui n'ont pas répondu aux paramètres du commerce, celui qui devait accueillir le marché de « Mimosas », dans le secteur urbain 'El-Badr' (ex-cité Petit). Le chef de daïra d'Oran s'est vu d'ailleurs contraint d'apporter une précision là-dessus, selon laquelle l'implantation d'un marché de proximité dans cette cité était quasi impossible, à plus forte raison que le projet butte contre une ferme résistance des riverains. La structure projetée à El-Barki, elle aussi, de-

vra être revue en termes d'emplacement, en raison, selon le directeur du Commerce, d'un problème d'accessibilité. C'est le cas également de deux autres marchés à Boutlélis et à Misserghine; quoique là, le motif justifiant le changement du choix du site est lié, semble-t-il, à des oppositions émises par des agriculteurs. Pour procéder à un autre choix de foncier et/ou à la levée des réserves, le wali a instruit la commission compétente, élargie aux directeurs des Domaines, du Cadastre et de l'Urbanisme et de Construction (DUC), de faire des sorties avec comme objectif : localiser des assiettes adéquates pour ces marchés de proximité. Le programme de résorption du commerce informel, l'un des axes du plan d'action du gouvernement, a fait bénéficier la wilaya d'Oran d'une enveloppe financière de 224 millions de dinars, en vue de la création de 19 marchés de proximité. La wilaya participera, pour sa part, à hauteur de 40 millions de dinars, sur son propre budget pour la concrétisation de ce projet, dont la réalisation a été confiée à l'entreprise publique 'Baticic' (Entreprise de construc-

tions industrielles métalliques et de chaudronnerie, filiale du Groupe Bati-metal / SGP Construmet).

Les daïras concernées et la direction du Commerce sont obligées de faire du forcing pour trouver les terrains nécessaires, le problème du foncier n'étant pas totalement résolu à Oran, malgré tous les efforts consentis. L'autre remarque à faire concerne les délais qui semblent très serrés puisque ces structures commerciales qui sont appelées à venir consolider les équipements sociaux de proximité et lutter contre le marché informel, devraient être réceptionnées avant le Ramadhan, c'est-à-dire, en juin prochain.

D'autre part, une seule entreprise de construction industrielle métallique est retenue pour réaliser tous les marchés couverts, ce qui semble, de l'avis des autorités locales, au-dessus de ses moyens, eu égard aux délais prévus. C'est d'ailleurs, pour et seulement pour cette raison, semble-t-il, que les responsables locaux envisagent la possibilité de recourir à une consultation pour retenir d'autres opérateurs privés susceptibles de prendre en charge une partie du projet.

Organisation nationale des transporteurs algériens ONTA Renouvellement des structures du bureau de wilaya

K. Assia

En vue du renouvellement de la composante du bureau exécutif de l'Organisation nationale des transporteurs algériens ONTA, de la wilaya d'Oran, une assemblée générale regroupant tous les adhérents, sera organisée aujourd'hui, à la salle 'Ibn Tachefine' a-t-on appris, hier auprès de M. Mekhnès SG du bureau de wilaya et candidat au poste de président. Cette élection qui vient en application du règlement intérieur de l'ONTA va se faire en toute transparence et en présence du président national M. Bouraba Hussein. Une fois l'élection du président, les participants auront à choisir les membres qui composeront le bureau exécutif. La réglementation en vigueur prévoit 7 membres au minimum

et 13 au maximum. Le bureau de wilaya de l'ONTA compte 600 adhérents et englobe 3 sections : des Taxis, des Voyageurs et du Transport de marchandises. En renouvelant ses structures, l'ONTA compte, désormais, mettre en place une coordination régionale pour chauffer la région-ouest de pays. C'est l'un des objectifs de cette organisation, souligne le même responsable en ajoutant que son but est d'inculquer une nouvelle dynamique pour améliorer la prestation de services, être à l'écoute des transporteurs et surtout être en diapason avec les efforts déployés par le gouvernement pour hisser Oran au rang de métropole. Plusieurs aspects d'ordre organisationnel seront discutés, aujourd'hui, lors de cette assemblée générale.

CEM Larbi Mohamed El Khalifa (cité Loubet) Agression d'un chef d'établissement, dans son bureau

Ziad Salah

La question de la sécurité des établissements scolaires revient à la surface ce week-end, à Oran. En effet, un chef d'établissement d'un CEM a été agressé dans son bureau, jeudi après-midi. L'incident a eu lieu dans l'établissement Larbi Mohamed El Khalifa, situé à la cité Loubet, entre Grand Terre et le quartier de Petit Lac. Un inconnu a pu tromper la vigilance des gardiens et surveillants et arriver jusqu'au bureau du directeur. Il l'a arrosé d'eau de Javel, le touchant aux yeux.

Des documents administratifs ont été endommagés, nous signalent certains parents d'élèves qui ne cachent pas leur inquiétude quant à la dégradation de la situation sécuritaire aux alentours des établissements scolaires. Des éléments de la police se sont déplacés sur les lieux et ont interrogé notamment le gardien de la porte. Il semblerait que l'agresseur ait escaladé le mur pour pouvoir déjouer l'attention de tout le monde. Selon des propos de plusieurs élèves, il s'agirait d'un ancien élève de ce CEM, renvoyé aux débuts de cette année. Son acte serait une vengeance contre le directeur

qu'il accuserait d'être derrière son exclusion du système scolaire. Ce garçon est actuellement recherché par la police. Il habiterait au quartier 'Petit Lac' et il aurait été reconnu par certains de ses anciens camarades.

Le plus grave dans cette histoire c'est que l'acte de ce jeune adolescent semble bénéficier de la compréhension de certains parents d'élèves. Ainsi, une mère, qui a l'habitude de se rendre aux alentours de ce CEM pour accompagner son enfant, estime que l'élève en question «était de bonne éducation». «A part qu'il était rebelle» renchérit un autre. «Quand il est contrarié, surtout par un déni de droit, il rentre dans une colère immémorable», ajoute-t-il. Plus mesuré, un autre, tout en émettant des réserves sur l'identité de l'agresseur tant que la Police ne l'ait pas confirmée, un parent lance cette réflexion, lourde de sens : «voilà comment on glisse, sans s'en rendre compte du statut d'élève à celui de délinquant. Finalement la frontière entre les deux mondes est presque invisible». A moins que Dame Justice se montrera plus compréhensive avec cet adolescent qui doit être en plein désarroi.....

Fermeture provisoire de la RN2, près de Mers El Kébir

Les usagers surpris par l'augmentation du tarif des transports

Rachid Boutlélis

La déviation provisoire de la circulation automobile vers la route de la corniche supérieure, décidée jeudi et ce, suite à la fermeture de la RN 2, à égard de la crieque Monté Christo et de la municipalité de Mers El Kébir, pour des travaux de consolidation du viaduc, ne semble pas, a priori, avoir suscité l'approbation chez

les usagers du transport public, notamment les taxis. En effet, à la station terminus des véhicules de transport, sise place Vassas, au sein du chef-lieu de la daïra d'Ain El Turck, la grogne était perceptible chez les personnes ne disposant pas de voiture personnelle, plus particulièrement celles ayant pour habitude de solliciter les taxis qui assurent la navette entre la daïra d'Ain El Turck et la ville d'Oran. Les raisons sont

directement liées à la hausse inopinée du tarif pour une course, qui est passé du simple au double, voire plus chez les clandestins, décidée spontanément par les transporteurs en cette fin de semaine. Le prétendu surplus de kilométrage, qu'aurait engendré cette déviation, a constitué l'essentiel de l'argument, qui a été invoqué par les transporteurs, pour justifier cette subite augmentation du tarif.

Graidia (Béthioua)

Des terres agricoles inondées par les eaux usées

J. Boukraâ

En l'absence du réseau d'assainissement des dizaines d'hectares de maraîchages continuent d'être «irrigués» avec les eaux usées dans la commune de Tafraoui. Les fellahs de la localité de «Graidia», lancent un appel de détresse et interpellent les autorités locales pour trouver une solution au problème de déversement des eaux usées dans les terres agricoles. Selon les habitants de cette localité, l'absence du réseau d'assainissement dans toute la localité est à l'origine de cette situation qui peut engendrer une catastrophe écologique, surtout que quelques hectares de terre agricole ont été «détruits» après avoir été envahies par les eaux usées, ce qui a engendré des pertes financières importantes aux agriculteurs de la région. Selon les spécialistes, la consommation des produits irrigués par cette

eau, en particulier la laitue, provoque plusieurs maladies parasitaires graves comme la douve du foie, le kyste hydatique ou encore le ténia.

Le danger bactériologique qui est à l'origine de la consommation de ces produits est gérable, cependant le danger chimique des métaux lourds (plomb, mercure...) qui est beaucoup plus dangereux, voir mortel, car insidieux et quelquefois indétectable et n'apparaît qu'après avoir causé des dégâts au corps humain. Les autorités publiques sont montées au créneau pour tirer la sonnette d'alarme sur ce que cela représente comme danger pour la santé publique des citoyens.

En effet, défiant la loi, bravant l'interdit, certains qui se disent agriculteurs ne se cachent plus, pour irriguer illégalement et dangereusement des dizaines d'hectares de maraîchages, écoulés dans différents marchés de la wilaya.

Même si l'été reste la période propice pour la pratique de l'irrigation des cultures à partir des eaux usées pompées dans les oueds, certains fellahs utilisent cette eau pour irriguer, à longueur d'année. Afin de garantir la protection de la santé publique, la direction des Services agricoles de la wilaya d'Oran a mis en place une commission dont la mission est de sillonner l'ensemble des communes et contrôler les exploitations agricoles afin de lutter contre ce phénomène qui prend des proportions inquiétantes.

Aussi durant les trois dernières années une trentaine de personnes ont été traduites devant justice par les services de la Gendarmerie, pour irrigation de terres agricoles avec des eaux usées. L'assèchement des nappes phréatiques et la cherté des pompes à eau incitent les agriculteurs à détourner les eaux usées pour arroser leurs champs.

Circulation routière Une dizaine de blessés en 24 heures

Une dizaine de personnes ont été blessées dans 5 accidents survenus dans plusieurs communes de la wilaya d'Oran, durant les dernières 24 heures. Au rond-point de Haï Essabah, une voiture de marque 'Maruti' conduite par une femme, âgée de 43 ans, est entrée en collision avec un autre véhicule de marque Peugeot 205. La conductrice de la Maruti et son fils âgé de 3 ans ont été blessés. Sur la RN11 reliant les communes d'Oran

et Arzew, 3 personnes âgées entre 19 et 39 ans ont été blessées dans une collision entre un véhicule de marque Hyundai Atos et une Peugeot 107. Sur la corniche, à hauteur du 'Rocher de la Vieille', une 'Dacia Logan' a dérapé. Le conducteur de la voiture âgé de 50 ans et sa femme de 20 ans ont été blessés. D'autres accidents ont été aussi recensés par les services de la Protection civile durant la même période.

J. B.

MAGHNA

Des logements en construction squattés par les migrants clandestins

Cheikh Guetbi

La lutte contre l'immigration clandestine laquelle connaît un inquiétant regain est menée, ces derniers temps, d'une manière plus engagée par les différentes forces de sécurité. Ainsi, après les diverses arrestations d'immigrés en situation irrégulière, subsahariens et également marocains, opérées les dernières semaines, voilà qu'une force combinée, police judiciaire-brigade régionale d'investigation contre l'immigration

clandestine, vient en fin de semaine d'interpeller 33 clandestins subsahariens, notamment d'origine malienne, camerounaise et ivoirienne. La majorité parmi ces clandestins a été interpellée dans le groupe de logements en construction «Bel Horizon» dans le quartier «Hamri». C'est là un projet de 251 logements qui a été lancé voilà 12 ans et qui reste encore en souffrance à cause, témoignent les bénéficiaires, de la gestion boiteuse des précédents responsables. Malgré la grande volonté des actuels responsables pour

achever ce projet, le cumul des problèmes notamment financiers complique la réalisation laquelle se fait très mollement. C'est ainsi que les immigrés clandestins ont trouvé là un refuge de rêve qui change des habituelles rives de l'Oued Jorgy où d'habitude ceux-là se terrent. A noter que les clandestins font dans le travail au noir notamment dans le bâtiment et l'agriculture afin de subsister en attendant des jours meilleurs, soit pour retenter l'aventure pour atteindre l'autre rive méditerranéenne ou rentrer chez eux.

HENNAYA

Les sœurs missionnaires à l'honneur

Khaled Boumediene

Les sœurs missionnaires (de Notre Dame des Apôtres en Algérie), Bernadette Laengy (Française), Marie Claude Sohler (Française) et Flora Ferrario (Italienne), n'ont pas été oubliées à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, puisqu'elles ont eu droit à un hommage posthume, grâce à une louable initiative de l'Assemblée populaire communale de Hennaya (ex-Eugène Etienne). La cérémonie, qui a eu lieu le jeudi 7 mars 2013 à la salle des conférences (ex-cinéma le Mondial), en présence de nombreuses femmes et invités de la ville, s'est déroulée dans une atmosphère de détente et de convivialité. Connues pour leur hospitalité, ces dames charitables et dévouées aux autres ont grandement

contribué à la qualité de la vie des Hennaouis pendant de longues années. Elles apportaient à la population une aide considérable dans le domaine de l'enseignement des filles (broderie, couture, crochets, macramé), des soins aux malades tout en donnant du réconfort aux pauvres dans leur maison «Sourat», située au centre-ville de Hennaya. Elles offraient l'enseignement aux filles et aux garçons et s'occupaient des femmes en difficulté, personnes infirmes, veuves et des gens dans le besoin. «Le 8 Mars est une journée dédiée à la femme, il est de notre devoir de saluer les actions bénéfiques de ces femmes âgées de l'ombre qui vivent parmi nous et qui ont beaucoup aidé la population de Hennaya et de leur rendre hommage pour tout ce qu'elles ont entre-

pris, ces dernières années, dans notre ville», souligne le président de l'APC, M. Rahmani Bouziane. Il y a lieu de signaler que la cérémonie a été notamment marquée par la récitation de versets coraniques par une petite fille, l'hymne national, l'exposition de divers travaux manuels, de photos et de peintures et enfin par la remise de cadeaux symboliques par le P/APC et les élus aux femmes âgées (entourées des membres de leur famille) et femmes policières. A noter que c'est pour la première fois qu'une telle cérémonie est organisée dans la ville de Hennaya, à l'occasion du 8 Mars et ce, grâce à la contribution de deux femmes très actives dans le mouvement associatif, en l'occurrence, Djamilia Saadi et Zineb Bensabeur de Haï Khemisti.

CHLEF

Un policier arrêté

Abbad Miloud

Il s'agit du présumé auteur d'assassinat de trois personnes, âgées respectivement de 30, 31 et 27 ans, dans un douar distant d'environ 2 km de la commune de Béni-Rached relevant de

la daïra de Oued Fodda dans la wilaya de Chlef, en faisant usage de son arme. Le triple crime a été commis le 18 juin dernier. Depuis cette date, le policier était en fuite et activement recherché par les services de sécurité. Ce jeudi, il a été arrêté par les éléments de la poli-

ce judiciaire de la sûreté de la wilaya au niveau du quartier El-Houria dans la commune de Chlef. Le policier en question exerçait dans une sûreté urbaine de la wilaya de M'sila. Selon une source sûre, le mobile du crime est une affaire d'honneur.

FRENDA

Le maire victime d'une agression

El-Houari Dilmi

Le président de l'Assemblée populaire communale de la ville de Frenda a été agressé, mercredi, à l'intérieur de son bureau alors qu'il recevait deux jeunes citoyens, venus solliciter un logement social. Mécontents de la réponse du maire -qui leur a signifié preuve à l'appui qu'ils ont déjà

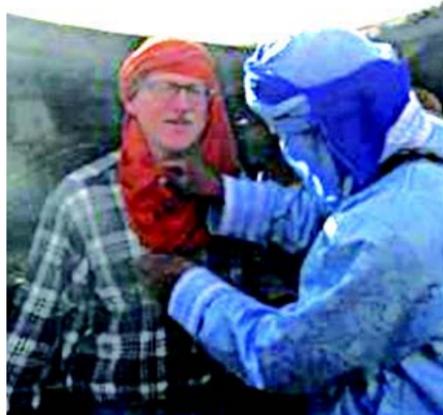
bénéficié de logements dans un temps passé-, les deux individus l'ont physiquement agressé sous le regard hébété d'autres élus et employés de la mairie. Arrêtés, les deux mis en cause, et après examen de leur situation, se sont avérés être des repris de justice, connus des services de sécurité. Présentés jeudi devant le procureur de la République du tribunal de

Frenda, les deux individus ont été placés sous mandat de dépôt, en attendant leur comparution devant la juridiction compétente le 11 mars prochain. Saisi de l'affaire, le wali, M. Bousmaha Med, a instruit les services concernés à renforcer les mesures de sécurité au sein des édifices et institutions publics pour «éviter que de tels actes ne se reproduisent à l'avenir».

BÉCHAR

L'ambassadeur américain hôte de la Saoura

Bouhassoune Lahouari



La capitale de la Saoura a reçu, ce mardi, Son Excellence l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Alger, Henry S. Ensher, en visite de courtoisie dans la région. Le représentant des Etats-Unis d'Amérique s'est rendu dans la les villes de Kenadsa et Taghit où il a rencontré les maires de ces deux communes. Lors de sa visite, il a rencontré également le secrétaire général de la wilaya de Bechar et le président de l'APW, ainsi que les élus locaux. Selon des sources consulaires américaines, «M. Henry S. Ensher a saisi cette opportunité pour rencontrer les étudiants du programme de langue anglaise «Access» et visiter l'Université de Bechar ainsi que le musée, la librairie municipale et les dunes de Taghit». Il est à noter qu'il s'agit là d'une première visite dans la région depuis 1974, d'un représentant consulaire des Etats-Unis d'Amérique en Algérie. Selon l'hospitalité coutumière propre aux gens du Sud, un présent particulier, un chech (turban traditionnel), a été offert à l'hôte de la capitale de la Saoura. Enfin, profitant du beau temps régnant ce jour-là à Bechar, l'ambassadeur américain a fait une démonstration sportive par la pratique du ski sur sable.

AÏN LARBÂA

124 familles relogées

Mohamed Bensafi

Pas moins de 124 familles, issues du quartier «Frères Azziz» plus connu sous le nom de «Petit Lac», ont été relogées, ce mercredi, à Aïn LARBÂA dans des logements neufs. Ce recasement s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat pré-

caire. Les familles, qui occupaient des taudis et autres baraques, vivant dans des conditions déplorables, n'ont pas manqué d'afficher leur satisfaction devant des logements dotés de toutes les commodités nécessaires. Tous les efforts ont été déployés par les autorités locales pour que les déménagements se passent

dans de bonnes conditions. Les maisons «abandonnées» ont été démolies et l'assiette récupérée sera utilisée pour la réalisation d'équipements publics. Par ailleurs, un autre quota de 123 logements sera très prochainement livré aux familles bénéficiaires, a-t-on appris auprès d'une source communale sûre.

TISSEMSILT

Les créances de Sonelgaz ont baissé de 25%

Les créances impayées de l'unité de La Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tissemsilt ont baissé en 2012 de 25 pc par rapport à 2011, a-t-on appris auprès du directeur de l'unité. M. Karim Bendjaafar a souligné que ces créances avaient atteint à la fin de l'année dernière, 169 millions de dinars contre 220 millions de dinars l'année d'avant. Cette baisse s'explique par les résultats positifs enregistrés après l'action de sensibilisation initiée en direction des abonnés pour qu'ils règlent leurs dettes et par les mises en demeure adressées aux clients les plus récalcitrants. Le même responsable a rappelé que les dettes accumulées auprès des citoyens clients ont avoisiné les 50 pc des factures impayées (80 millions de DA). Le reste des dettes est représenté par les entreprises publiques et autres collectivités locales. D'autre part, le phénomène du piratage et le raccordement illicite des habitations a causé un manque à gagner estimé à 500 millions de dinars. S'agissant des projets initiés par Sonelgaz pour améliorer

les prestations offertes à ses usagers, M. Bendjaafar a signalé que la wilaya sera renforcée par la réception de deux grands transformateurs de 30/60 kilowatts qui seront mis en service avant l'été prochain à Theniet El Had et Bordj Bounaama. Le chef-lieu de la wilaya a bénéficié, l'année dernière, de la réception d'un centre de transfert de 60/220 kilowatts. L'enveloppe globale dégagée pour toutes ces actions s'élève à plus de 3 milliards de dinars. D'autre part, les équipements de la principale centrale de Tissemsilt alimentant actuellement toutes les régions de la wilaya en énergie électrique sont actuellement en cours de remplacement. 143 transformateurs électriques sont en installation, au titre du plan d'urgence, au niveau du tissu urbain des 22 communes de la wilaya pour un montant de 123 millions de dinars. Ce programme vise à éradiquer le phénomène récurrent des coupures d'électricité durant la période estivale à cause de la surconsommation de l'énergie, a précisé le même responsable.

MOSTAGAMEN

Des vieux complexes sportifs à réhabiliter

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, a annoncé, jeudi, à Mostaganem qu'une étude de réhabilitation des complexes sportifs, réalisés au niveau national durant les années 80, sera prochainement élaborée afin que ces infrastructures soient conformes aux normes internationales. Le ministre a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, que «tous les stades, réalisés à travers le territoire national durant les années 80, seront réhabilités pour qu'ils soient conformes aux normes internationales en vigueur, dont le stade de l'OPOW Commandant Ferradj de la ville de Mostaganem». Ces études seront lancées durant le second semestre de l'année en cours, selon un cadre du ministère qui a indiqué que ces stades sont exploités par des équipes de football des ligues professionnelles 1 et 2. D'autre part, M. Tahmi a insisté sur la généralisation de la construction des complexes sportifs de proximité (CSP) dans chaque daïra. Ces infrastructures doivent comporter une piscine semi-olympique, une salle omnisports d'une capacité de 500 places, une auberge de jeunes, un stade de proximité pour développer la pratique sportive au niveau des communes. Concernant le professionnalisme de sa phase transitoire», Il a présidé une cérémonie en l'honneur des lauréats de la wilaya dans les festivals juvéniles organisés cette année à travers le pays. A l'OPOW «Commandant Ferradj», une étude sur la réhabilitation de ce stade, doté d'une capacité d'accueil de 20.000 places, a été présentée au ministre. Le ministre a également inspecté les structures dont dispose ce complexe avant de visiter un chantier de réalisation d'une maison de jeunes à «Haï Castors», au chef-lieu de wilaya. Les travaux ont atteint un taux d'avancement de 95 pour cent. Cet édifice disposera de salles d'expositions, de jeux, multimédias, médiathèque et cinq ateliers de formation et d'encadrement de jeunes. M. Tahmi a visité, par ailleurs, la salle omnisports, la piscine semi-olympique de Bouguirat, une maison de jeunes et une piscine similaire à Aïn Tédelès ainsi qu'un centre équestre à Sayada.

Publicité

A VENDRE



Les références du bateau :

SEMI-RIGIDE+REMORQUE+PLACE AU PORT

Valiant cruiser 750V (semi-rigide) 7m50 x 2m85
Nombre de places : 22
Moteur : mercuryverdao hors bord 4Temps injection 275CV
Vitesse max : 50 nœuds (92Km/H)
Réservoir carburant : 300 litres
Réservoir eau (douchette) : 80 litres
Nombre d'heures : 271
Equipements : bain de soleil, bimini, bâche d'origine, déflecteur de radar, autoradio étanche (CD, USB, carte), traceur sondeur GPS avec carte méditerranée, glacière électrique, tablette, mat de ski, remorque double roue neuve.
Révision totale février 2011 en France

Prix : nous consulter au 0555 01 72 88

Espagne
Barcelone à la relance avant son défi milanais



Barcelone, battu deux fois en une semaine par le Real Madrid, tentera de renouer avec la victoire contre le Deportivo La Corogne ce soir lors de la 27e journée du Championnat d'Espagne, avant son 8e de finale retour capital de Ligue des Champions contre l'AC Milan mardi. Son grand rival du Real, déjà qualifié pour les quarts de la C1 après son succès à Manchester United (2-1) mardi, se déplacera dimanche sur la pelouse du Celta Vigo. «Le match contre l'AC Milan est le

plus important de la saison, mais celui contre Le Deportivo est tout aussi important!» En une phrase, Cesc Fabregas a résumé la situation inconfortable des leaders de Liga, certes encore largement en tête mais nettement moins flamboyants depuis un mois. Privés de leur gardien titulaire Victor Valdez, suspendu quatre matches et de Xavi (ischio-jambiers), les Barcelonais pourront en revanche compter sur Pedro, en dépit d'un début de grippe cette semaine. Inexistant en Ita-

lie et un peu moins mauvais dans la double confrontation face au Real. Lionel Messi sera encore très attendu. Relégué à 13 points du Barça en Liga, le Real Madrid pourrait consacrer toute son énergie à la Ligue des champions, but avoué de l'entraîneur José Mourinho cette saison. L'entraîneur portugais va pourtant aligner sa meilleure équipe à Celta Vigo, en dehors d'Angel di Maria, indisponible pour deux semaines en raison d'un souci aux ischio-jambiers. Sergio Ramos et Xabi Alonso, touchés à Old Trafford, sont incertains. 100%. L'Atletico, second avec deux points de plus que le Real, est en danger face à l'équipe en forme du moment, la Real Sociedad (une seule défaite au cours des 17 derniers matches). Mais l'Atletico a un record à préserver à domicile: garder à 100% son taux de réussite à Vicente Calderon en Liga cette saison.

| Aujourd'hui | |
|----------------|---------------------------------|
| (16h00): | Rayo Vallecano - Espanyol |
| (18h00): | Valladolid - Malaga |
| (20h00): | FC Barcelone - la Corogne |
| (22h00): | Majorque - FC Séville |
| Dimanche | |
| (12h00): | Athletic Bilbao - Valence |
| (17h00): | Levante - Getafe |
| (19h00): | Celta Vigo - Real Madrid |
| (21h00): | Atletico Madrid - Real Sociedad |
| Lundi: (20h30) | |
| | Saragosse - Grenade |

Italie

Udinese-AS Rome, duel aux portes de l'Europe

L'Udinese (9e) et l'AS Rome (7e) s'affrontent en match avancé de la 28e journée du Championnat d'Italie, ce soir, avec en point de mire la zone européenne. Dimanche les ténors entrent en

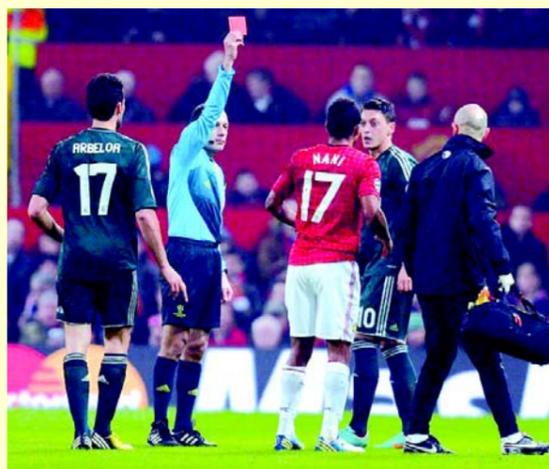
scène, après l'AC Milan qui jouait vendredi soir au Genoa. La Juventus Turin, leader confortable avec 6 points d'avance sur Naples (2e) et l'avantage dans la confrontation directe avec son dauphin, accueille Catane (8e).

| Aujourd'hui (20h45) | |
|---------------------|-----------------------|
| Udinese | AS Rome |
| Dimanche(15h00) | |
| Cagliari | Sampdoria |
| Chievo | Naples |
| Juventus | Catane |
| Palerme | Sienne |
| Parma | Torino |
| (12h30): | Atalanta - Pescara |
| (20h45): | Lazio - Fiorentina |
| | Inter Milan - Bologne |

Le Napoli, qui n'a plus gagné depuis 4 matches en championnat, se rend au Chievo Vérone (16e) pour essayer d'entretenir l'illusion du scudetto. L'Inter (5e), giflé à Tottenham jeudi (3-0) en Europa League, essaiera de se reprendre contre Bologne (13e). Toujours dans la course à l'Europe, la Lazio Rome (4e) et la Fiorentina (6e), séparées par deux points, s'affrontent au stade Olympique. Enfin deux des trois derniers, Palerme (20e) et Sienne (18e), se rencontrent directement.

Ligue des champions
L'arbitre qui a exclu Nani se défend

Quatre jours après les faits, médias anglais et espagnols ne parlent toujours que d'une chose: le carton rouge infligé à l'ailier mançunien Nani lors du huitième de finale retour de la Ligue des Champions perdu par Manchester United face au Real Madrid (2-1) mercredi. Interrogé par le quotidien As, l'arbitre de la partie Cüneyt Çakır n'a exprimé aucun regret. «Je me sens bien et je ne doute pas de ma décision. Le rouge de Nani était mérité. Le monde s'en rendra compte avec le temps», a martelé l'homme en noir. À en croire le journal turc Milliyet, l'UEFA aurait attribué la note de 8,2 sur 10 à l'arbitre turc pour sa prestation lors du choc de mercredi.



France
Bras de fer à Gerland

La 28e journée du Championnat de France s'offre ce week-end un choc «olympique» entre l'Olympique Lyonnais et l'Olympique de Marseille, 2e et 3e du classement, alors que le leader, le Paris SG, reçoit l'avant-dernier, Nancy, après avoir raté deux de ses sorties contre des mal classés. L'OM enchaîne les gros matches actuellement. Après les deux clasicos ratés contre le PSG, Marseille doit encore se frotter à un gros client. Et le calendrier fait peur à voir: après Gerland, il y aura notamment Nice, Lille et Saint-Etienne à l'extérieur. LOL a des arguments

à faire valoir: 8 buts inscrits en 3 matches de Ligue 1. Pour Paris, on ne peut s'empêcher de repenser aux déroutes incroyables à Sochaux et à Reims. Défaites sublimes par les déclarations du directeur sportif Leonardo qui avait dit que le PSG était taillé pour la Ligue des champions. Pour mettre fin à la polémique qui a suivi ces propos, Paris serait bien avisé de faire respecter la hiérarchie avec le retour dans le groupe d'Ibrahimovic et Verratti qui étaient suspendus en Ligue des champions. D'autant que le PSG reste sous la menace de Lyon, à deux points derrière au clas-

sement. Nancy rêve-t-il d'un coup au Parc des Princes? L'ASNL avait déjà surpris en s'imposant à Marseille cette année. En tout cas, l'équipe lorraine n'est plus lanterne rouge après sa victoire à Sochaux le week-end dernier (2-1). La journée proposera également un derby du nord entre Valenciennes et Lille. Un choc qui penche clairement du côté du Losc, qui reste sur quatre succès consécutifs en L1 alors que VA n'a plus gagné depuis trois matches. Nice, 5e, accueille pour sa part Montpellier le 6e un point derrière.

Les Girondins de Bordeaux, pour leur part, doivent se reprendre en mains à domicile contre Bastia, après une série de quatre revers consécutifs en championnat corsée par la désillusion sur la pelouse de Benfica en Europa League jeudi soir (1-0). Bastia, comme Ajaccio, a intérêt à se faire tout petit et à avoir un comportement irréprochable sur le terrain.

| Aujourd'hui à 20h00 | |
|---------------------|--------------------|
| Evian/Thonon | Sochaux |
| AC Ajaccio | Lorient |
| Brest | Toulouse |
| Valenciennes | Lille |
| Troyes | Reims |
| (17h00): | Paris SG - Nancy |
| Dimanche | |
| (14h00): | Nice - Montpellier |
| (17h00): | Bordeaux - Bastia |
| (21h00): | Lyon - Marseille |

Allemagne

Schalke-Dortmund, un derby sur un air de revanche



Fraîchement qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions, Dortmund rend visite cet après-midi à une équipe de Schalke qui aspire elle aussi à une place dans le top-8 européen mais doit d'abord se concentrer sur ce derby de la Ruhr comptant pour la 25e journée de Bundesliga.

En route vers un 23e titre national, intouchable depuis octobre 2012, le Bayern

Munich devrait dans le même temps obtenir sans trop forcer sa 21e victoire de la saison en D1 avec la réception de Dusseldorf (12e), quatre jours avant d'accueillir Arsenal pour valider son billet en quarts. Placée sous surveillance policière à cause des échauffourées entre supporters survenues à l'aller, la 142e édition du célèbre derby de la Ruhr aura des allures de revanche pour Dort-

mund, après l'humiliante défaite (2-1) à domicile face à Schalke en octobre dernier. Mais il ne sera pas uniquement question d'honneur régional: le Borussia (46 pts), largué à 17 pts du leader munichois, tentera surtout de conforter sa place de dauphin que convoite Leverkusen (45 pts), en déplacement périlleux à Mayence (8e). Remontée à la 6e place de Bundesliga, la formation de Gelsenkirchen (36 points) espère passer devant Francfort (38 pts) pour faire main basse sur cette 4e place donnant accès aux tours préliminaires de la C1.

Elle reste sur deux victoires consécutives, contre Dusseldorf (2-1) puis à Wolfsburg (4-1), ayant mis fin à une série de quatre matches sans succès en championnat.

| Aujourd'hui à 15h30 | |
|---------------------|--------------------------------|
| Mayence | Bayer Leverkusen |
| Fribourg | Wolfsburg |
| Greuther Fürth | Hoffenheim |
| Schalke | Dortmund |
| Bayern Munich | Dusseldorf |
| (18h30): | Mönchengladbach - Werder Brême |
| Dimanche (15h30) | |
| Hanovre | Francfort |
| (17h30): | Stuttgart - Hambourg |

Brésil

Neymar n'a «pas de préférence» entre Real et Barça

L'attaquant brésilien de Santos Neymar a encore laissé entendre hier qu'il souhaite rejoindre un club européen, et notamment en Espagne, sans toutefois dire s'il préférerait évoluer au FC Barcelone ou au Real Madrid. «Je n'ai pas de préférence. Barcelone et le Real Madrid sont deux grands clubs, chacun avec sa propre histoire», a déclaré le jeune prodige brésilien (21 ans) au programme de radio «El partido de las 12». «C'est un rêve de jouer en Europe, mais je ne sais pas quand ça arrivera», a-t-il ajouté. Interrogé sur la rivalité entre Cristiano Ronaldo et Lionel Messi, Neymar a dit son admiration pour les deux joueurs, tout en précisant qu'il aurait voté en faveur de l'Argentin pour le titre de meilleur joueur au monde. Neymar, sous contrat avec Santos jusqu'en 2014, a dit et répété vouloir aller jusqu'à la fin de son contrat, avant d'ouvrir la porte en début d'année à un possible départ dès cet été pour l'Europe.



Equipe nationale - En prévision du match face au Bénin Une première pour Taider, Brahimi, Ghilas et Koudri



Kamel Mohamed

La liste des joueurs retenus par le sélectionneur national pour le match Algérie-Bénin fait ressortir que Wahid Halilhodzic n'a pas encore réussi à mettre en place un groupe ou une ossature stable pour préparer les prochaines échéances de l'équipe nationale. Les nombreux changements opérés avec l'éviction de certains joueurs et la sélection de nouveaux éléments, laisse entendre que le sélectionneur national se cherche encore.

Ainsi donc, Halilhodzic a convoqué quatre nouveaux joueurs. Il s'agit de Ghilas, Brahimi, Taider, et Koudri de l'USM Alger. Il reste à savoir si ces joueurs seront incorporés contre le Bénin, sachant qu'il s'agit de la toute première sélection pour eux et découvriront l'ambiance de l'équipe nationale pour la première fois. Le point positif de ces nouveaux capés consiste en leur statut de compétitifs et titulaires dans leurs clubs respectifs.

En revanche, Halilhodzic a rappelé d'anciens sélectionnés, notamment les Bougherra, Djabou et Djebbour. Ces trois joueurs avaient été écartés de la dernière CAN, alors qu'ils étaient aptes à disputer le tournoi. Le retour de Bougherra est dicté par le flottement que connaît le compartiment défensif dans son axe, alors que Dja-



bou et Djebbour ont contraint Halilhodzic à les sélectionner. Djebbour est le deuxième meilleur buteur africain en Europe actuellement, alors que Djabou est sous les feux de la rampe avec le Club Africain en Tunisie. Pour ce qui est des joueurs écartés, Lemmouchia est considéré comme étant en fin de carrière et ne joue plus dans son club, de même que Bouaâza qui a perdu sa place de titulaire à Santander (Espagne). Par contre, la grande surprise concerne Boudebouz qui brille à Sochaux. Mieux encore, il avait disputé la dernière CAN et rien ne présageait son éviction. Des informations parvenant du staff technique ont laissé entendre que Boudebouz a été évincé par mesure disciplinaire. La non convocation de Ishak Belfodil de Parme est perçue comme un échec pour la FAF qui avait investi beaucoup sur ce joueur. Belfodil continue de privilégier son club (Parme) au détriment de la sélection nationale. Le joueur s'était engagé à répondre aux convocations après la CAN, mais il continue à tourner le dos à l'Algérie. Le sélectionneur national a également établi une liste de joueurs réservistes où l'on retrouve la sélection de Hacem Yebda qui manque de compétition.

Pour rappel, le match Algérie-Bénin est prévu le 26 mars à 20 h 30 à Blida pour le compte de la 3e journée des qualifications au Mondial-2014. L'équipe nationale entre-



ra en stage bloqué à compter du 20 mars au centre technique de Sidi Moussa.

Liste des joueurs convoqués :

Mbolhi Rais (GFC Ajaccio), Doukha Azzeddine (USM Har-rach), Si Mohamed Cedric (JSM Bejaia), Cadamuro Lias-sine (Sociedad / Espagne), Mostefa Mehdi (AC Ajaccio / France), Bougherra Madjid (Lekhwyia / Qatar), Medjani Carl (Monaco / France), Bel-kalem Essaid (JS Kabylie), Hal-liche Rafik (Academica / Portu-gal), Mesbah Djamel Eddine (Parme / Italie), Ghoulam Fa-ouzi (Saint Etienne / France), Taider Saphir (Bologne / Italie), Guedioura Adlane (Notthing-gham Forest / Angleterre), Te-djar Saad, Koudri Hamza (USM Alger), Djabou Abdel-moumen (Club Africain / Tun-isie), Brahimi Yacine (Grana-da / Espagne), Feghouli Sofia-ne (Valence / Espagne), Kadir Foued (O Marseille / France), Soudani Hilal Al Arabi (Gui-mares / Portugal), Bezzaz Ya-cine (CS Constantine), Djeb-bour Rafik (Olympiakos / Grè-ce), Slimani Islam (CR Belou-i-zdad), Ghilas Nabil (Moriens-es / Portugal).

Réservistes :

Yebda Hassan (Granada / Espagne), Zemmamouch Mohamed Amine (USM Alger), Rial Ali (JS Kabylie), Ziti Mo-hamed (ES Sétif), Karaoui Amir (ES Sétif), El Orfi Hoc-ne (USM Alger), Aoudia Mo-hamed Amine (ES Sétif).

USMBA

Les caisses renflouées

M. Kadiri

Dans sa dernière réunion, l'APC de Sidi Bel-Abbès a décidé de débloquer un milliard de centimes, dans le cadre du BP 2013, au profit de l'USMBA, mais ceci est conditionné par la présentation du

bilan financier du deuxième semestre de l'exercice 2012, conformément à la réglementation. Dans un autre registre, concernant l'opération rachat des parts de l'ex-président Baghdad Benaïssa, au profit du président actuel de la SSPA Bensnada Djilla-

li, celle-ci aura lieu, après-demain, à El-Amria, auprès d'un notaire.

Par ailleurs, les actionnaires en conclave dernière-ment, ont adopté le bilan de l'exercice 2011 ainsi que celui du premier semestre 2012, tout en prônant l'union sacrée.

Tighenif

Nakhla Ghrissi, un grand nom de l'Idéal s'éteint

M. Belkecir

Une foule nombreuse a accompagné, ce jeudi, à sa dernière demeure, le regretté Nakhla Ghrissi, décédé à l'âge de quatre-vingts ans.

Si ce nom est méconnu de la nouvelle génération, par contre pour celle des anciens, il a marqué son époque. Joueur de valeur qui a fait toutes ses classes dans sa ville natale, à Tighenif, il endossa en premier le maillot de l'ISTM qui deviendra plus tard SAP

aux côtés des Allem, Hama-che, Daoud, Vitalis et Martinez comme entraîneur-joueur, en 1953-1954.

Issu d'une famille sportive le défunt, connu plus sous l'appellation de Ghrissi, a évolué avec ses deux frères, Braïk l'ainé et Ahmed le cadet. Inter-droit de qualité, il a attiré l'attention de nombreux clubs étrangers dont le Racing club de Paris, mais n'a pu concrétiser son rêve en raison d'une farouche opposition de sa mère. Toujours est-il que le jeu-

ne Ghrissi a quitté Tighenif pour la ville voisine de Mascara où il endossa, durant une saison, les couleurs de l'AGSM en 1957-1958. Après l'indépendance, il fut un capitaine très respecté de l'IST, entraîné par Khiri avec les Cecilio, Hadj Kadda, Boumaza, Slimane, Daoud. Une chose est sûre, son décès fut ressenti dans toute la ville de Tighenif où par respect à son œuvre, magasins et autres structures étatiques ont baissé rideau, ce jeudi, en signe de deuil.

Football - Ligue 1 Un plateau royal

M. Benboua



Cette vingt-troisième journée du championnat de Ligue 1 nous propose un plateau royal, avec des affiches qui vaudront le déplacement, notamment le derby algérois entre l'USMA et l'USMH et les chocs CRB-JSK et CSC-MCA. Toutefois, cette étape s'annonce décisive pour les mal classés, à l'image du WAT, du MCO, de l'USMBA et du CAB qui abattront là, l'une de leurs dernières cartes dans la lutte pour le maintien. Ainsi, on débute notre habituel tour des stades par l'enceinte du 5 Juillet, théâtre d'une confrontation placée sous le sceau de la revanche pour les Harrah-chis. En effet, quatre jours après leur opposition en huitièmes de finale de la coupe d'Algérie, qui a vu les usmistes l'emporter par la plus petite des marges, les hommes de Charef aborderont cette rencontre sous le signe du rachat, d'autant qu'un autre faux pas risque de compromettre davantage leur parcours dans la course au titre, surtout que l'ESS compte déjà une confortable avance en tête. Du côté de l'USMA on ne jure que par la victoire. Le but des coéquipiers de Koudri étant la troisième place, ils ne rechigneront certaine-

ment pas à l'effort pour gagner et déloger le MCA, lequel sera en danger à Constantine. C'est dire que les Mouloudéens devront rester vigilants face à un CSC en verve ces dernières semaines et intraitable dans son antre. Désireux eux aussi de figurer sur le podium, les Constantinois de Roger Lemerre ne laisseront certainement rien au hasard. Par ailleurs, le stade du 20 Août 1955 de Ruisseau abritera un autre face-à-face alléchant entre le CRB et la JSK. Les Belouizdadis, sixièmes au classement avec 33 points, auront à cœur de remporter ce duel, pour espérer se rapprocher du podium. La JSK, de son côté, veut faire un autre grand pas dans son opération, en at-

tendant mieux. Ce classique qui a toujours tenu en haleine les deux galeries, sera très suivi. D'autre part à Oran, le Mouloudia local jouera son va-tout devant le MCEE, vainqueur mardi face au WAT en match retard. Le faux pas est interdit pour les Oranais, car tout résultat autre que la victoire hypothéquerait leurs chances de maintien. Au bas du tableau toujours, deux rencontres à six points opposeront des équipes qui luttent également pour leur survie. L'USMBA donnera la réplique au CABBA, dans un duel où l'avantage du terrain pourrait être déterminant, même si les Bordjiens ont des atouts non négligeables qui leur permettraient d'aspirer à frapper un bon coup, alors que l'ASO reçoit le WAT avec la ferme intention d'ajouter trois points à son escarcelle et fuir ainsi le danger. Enfin, la lanterne rouge, le CAB se rendra à Béchar pour affronter une équipe de la JSS qui n'est plus à présenter.

Aujourd'hui à 15h00

| | | | |
|--------------------|-------|---|-------|
| Oran: | MCO | - | MCEE |
| Béchar: | JSS | - | CAB |
| Alger: | CRB | - | JSK |
| Sidi Bel-Abbès: | USMBA | - | CABBA |
| Constantine (16h): | CSC | - | MCA |
| Alger (17h45): | USMA | - | USMH |
| Chlef (18h): | ASO | - | WAT |

Inter-régions Est

Oued Zouia à l'écoute de Chelghoum Laïd

M. Benboua

Défait, la semaine écoulée, sur la pelouse de la lanterne rouge, le CRB El Milia en l'occurrence, le leader actuel du championnat dans ce groupe, le HB Chelghoum Laïd s'efforcera de renouer avec la victoire, à domicile, en donnant la réplique à un autre prétendant à l'accession, la JS Pont

Blanc, lors de cette vingtième journée. Un match très important pour le HBCL qui, en cas de victoire, lui permettra de consolider sa première place. Son dauphin, l'ASC Oued Zouaia, évoluera sur du velours devant la lanterne rouge, le CRB El Milia, alors que l'ES Guelma qui a marqué le pas, lors des deux dernières sorties, tentera de rebondir face au NT Souf à

huis clos. Une victoire permettra aux gars de Guelma de garder le contact avec les équipes de tête dans l'optique de l'accession. Pour ce qui est des mal-classés, le NRB Grarem se rendra à Batna, dans l'espoir de ne pas retourner bredouille face à l'ES Bouakeul, peu rassurant ces derniers temps, tandis que le MB Constantine s'efforcera de renouer avec le succès, en accueillant le NRB Chréa, en mesure de prétendre à un bon résultat. A El Oued, l'IRB Robbah ne devrait pas rencontrer une farouche résistance de la part de l'USM Sétif, alors que le duel entre CS Hamma Loulou et l'IRB El Hadjar s'annonce ouvert à tous les pronostics.

Aujourd'hui à 14h30

| | | | |
|-------------------|-------|---|-------|
| Batna: | ESB | - | NRBG |
| Chelghoum Laïd: | HBCL | - | JSPB |
| Guelma: | ESG | - | NTS |
| Souk Ahras: | CSHL | - | IRBEH |
| Constantine: | MBC | - | NRBC |
| El Oued: | IRBR | - | USMS |
| Aïn M'lila (12h): | ASCOZ | - | CRBEM |

Volley-ball - Nationale 1A

Grand enjeu à Sétif

Ali Sadji

L'affiche de cette treizième journée, prévue cet après-midi, aura pour cadre la ville de Sétif où le dauphin, l'ESS sera l'hôte du leader, le NR Bordj Bou Areridj, dans une rencontre qui s'annonce pleine de promesses. Les Sétifiens de l'Etoile, qui restent sur une

défaite à Bejaïa, comptent, bien sûr, renouer avec la victoire et rejoindre son adversaire du jour, en tête du tableau. De son côté le leader, qui compte un match en moins et trois points de plus sur l'ESS, est plus que jamais déterminé à accentuer son avance, mais cela passe impérativement par une victoire, en terre sétifienne.

A l'affût, le Machaâl de Béjaïa qui se rendra à Blida, compte bien tirer profit de ce choc pour réaliser un bon coup, en cas de victoire sur l'ASVB.

Sur sa lancée de sa victoire à M'sila, l'ES Bethioua sera, cette fois, sur ses terres face au PO Chlef, une formation actuellement en verve et dont il faudra se méfier. A Douera, les pétroliers du GSP évolueront sur du velours devant leur public face à l'avant-dernier le RCM. Il en est de même pour l'OMK El Milia, face à la lanterne rouge, l'ITRS.

Aujourd'hui à 14h30

| | | | |
|-----------|------|---|-------|
| El-Milia: | OMK | - | ITRS |
| Douéra: | GSP | - | RCM |
| Bethioua: | ESB | - | POC |
| Blida: | ASVB | - | MBB |
| Sétif: | ESS | - | NRBBA |

AGE FAF - Raouraoua plébiscité La DTN, son cheval de bataille

Kamel Mohamed

La formation constituera l'axe le plus important du nouveau mandat du président de la FAF (2013 - 2016), Mohamed Raouraoua, qui a été plébiscité à la tête de la fédération, jeudi dernier à l'occasion d'une assemblée générale électorale. Elu par acclamation, Raouraoua (67 ans) s'est engagé à consacrer ce mandat à la formation. Il a insisté sur un « renforcement important » de la Direction technique nationale (DTN), reconnaissant ainsi que le football algérien ne dispose pas d'une DTN. Cette structure fait défaut au football en Algérie qui a encore plusieurs années de retard comparativement aux autres pays où des gros investissements sont consentis dans la formation. A titre d'illustration, l'équipe nationale est composée dans sa quasi-totalité de joueurs issus des championnats étrangers et sont pour la plupart formés en France. Une politique dans laquelle la FAF persiste, reléguant ainsi la formation en Algérie au second plan. En ce sens, il sera difficile de résorber ce retard d'autant plus que les clubs ne forment pas. C'est dire que la formation en Algérie ne sert qu'à agrémenter les discours

des dirigeants dans la mesure où le terrain les contredit quotidiennement.

LES DROITS DE RETRANSMISSION TV DOUBLÉS

En revanche, quand il s'agit d'argent, la FAF ne lésine pas sur ses efforts puisque les clubs percevront encore plus d'argent au titre des droits de retransmission télévisuelle. Le contrat avec l'ENTV a été revu de manière à doubler les recettes des clubs. Plus encore, la FAF s'est désistée de sa quote-part dans les recettes des stades et les clubs auront ainsi la possibilité d'emporter 50% des recettes des stades. Ils auront ainsi la possibilité de gérer les stades le jour des matches, les autres charges devant être du ressort de la direction des stades.

LE PROFESSIONNALISME DEMANDE DU TEMPS

Pour ce qui est du professionnalisme, le président de la FAF a demandé du temps pour concrétiser ce projet, estimant que l'Algérie est encore dans l'ère de la préhistoire du professionnalisme. En ce sens, la FAF qui est chargée de piloter ce projet a montré ses limites d'arrimer les clubs

vers le professionnalisme. Les nombreuses mesures décidées par la FAF auparavant n'ont eu qu'un effet d'annonce. A titre d'exemple, la direction nationale de contrôle et de gestion des clubs professionnels est mise en veilleuse. Cette direction devait amener les clubs à mieux s'organiser dans la perspective de leur professionnalisation. Afin que le projet du professionnalisme, décidé par le président de la République, ne soit pas dévoyé, le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé de reprendre les choses en main. Une feuille de route a été mise en place de manière à provoquer une décontamination et ne permettre qu'aux clubs les plus méritants d'aller vers le professionnalisme. La politique de la complaisance, menée jusque-là à l'égard des clubs subventionnés par l'Etat, ne sera plus de mise.

COMPOSANTE DU NOUVEAU BUREAU EXÉCUTIF

Mohamed Raouraoua, Ali Attoui, Yacine Benhamza, Mohamed Boughlali, Abdelkader Chaâbane, Radia Fertoul, Khelil Hamoum, Mahfoud Kerbadji, Belaid Lacarne, Yazid Mansouri, Djahid Zefizet, Walid Sadi et Abdelhafid Tasmaout.

Ligue 2

Le RCA met la pression sur le CRBAF, l'ASMO cartonne, le MCS se donne de l'air



M. Zeggai

Cette journée a été surtout fatale pour les équipes qui luttent pour leur survie dans cette division. Si le CRT a rétrogradé officiellement, il n'en demeure pas que le SAM et le MOC ont hypothéqué réellement leurs chances de maintien, alors que l'OM, l'ABM et le MSPB ne sont pas sortis de l'auberge. Lors de ce round, ce sont le RCA et l'ASMO qui se sont illustrés en réussissant le score le plus lourd de la journée. Au stade Omar Hamadi, le MOC n'a tenu que le temps d'une première période avant de s'effondrer dans la seconde et concéder une lourde défaite face au RCA. La formation de l'Arbaâ vire seule en tête avec trois points d'avance tout en mettant plus de pression sur son concurrent direct à la première place le CRBAF qui doit en décrocher cet après-midi au stade

Demine Debih de Aïn M'lila face au NAHD. De son côté, à l'occasion de son retour dans son antre de Bouakeul, l'ASMO de Kamel Mouassa a crucifié le MSPB sur trois buts de Bouadoumi, Amer Yahia, qui a confirmé son statut de buteur en dépit d'une longue absence, et l'inévitable Benchaâbane.

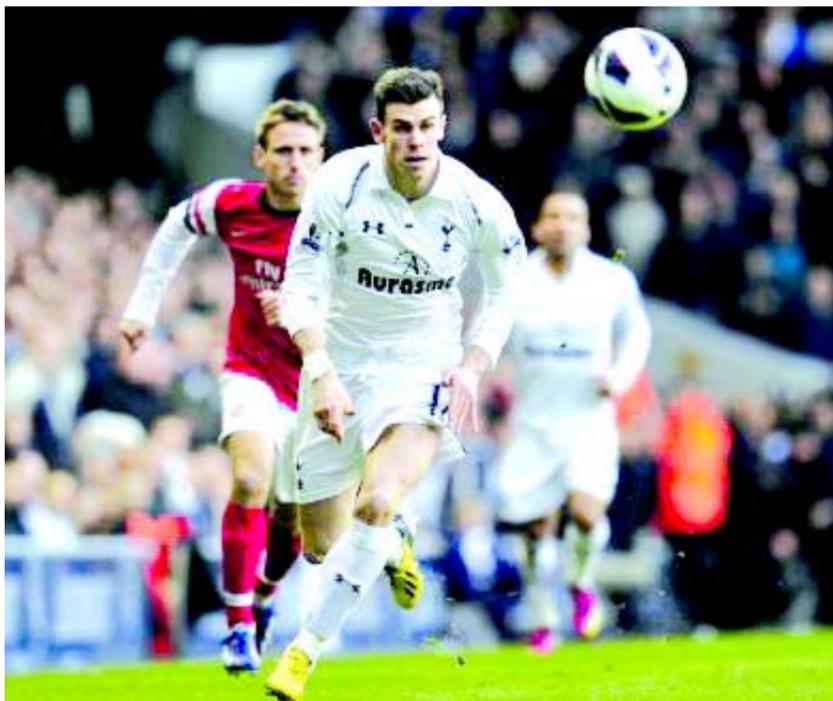
En haut du tableau, l'ESM a été le grand perdant à la suite de son échec à Saïda face au MCS sur une réalisation de Aouameur. A Annaba, le MOB a laissé passer une belle opportunité pour creuser l'écart avec l'ESM. A défaut d'un succès, les gars de Béjaïa ont récolté un

précieux point. A contrario, à Médéa, le nul qui a sanctionné le derby entre l'OM et l'USMB n'arrange aucune des deux formations. Les Médéens, où l'on parle du retour de Heddane à la barre technique, se sont mis dans une situation embarrassante, alors que les Blidéens comptent toujours cinq points de retard sur le troisième, le MOB. Chez les mal classés, le SAM a été incapable de battre le CRT, condamné depuis belle lurette. Enfin, l'ASK a bien négocié son match face à l'ABM qui n'est qu'à trois longueurs du troisième reléguable, le SAM.

Résultats

| | | | |
|-------|---|------|---|
| ASMO | 3 | MSPB | 0 |
| USMAn | 0 | MOB | 0 |
| MCS | 1 | ESM | 0 |
| RCA | 3 | MOC | 0 |
| CRT | 0 | SAM | 0 |
| ASK | 1 | ABM | 0 |
| OM | 0 | USMB | 0 |

Europa League Tottenham surclasse l'Inter, Chelsea chute à Bucarest



Tottenham a surclassé l'Inter Milan 3-0 à Londres et Chelsea le champion d'Europe s'est incliné 1 à 0 sur le terrain du Steaua Bucarest jeudi en 8e de finale aller de l'Europa League.

Le champion d'Europe Chelsea, reversé en Europa League et qualifié de justesse face au Sparta Prague en 16e de finale, a lui chuté en Roumanie face au Steaua Bucarest, solide leader du championnat roumain. L'unique but du match a été inscrit par Rusescu sur un penalty (34) sifflé pour une faute sur lui-même.

De son côté, Tottenham a facilement dominé l'Inter 3-0 à Londres. Jamais les intèristes n'ont semblé être capables de réagir après une entame désastreuse.

Les Anglais ont rapidement fait la différence avec des buts de l'inévitable gal-

lois Gareth Bale (6e) et de l'Islandais Gylfi Sigurdsson (18e) en première période.

Le défenseur belge Jan Vertonghen a confirmé la supériorité des Hotspurs en trompant de près le gardien de l'Inter Handanovic d'une tête (53).

Mais le score aurait pu être plus sévère. Gareth Bale, auteur de son 21e but cette saison, a été averti pour avoir simulé une faute dans la surface et sera suspendu au retour. A Moscou, sur terrain synthétique, l'Anzhi Makhachkala de Samuel Eto'o et Newcastle se sont séparés sur un score nul et vierge. Sept Français, dont Ben Arfa, de retour après trois mois d'absence, Yanga-Mbiwa et Cabaye, ont débuté le match côté anglais. A Lisbonne, Benfica a dominé Bordeaux, dernier rescapé fran-

çais en C3, sur un but attribué au gardien girondin Carrasso contre son camp: sur une superbe frappe du gauche à l'entrée de la surface de l'attaquant espagnol Rodrigo, le ballon frappait la transversale et rebondissait sur un bras du gardien avant de rentrer dans son propre but.

A Stuttgart, la Lazio Rome a surpris la formation allemande battue 2 à 0 sur des buts de Ederson (21) et Onazi (56). Outre la Lazio, le club turc de Fenerbahçe s'est lui aussi imposé sur terrain adverse, 1-0 chez les Tchèques de Viktoria Plzen (but de Webo, 81e). Pour le reste, Bâle a dominé Saint-Pétersbourg 2 à 0 (buts de Diaz 83e et A. Frei 90+4 s.p.), Levante et Rubin Kazan ont fait match nul 0 à 0. Les matches retour seront joués le 14 mars.

Coupe d'Algérie - Tirage au sort Des quarts entre spécialistes

Les rencontres des quarts de finale de la coupe d'Algérie de football, prévues les 28, 29 et 30 mars, s'annoncent « chaudes et équilibrées » entre des équipes aguerries à cette compétition populaire. Sept des huit équipes encore en lice, dont le détenteur ES Sétif (8 coupes), ont, en effet, déjà remporté la coupe d'Algérie. Seul le CS Constantine n'a pas encore inscrit son nom au palmarès de cette épreuve. L'Entente de Sétif, avec ses huit coupes en autant de finales, rencontrera un autre spécialiste de l'épreuve, le CR Belouizdad, finaliste malheureux de la dernière édition et détenteur de six titres sur neuf finales jouées. Après avoir fait un grand pas vers la conservation de son titre de champion, l'équipe-phare des Hauts plateaux veut

se consacrer désormais à la Coupe d'Algérie, dont elle est la détentrice et l'un des spécialistes de l'épreuve populaire. De son côté, le MC Alger, dont le dernier trophée remonte à 2007 sous la houlette de l'entraîneur italien Enrico Fabbro, sera opposé au CS Constantine, qui cherche toujours à graver son nom sur les tablettes de la coupe d'Algérie.

La mission des Algérois, détenteurs de six coupes d'Algérie sur six finales disputées, s'annonce difficile, même si les protégés de Djamel Menad partiront avec la faveur des pronostics, en bénéficiant des avantages du terrain et du public.

L'autre affiche de ces quarts de finale de « Dame Coupe », opposera l'USM Alger, détenteur de sept coupes d'Algérie, face au NA Hussein

Dey, seul club représentant la Ligue 2 professionnelle. Les « Sang et Or », qui occupent la sixième place du championnat de ligue 2, espèrent sauver leur saison et continuer leur aventure en coupe d'Algérie, mais cela devra se faire inéluctablement par un succès face aux « Rouge et Noir ». L'USM Alger qui a arraché sa qualification pour les quarts de finale après sa victoire sur l'USM Harrach (1-0), aura certainement la tâche délicate face à des « Sang et Or » qui veulent coûte que coûte sauver leur saison en remportant une coupe, après celle remportée en 1979 face à la JS Kabylie. La quatrième affiche de ce tour opposera, dans un derby de l'Ouest, le WA Tlemcen au MC Oran, deux équipes à la peine en championnat de Ligue 1. Le MC Oran (4 coupes), mal classé en championnat (13e), accueillera la formation tlemcenienne (2 coupes) qui aspire, pour sa part, à continuer son bonhomme de chemin en coupe, en dépit de la difficulté de la tâche.

Programme des quarts de finale

| | | |
|---|------|------|
| 1 | USMA | NAHD |
| 2 | MCA | CSC |
| 3 | ESS | CRB |
| 4 | MCO | WAT |

Programme des demi-finales (12 et 13 avril)

| | | | |
|---|------|--------|------|
| 5 | V. 2 | contre | V. 3 |
| 6 | V. 4 | contre | V. 1 |

CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE «Le Quotidien d'Oran» présentent leurs sincères condoléances à Madame Christiane HESSEL, ses enfants, ses petits-enfants et ses proches suite au décès de **M. Stéphane HESSEL** et les assurent de leur profonde compassion.

CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général, les membres du Conseil d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE «Le Quotidien d'Oran» présentent leurs sincères condoléances à la famille ABOURA suite au décès de leur ami et frère **M. ABOURA Nacer** et les assurent de leur profonde compassion. Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueillir dans Son Vaste Paradis.



DIVERS

■ A vendre 01 rouleau de tôle galvanisée épaisseur 05 mm largeur 1,5 m. Longueur 9,25 m, poids 5,48 tonnes à Oran - Contacter : 0770.35.67.50

■ Un jeune homme cherche un Numéro de taxi - Me contacter au N° Tél : 0773.40.65.05

■ Je cherche un N° de taxi - Je donne 6.000 DA/mois - Contacter Med : 0771.21.95.40

■ Vends une souffleuse de « PET » 880 Chinois 2 empreintes avec un compresseur 40 bars + un groupe de jus 24 becs + un groupe de limonade « Prote » 20 becs + un Primit 6000 L + une étiqueteuse Unier pour Bout. « Verre » + un étiqueteuse rotative 10 têtes à chaud pour Bout. « PET » + 2 malaxeurs 300 L + un cuve Inox 3000 L - Tél : 0550.56.62.98

■ Entreprise EL-MAHABA propose : Réadaptation des enfants autistes, difficultés d'apprentissage - à partir du 25 Mars 2013 - Tél : 021.24.50.83 - 0557.76.28.90

■ Vds 2 remplisseuses + 4 BEKE avec convoyeur, 1 cuve de pasteurisation 250 L, 2 bouchonneuses PET, 1 petite fardeleuse - Tél : 0699.15.00.46

■ J. Femme Architecte agréée à Oran : Met à la disposition son Agrément pour partenariat avec personnes physiques ou morales (particuliers, sociétés, bureaux d'études ou autres...). Etudie toutes propositions - Tél : 0772.19.43.29

■ Vends machine à sac en papier de marque allemande. Visible en état de marche. Prix après visite - Tél : 0560.00.97.10

■ Vend scope défibrillateur, contre angle, moteur aspirateur pour fauteuil dentaire - Tél : 0555.13.31.20

■ A vendre matériels de boulangerie : 1 diviseuse marque « PANI-RECORD », 1 diviseuse marque « MARCHAND », 2 façonneuses « MAGEURE ». Prix offert 14 U - Tél : 0663.43.56.93

■ Vente machine fabrique les bourses marquées (HYPLAST) en très bon état + machine à glace marque (TAYLOR) en très bon état. ORAN - Tél : 0771.58.91.43 - 0790.85.70.84

■ A louer une licence de café 31 ORAN - Tél : 0771.01.29.51

■ A vendre Cuiseur Inox 50 kg. Bloc étiquetage pour portionneuse KUSTNER, tapis, chaudière à vapeur, dateur domino, table Inox, 3 cuves Inox double paroi, pompe à vide, refroidisseur d'eau - Tél : 0556.647.685

■ SIDI BEL ABBES : A vendre un tour CELLIC MULIER 1 m entre pointe + un tour Cellic 0,50 m entre pointe + perceuse ADAM à colonne grand modèle Ø 50 mm + fraiseuse HUREE + presse 10 T - Tél : 0771.14.85.98

■ A vendre matériel de coiffure tout neuf, plus robes de soirées neuves. Pour voir : Jules Ferry - Tél : 0556.85.29.10

■ A vendre tronçonneuse pour menuiserie aluminium + caisson pour volet roulant marron et blanc avec lame finale + portail métallique à 04 battants Dim. : 3000 x 3000 / prix intéressant - Tél : 0552.86.91.61

■ Assistante Plus. Spécial vacances de printemps du 23 au 30 Mars 2013. Révision Gle (pour tous niveaux, toutes matières), et Prépar. du 3^{ème} Trim, ainsi qu'aux examens (5^{ème}, BEM, BAC). Gambetta Tél : 041.53.30.27 - Maraval Tél : 041.34.85.55

■ Loue licence de café - Appelez le : 0798.69.74.50 ou le 0773.68.22.38

■ Etude & fourniture & pose des systèmes de : Caméra de surveillance / IP - Anti-intrusion (alarme) - Anti-incendie / détection de gaz - Réseau informatique - Télécommunication - Hai Yaghrassen - 0552.87.99.22 - Headtec31@gmail.fr

■ Vends Extrudeuse 45 + Tireuse gainé (Rosso) Gourgent N° 20 - Tél : 0556.77.00.34

■ Vends Unité de fabrication de Dioules ou Feuilles de brick marque ANKO d'origine TAIWAN importé du CANADA. 700 F/H Ø 280 mm. Prix 250 unités - Tél : 0669.98.41.14

■ Vends Matériel de laiterie comprenant : Lisseuse de 50 Kg - Bac de 500 L - Bassine 100 L - Divers Moules de fabrication. Visite sur place à Sidi Maârouf. ORAN - Tél : 0550.31.28.31

■ A vendre Matériel de boulangerie : Four rotatif Tibilliti (B11) + 9 Chariots. Pétrin Phébus. Diviseuse Pani Recor (24) + Façonneuse Pani Recor. Refroidisseur 120 litres - Tél : 0777.72.37.23

■ Vends Matériel complet de pâtisserie, pizzeria et crèmerie, pour cause de retraite à ORAN - Tél : 0661.20.17.15

■ SARL AIR DYNAMIC. Disp. Compresseur tractable. TP / Sablage / Carrières à vis. 4 Cyl. CUMMINS - 7 m3/min - 7 bars. - Tél : 0560.00.90.22 - aircomp@hotmail.fr

■ Loue Licence de café - Tél : 0555.04.20.33

■ Vends Unité de conditionnement de ciment avec Silo de 90 tonnes muni de filtre et extracteur de poussière + un Compresseur de marque allemande - Tél. 0555.37.30.92 / 0781.40.66.86

■ Vends ou échange Disque Jockey - Etat neuf - Etudie toutes propositions - Tél. 0770.16.71.30 - 0771.55.49.66 - MOSTAGANEM

■ Vends : 01 Groupe de soudure DENYO 400 AMP moteur DEUTZ 400 AMP sortie 220 V. Tractable. Bon état - Oran - 0669.26.70.05

■ Jeune Médecin Urgentiste prêt à se déplacer pour toutes vos urgences à domicile : perfusion (sérum), lavements évacuateurs, sondages urinaires, prélèvements pour analyses... Appeler le : 0557.19.47.99

■ TLEMCEM : Vends Matériel imprimerie Typographe, une platine Heidelberg avec 74 casiers, caractères et lingot - Tél : 0792.51.74.36 / 043.26.43.11

■ A vendre Matériel très peu utilisé : 1 four à gaz 9 plaques, ventilé « SALVA », 1 batteur 40 L PHEBUS - Tél : 0555.81.24.79 - REMCHI

■ TLEMCEM : TIGE D'OR. Ets de conditionnement et emballage de produits alimentaires granulés - Offre ses prestations - Tél : 0550.33.92.00 ou 0771.85.15.68

■ Réparation - Montage - Démontage tout genre de Four Rotatif au Niveau National - Contactez Salim : 0550.27.38.02 - 0771.33.67.49

■ Eurl Direct In Pex SETIF. Spécialisée dans l'importation des Equipements Industriels. Vend : Fauteuil de massage + Vacuum alimentaire sous vide petit format - Téléphone : 0553.05.34.54

■ Vds / Echange Ligne de bonbon dur complète allemande (matériel rénové). Cuiseur 2 cuves. Rouleuse Otto Hansel. Pré fileuse Otto Hansel. Presse Han Sella 80 + 2 moules. Tapis de refroidissement. Pétrisseuse Rifunatte (Italie). 3 Enveloppeuses. 3 Tables de refroidissement. 2 Tables en inox - 0771.50.26.30

■ Loue Licence de Café à ORAN - Contacter : 041.33.72.70 - 0772.12.18.03

■ Technico Man Machinery Imp/Exp. dispose : Machine à crème glacée 3 bras Mach. Condition : Mach. Coupeuses - Enveloppeuses Nougat - Souffleuses bouteilles PET - Fardeleuses / Enveloppeuses - Eplucheuses amandes - Tél : 0661.30.06.35 - CONSTANTINE - Email : khalfi_abdel@yahoo.fr

■ M.B.K. Group Immobilier ALICANTE - Acquérir des Biens en Espagne c'est possible - Offre intéressante - Contactez-nous au : 00.34.609.115.382 / Tel Bureau 0034 965 21 20 21 - email : mbkgrouppimmobilier@gmail.com

■ L'école privée « Safir » donne des Cours de perfectionnement pour tous les niveaux (Primaire, Moyen et Secondaire) + des Cours de rattrapage et de soutien pendant les vacances de printemps. Les inscriptions débuteront à partir du 3/03/2013 - N° Tél : 0779.79.58.63 - Face « Lauriers roses » Direction Bus « B »

■ A vendre une Chaîne de gaufrette HAAS 30 plaques, en production, très bon état - Tél : 0555.30.27.32 - 0550.58.62.79

■ Préparation B.E.M. 2013 - Universitaire donne Cours de Maths, Physiques et Sces Naturelles à ORAN (Bd Millenium. Cité des Enseignants). Horaires flexibles. Prix raisonnable - Tél. 0777.91.82.55

■ Vends Machine Multi-fonctions. Incorporer. Scanner couleur + N. Blanc T.F. fait Photocopie tous formats A0, A1, A2, A4 + Impressions tous formats A0, A1, A2, A4 - Prix : 120 millions à négocier - Tél. 0773.13.43.79

■ Enseignante Primaire, longue expérience, donne Cours de français pour 3ième, 4ième et 5ième Année Primaire (ORAN. Bd Millenium. Cité des Enseignants). Résultats garantis avec prix raisonnable - Tél. 0775.57.65.48

■ Vends Pompe à béton marque KOMATSU avec 30 mètres tuyau flexible - Tél. 0555.40.18.92

■ Vends Machine de conditionnement pour produit granuleux : Bercoucaisse - Fruits secs - Graine de tournesol - Tchicha et même pour les Madeleines avec 3 Conformateurs 190 mm - 220 mm - 315 mm et plusieurs doseurs (10 gr - 500 gr) - 0779.94.72.45

■ Pensez dès maintenant à Renover votre intérieur. Fourniture et Pose : Papier peint - Parquet stratifié - Moquette - Gerflex - Gazon synthétique - Tél. 0554.25.30.65 - 0560.01.51.79 - 0558.63.24.82 - Devis Gratuit

■ Nouveau magasin ORAN ! Fourniture et pose : Papier peint - Parquet stratifié - Moquette - Gerflex - Papier adhésif - Gazons synthétique - Cité Jourdain les Castors (face boulangerie DOUBALLAH) - Tél : 0560.96.18.59 - 0550.22.76.48 - 0771.50.67.52 - Devis gratuit

■ ORAN : Vends Meubles de bureaux + Vitrine de façade en bois + Torrification du grain de café local + quantité de Sachets 10 Kg + 02 J5 Essence (Tôle 1991 - Vitre 1985) + Renault 4 TL Fourgon 1970 + Loue F2 centre-ville avec ou sans meubles - Tél : 0771.38.22.20 - 0560.39.45.69 - Mercii

■ Pensez dès maintenant à rénover votre intérieur ! Fourniture et Pose Papier peint - Parquet stratifié - Moquette - Gerflex - Papier adhésif - Gazon synthétique - Cité Jourdain. Les Castors (face boulangerie DOUBALLAH). ORAN - Tél : 0560.96.18.59 - 0550.22.76.48 - 0771.50.67.52 - Devis gratuit

■ TIPAZA : Vds Machine injection P.E.T. / PREFORM avec 02 Moules jamais servi - Tél : 0550.59.02.95

■ L. Local 250 m². Stand. Ttes Commod. C.-Ville ORAN - 0661.20.15.64

■ Pour les professionnelles du métier d'esthétique et de la coiffure. UniBeauté école de formation professionnelle, lance des journées de formations avec des experts en : Kératine. Extension des cheveux 100% naturels. Des nouvelles méthodes d'applications des flashes. Maquillage libanais. Smoky eyes et Maquillage de la mariée - Tél. au : 041.53.32.23 - Visite au 04. Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta. ORAN

■ A vendre Torrificateur 120 Kg marque Française (DEVINE et JANIN) plus Silo, Epierreur... etc. - 0771.33.92.38

■ Institut Selmane Agréé par l'Etat - Formation qualifiante pratique : JAVA. C++ . AutoCAD. Archicad. 3 DS MAX. Topocad. Covadis. Solid Word. SAP 2000. Robot. Réseau. Site Web. Infographie. Câblage des armoires - 43, Rue Larbi Ben M'hidi. ORAN - Tél : 0554.58.56.08 / 041.33.13.97

■ A vendre des Machines à café marque CONTI 4 bras. Révision générale à marche normale avec essayage sur place - Tél : 0771.80.62.68 à ORAN

■ UniBeauté école de formation professionnelle, crée des métiers certifiés dans la science de la coiffure dames. Shampoing et Brushing. Permanente et Défrisage. Coupe Visagiste. Haute Coiffure. Technique de Couleur - Téléphonez-nous au : 041.53.32.23 ou nous rendre visite au 04. Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta. ORAN

■ Exclusivement pour la première fois en Algérie - GLAMSMILE : Créateur de sourires anti-âge ou sourire stars d'HOLLYWOOD. Le port de lentilles en céramique pour les dents. Représentant exclusif : 0771.80.94.73 / 0550.52.6149 - http://www.glamsmile.com/alge

FABRICANT DE CAHIERS SCOLAIRES, RAMETTES & ASSIMILES

CHERCHE

- * 1 - Chef de production
- * 1 - Electromécanicien
- * 2 - Conducteurs de machine domaine papier

(Ayant minimum 5 ans d'expérience)

ENVOYEZ VOTRE CV AU N° FAX SUIVANT : 041 46 20 75

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Office Public des Huissiers de Justice
Maître DANI LAHCENE- Huissier de Justice auprès du Tribunal de Mostaganem
02, Rue de Tlemcen, en face la mosquée BADR - MOSTAGANEM -
N° Tél : 045 / 21-88-10 - : 0771-12-36-61

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En exécution du jugement en date du 26/01/2011 n° du répertoire 04558/11, n° du rôle 10/05207, rendu par le Tribunal de Mostaganem, section immobilière revêtue de la formule exécutoire n° 11/1530 qui a homologué l'expertise dont le rapport est déposé au greffe du Tribunal de Mostaganem, et par voie de conséquence ordonné la vente de l'immeuble situé à la zone industrielle Mostaganem aux environs du cimetière Sidi Benhaoua. Le dit immeuble mis en vente par voie d'enchères publiques, qui est la propriété indivise entre les frères BOUCIF de la superficie de 2368 m², se compose de : un garage, un bloc administratif, un hangar, un groupe électrogène.

La mise à prix qui a été estimée par l'expert, est de la somme de 74.336.000.00 DA.

La vente est fixée au 27/03/2013 à 9 H du matin au Tribunal de Mostaganem.
L'enchérisseur est tenu de verser le 1/5 sur le montant de l'adjudication en sus des frais, droits et taxes.
Le cahier des charges peut être consulté soit au greffe du Tribunal de Mostaganem, ou en étude de Maître DANI Lahcene située à l'adresse ci-dessus indiquée.

L'Huissier de Justice

DUBAI

VACANCES DE PRINTEMPS

Du 21/03 au 29/03/2013
Hôtel 4 Etoiles demi-pension + visas
+ Excursions

AGENCE TTS

5, Rue Jean Marie Laribere 31000 - ORAN
Tél.: 041 33 45 48 / 041 33 60 66
041 33 37 43 / 041 33 63 25

Que devient la femme algérienne?

PAR KAMAL GUERROUA*

En regardant un clip musical des années 70 de Nordine Staïfi, j'ai été, l'espace de quelques minutes, pris dans les rets de nostalgie d'une époque où je n'étais pas encore venu au monde. C'était exactement le même choc que j'ai éprouvé en voyant une photo de trois femmes, l'air joyeux et les visages plein de bonhomie, se baladant sans être nullement dérangées en mini-jupes en plein cœur d'Alger dans la fin des années 60. Autres temps, autres mœurs! A l'heure où j'écris ces lignes, ma pensée reste obnubilée par les chemins escarpés, aussi ambigus que contradictoires les uns que les autres, qu'a empruntés mon pays depuis son indépendance jusqu'à nos jours pour arriver en fin de parcours à cette impasse dans tous les sens : moral, intellectuel, politique, gestionnaire... etc. Décidément, on ne peut plus occulter un fait qui saute clairement aux yeux, l'Algérie est un pays rongé par ses paradoxes. Un pays où il y a d'un côté, beaucoup de conservatisme et d'un autre côté un trop-plein de liberté, où il existe tant de richesses mais au grand malheur des masses autant de pauvreté et de détournements de fonds publics à des fins personnelles, où il y a si peu de «Lhnan», un déficit de tendresse comme l'a constaté avec lucidité le chroniqueur Chawki Amari et encore davantage de quant-à-soi, d'intolérance, d'égoïsme et d'individualisme tout azimuts.

Que mes compatriotes ne déduisent ni ne comprennent par là que je suis en train de dénigrer gratis mon propre pays mais que, ravagé par une sorte de dégoût et de désenchantement intérieurs, je suis résolument décidé à en souligner les incohérences quitte à paraître aussi abrupt qu'un moralisateur ou aussi fade qu'un donneur de conseils.

La réalité est ma foi qu'en Algérie, nous les jeunes, on souffre par trop de beaucoup de choses : à commencer par la hogra, le hittisme et la hargha, en passant par ces scandales financiers nauséux qui s'égrènent comme un interminable chapelet sur le dos du pays sans que les mis en cause aux plus hautes sphères de l'État ou dans les différents échelons de responsabilités subalternes ne soient réellement traduits en justice ou simplement inquiétés et, au final, en culminant par ces injustices sociales qui prennent plusieurs formes : corruption, passe-droits, clientélisme et favoritisme. Aussi, cette bureaucratie administrative et ce retard dans toutes «les réformattes» entreprises jusque-là par les autorités gangrènent le climat. En gros, nous sommes des jeunes oubliés et humiliés par nos responsables sur tous les plans. En réalité, bien que plutôt triste, ce n'est toutefois pas cette calamité humaine qui a le plus endeuillé mon cœur et suscité la trame de cet article mais, c'est incontestablement cette indifférence au destin de la femme, principal pilier de notre «Patrie-Maison». Sans l'ombre d'un doute, cela est plus qu'une grisaille qui brouille notre avenir collectif. Pour cause, l'entropie politique a fait en sorte que la société se recroqueville sur elle-même et vive négligée à la lisière de l'État. En conséquence de quoi, comme les responsables qui les gouvernent, les citoyens lambdas ne savent plus, eux aussi, là où ils vont ni quel système de valeurs entendent-ils construire à court ou à long terme ni moins encore sur quelles bases assiera-t-on la société de demain. Bref, en Algérie, on vit au jour le jour et on ne sait jamais plus comment gérer notre destin sur ces trois plans interdépendants : familial, micro-social et macro-social. Bien plus, force est de constater qu'autant le ré-

«Le monde ancien se meurt, le nouveau tarde à voir le jour et dans ce clair-obscur surgissent les monstres»

Antonio Gramsci, philosophe italien (1891-1937)

gime politique est en constante dérégulation, autant la société est en déchéance pour le moins déprimante. Mais faisant table rase de tous ces indicateurs au rouge, pourquoi la femme chez nous est-elle toujours mise en marge de ce que l'on fait? A-t-elle vraiment accepté son sort tel que l'on lui a dessiné sans prononcer un traître mot? A-t-elle avalé sans protester les déluges de souffrances indicibles que lui a infligées la société, la nôtre bien sûr?

Dans une interview accordée à un journaliste de l'Hexagone au tout début de son premier mandat, le président Bouteflika s'est plaint de la calcification des mentalités des nôtres et s'est dit, on s'en souvient tous, favorable à des réformes qui mettent en perspective le sort des femmes. Presque 13 ans plus tard, la situation est plus que déplorable, voire catastrophique dans certains de ses aspects. C'est tragi-comique! En Algérie, on oublie souvent que la femme forme partie du décor de notre vie quotidienne. A titre d'exemple, après 20H, les rues d'Alger, première ville du pays, donnent l'image d'une capitale où la population majoritairement masculine vit dans un désert culturel (manque de festivités, désordre, rareté des débats et de forums... etc.). Dans la foulée, une femme qui marche la nuit est vite suspecte de débauche et est en butte à tout type d'agressions : physique, mentale, psychique. La peur du noir s'ajoute au délire misogyne. Les séquelles de la violence secrétées par la guerre civile (1992-2000) dont l'Algérie a été le théâtre de par le passé se sont noyées dans «le triangle hybride» du conservatisme, la phallocratie et le machisme, hérités de la société paysanne traditionnelle. Le rétrécissement des perspectives du travail a accentué le phénomène de la délinquance juvénile. Ainsi la drague vulgaire qui frise l'agression physique (viol) ou verbale (insulte) est-elle devenue, devant l'indifférence sociale et «la culture d'anonymat» construite sur les débris d'une urbanisation irréfléchie et sauvage, monnaie courante dans nos rues. Dans les administrations publiques, faute de législation répressive et puisque la société des tabous prédomine, les femmes sont devenues la proie facile des harceleurs en tout genre qui agissent au grand dam de leurs victimes dans l'impunité la plus totale, se prévalant la plupart de fois de prétextes divers : supériorité hiérarchique, proximité avec les centres de décisions, influence, pouvoir de l'argent, protection, virilité. Plus grave encore, dans les médias officiels, le rôle de la femme se trouve folklorisé à l'extrême, on invite le plus souvent cette dernière pour chanter et danser mais plus jamais pour se poser des questions sur sa condition ni sur les défis qui l'attendent.

Dans le même ordre d'idées, la torpeur générale dans laquelle est plongé le pays empêche toute avancée dans ce domaine. En ce sens que le discours officiel qui table sur le nombre de femmes ministres ou députées présentes dans les institutions étatiques néglige la réalité de l'intégration des femmes dans le tissu social, «n'est-il pas étrange, dirait le poète libanais Khalil Jabrane, de nous voir défendre nos erreurs que nos valeurs?». Il est clair que l'éclatement de la famille traditionnelle a généré dans son sillage une pagaille sociale qu'il est vraiment difficile de mettre en ordre d'autant que le destin des femmes célibataires, leur progéniture, les S.N.P (sans nom patro-

nymique) et même les S.D.F est mis sous scellés, on n'en parle plus ou très peu de crainte de ne susciter les vieux démons d'une société aussi intolérante que conservatrice. De ma mémoire d'algérien, je n'ai jamais entendu un responsable de la DDASS (direction départementale des affaires sociales et sanitaires) intervenir dans les médias pour nous éclaircir d'abord sur les attributions de ce secteur ou par exemple nous donner des précisions sur les modalités de kafala ou de... l'adoption. etc. Incroyable, entre ce que l'on voit à la télévision nationale et ce que l'on constate sur le terrain, il y a tout un océan de différences et de contrastes. Cela tient plus à l'humour qu'à une description de vécu triste de nos mères, sœurs et filles, car en même temps que cette loi d'omerta imposée à l'univers des femmes fait son effet, les cités universitaires, si toutefois ce nom convient à ces grands bâtiments insalubres qui ressemblent à tout sauf à des lieux de savoir, se sont transformées en de grands espaces pour la vente des psychotropes et pire, en des parkings, la plupart de fois, ironise un comédien algérien sur le plateau de T.V Nessma, réservés pour des voitures acquises via l'A.N.S.E.J !

Maintenant on est en droit de s'interroger si le peuple algérien est malade, fainéant, inconscient ou tout bonnement schizophrène et machiste! Il va de soi qu'une société qui ne fasse pas une rigoureuse auto-critique d'elle-même risque de tomber dans le piège du narcissisme et parfois dans le syndrome de la schizophrénie. L'Algérie est, encore faudrait-il le rappeler ici, à la base un pays de paysannerie-rurale n'ayant pas encore pu atteindre le stade d'urbanisation. En ce sens, les résidus flottants de ce passé paysan ont imprégné une fausse ouverture néolibérale où le crédo de la consommation massive commence d'ores et déjà à faire partout des idoles. En conséquence, cela a créé le phénomène des fausses fortunes, lesquelles ont accompagné la libéralisation de l'économie rentière des «Souk Al-Fellah aux supérettes» et décimé par ricochet la classe moyenne. Malheureusement, ce culte du fric n'a pas été suivi d'une culture sociale qui la sous-tend. Nos patrons ou ceux qui prétendent l'être n'ont pas assez de culture d'entreprise, du dialogue et d'adaptabilité sociale. Il y a, si j'ose dire, une frime sociale acceptée et par les citoyens et par la société dans son ensemble.

C'est pourquoi, la pudeur dont est caractérisée la famille algérienne s'érode au fur et à mesure que celle-ci se met en contact avec le monde moderne. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un simple jogging matinal du côté de la forêt de Bouchaoui ou du parc d'attraction de Ben Aknoun (la banlieue algéroise) ou mieux encore devant le front de mer oranais pour se faire une petite idée du niveau du savoir-vivre algérien de ces dernières décennies. Ces lieux de quiétude et de tranquillité sont infestés de dealers, de cambistes, de proxénètes et de voyous en tout genre. Il est certain que l'évolution sauvage de l'Algérie de ces dernières années ayant accouché de la fameuse génération de «tchi tchi» a rétamé de fond en comble les normes collectives de la société algérienne. Désormais, le phénomène du voile massif qui est, notons-le au passage, une substitution archaïque du haïk et du foulard traditionnel marque, on ne sait plus comment d'ailleurs, l'esprit du premier débarqué dans les grandes villes algériennes. Du coup, le vocable de

«bent familiya» revient sur tous les lèvres non en raison du comportement exemplaire, de piété ou du sérieux de la jeune fille concernée mais tout particulièrement en raison du voile qu'elle met sur son corps. Fait incompréhensible, le voile perçu dans l'imaginaire social comme une classification normative entre le bien et le mal ne trouve plus la même signification symbolique sur les lieux du travail. Il y a beaucoup de femmes qui rangent une ribambelle de diplômes dans les tiroirs sans pouvoir être toutefois embauchées nulle part parce qu'elles portent tout simplement le voile. On dirait que l'algérien a une double mentalité qui le jette dans une «identification sociale», toujours en flottement.

Paradoxalement, l'islamisation graduelle des mœurs a été rythmée par une occidentalisation radicale des pensées ! Dans les grandes villes, les filles édulcorent leurs paroles par la langue française, une façon pour elle de casser les tabous en douceur. En revanche, sur les réseaux sociaux, très peu de filles algériennes montrent leur photo de profil contrairement aux filles des autres pays maghrébins comme la Tunisie ou le Maroc à titre d'exemple. A ce propos, une remarque s'impose : en Algérie, le français qui se démode un peu partout ailleurs se voit confirmer son statut d'outil de promotion sociale à part entière. Du coup, quiconque parle la langue de Molière est susceptible d'appartenir à la nomenclature riche, émancipée et ouverte. C'est vraiment grave, même dans les hautes sphères de l'État, le français est la langue d'usage privilégiée alors que l'on nous serine sans cesse et depuis des lustres la nécessité d'arabiser le pays! Néanmoins, concernant les femmes, un fait attire mon attention, les journaux arabophones, pourtant censés plus conservateurs, sont plus enclins à traiter des questions de l'intimité du couple, de la virginité, de l'inceste et du divorce que leurs confrères francophones.

Il est vrai par ailleurs que le mouvement féministe en Algérie, si tant est qu'il en existe un, se réduit à un ensemble hétéroclite d'associations et d'organismes budgétivores qui servent le plus souvent de caisse de résonance à des slogans politiques creux lors des échéances électorales. La femme algérienne, ses préoccupations et ses soucis n'y sont jamais abordés ni pris en compte ni de près ni de loin. Ainsi, l'identité culturelle et l'identité religieuse de celle-ci sont mélangées dès lors que l'on ose parler de l'évolution de son statut comme si tout l'honneur de la société y est lié. Il est clair que l'inconscient collectif dominé par de stériles stéréotypes laisse encore persister une vision péjorative et réductrice de la femme en Algérie. Autant dire, la femme est toujours vue comme un être mineur auquel il faut toujours une tutelle. A ce titre, la réprobation sociale avec laquelle on conçoit le phénomène du viol en Algérie est d'autant plus forte que, paradoxalement, la femme qui en est victime reste confinée dans une posture mesquine de pestiférée et de marginale. Ce qui se passe au regard de ce problème dans les établissements hospitaliers est digne de la mauvaise comédie humaine. Non sans amertume, une collègue à moi, m'a affirmé dernièrement qu'à l'hôpital psychiatrique «Fernane Hanafi» de Oued Aissi à Tizi Ouzou, les diagnostics médicaux sont les mêmes pour tout le monde. Jusque-là, il n'y a rien de spécial, lui aurais-je répliqué, dépité. C'est là qu'elle m'a livré le fond de ses pensées en me précisant que

le climat inhumain à l'intérieur des pavillons fait très peur et qu'inévitablement, «les cas sociaux» les plus dramatiques de la société, parmi lesquels on trouve, figurez-vous bien, des femmes violées, battues, victimes de violences conjugales ou extraconjugales, célibataires/enceintes sont jetées parmi la foule des malades mentaux et des cas psychiques par leurs familles ou proches qui, eux, craignent de n'être indexés du manque d'honneur/nif ou d'immoralité! Si désolant et si inhumain soit-il, ce tableau noir qu'il m'a été donné d'entendre brosser devant moi ne m'a fait que davantage blesser! L'incompréhension et l'hypocrisie de notre société, du reste, très dure en matière de mœurs s'est conjuguée à l'incompétence et à la gestion chaotique du ledit établissement voire au manque de pédagogie de sa direction. Un fait pareil sous d'autres cieux sera puni avec toute la rigueur possible de la loi. En Algérie, une femme qui commet une erreur la paie très cher sans que nous nous penchions sur les vrais problèmes qui l'y ont poussé. Qui d'entre nous ne sait pas que le milieu adolescent par exemple est un terrain propice à toutes les anomalies et à tous les dérapages. Et pourtant, rares sont les lycées où l'on trouve des conseillers pédagogiques et si ceux-ci existent, ils ne font pas leur rôle correctement ou s'attèlent uniquement aux résultats des examens, planning scolaire, restauration sans se pencher sur les problèmes familiaux, les crises passionnelles et les troubles de l'élève-lycéen. Apparemment, la cherté de la vie, la galère de nos concitoyens et l'inconscience sociale n'ont pas laissé de champ libre au traitement des problèmes provoqués par le monde moderne. Le constat est donc irréfutable: L'Algérie a changé (négativement ou positivement) mais les mentalités restent toujours les mêmes.

En revanche, il est un fait incontestable, ces derniers temps, grâce à son courage, la femme algérienne a su ou pu remplacer dans certains cas l'homme (père, frère, mari ou parent) comme soutien de famille. En plus, aux secteurs d'activité traditionnellement convoités par la gent féminine tels que l'éducation et la santé s'ajoute un créneau réservé par nature aux hommes : la sécurité. Dernièrement, de plus en plus de femmes s'enrôlent volontairement dans les rangs de la police. En réalité, bien que la féminisation progressive de ce corps d'État soit considérée comme une avancée en soi et surtout comme un bon signe pour l'assouplissement du climat tendu de la rue algérienne, il n'en reste pas moins qu'elle soit timide à plus d'un égard. Les remarquables avancées en ce domaine de nos voisins marocain et tunisien nous relèguent en second rang. Restons toujours dans le même registre, à la fin des années 90, beaucoup de femmes ont choisi le chemin de l'exil fuyant le terrorisme afin, soit de poursuivre des études à l'étranger ou pour des opportunités de travail diverses. Au final, l'avènement de la société des services a vu l'accroissement progressif du nombre des femmes exerçant dans l'hôtellerie, les complexes touristiques et les métiers de vente. Aujourd'hui en Algérie, l'âge du mariage a avancé. Sans doute, la cherté de la vie et l'accès difficile au logement en milieu urbain en ont découragé plus d'un. Les officiels de notre pays ont du pain sur la planche concernant la gestion de ce phénomène dans l'avenir et ont intérêt à regarder de plus près la réalité de la condition féminine en Algérie. En attendant Godot et que ce souhait soit exaucé, je dirais à toutes les femmes de mon pays bonne fête d'avance.

*universitaire



07.15 Sabah El-Kheir
10.00 Bouhairat el chabout
10.30 Kitab El-Marifa
10.45 El-Ghoufran Feuilletton
11.30 Biatouna el sahira Documentaire

12.15 El tabiaâ wa ilme
13.00 Journal télévisé
13.30 Ghaltate hayati
16.00 Arsenal-Everton League anglaise de football
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Macharier ilmiya

18.45 Guide médical

20.00 Journal télévisé
20.45 Chouhada el mouqassala
21.15 Un nouveau départ - Film
22.30 Fi dairat dhaoue
23.30 Concert de chant de la musique andalouse



20.45 Oh les filles ! Le grand jeu

09.35 Thé ou café
10.20 Côté Match
10.50 Hebdo musique mag
11.20 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.55 Ma maison s'agrandit
13.00 Journal
13.15 13h15, le samedi...
13.55 Envoyé spécial : la suite
14.50 XV/15
15.30 Rugby
17.25 XV/15
18.00 Rugby
20.00 Journal
20.44 Météo 2

Présenté par **Julien Courbet**
Seul représentant de la gent masculine, l'animateur accueille sur le plateau deux cents femmes pour cette émission ludique clôturant la semaine internationale de la femme sur la chaîne. Les participantes, ainsi que six personnalités : *Christelle Chollet, Nathalie Corré, Danièle Evenou, Elodie Gossuin, Virginie Hocq et Nicoletta*, sont équipées d'un boîtier afin de répondre aux questions posées par Julien Courbet. En tout, quarante questions sont posées au cours de ce grand quiz qui a pour thématique les femmes et notamment celles qui ont réussi dans le domaine de la chanson, l'humour, le cinéma, la mode, les sciences ou en politique.
23.00 On n'est pas couché
02.05 Hebdo musique mag



20.45 Le sang de la vigne

10.50 C'est pas sorcier
11.30 La voix est libre
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
12.50 30 millions d'amis
13.25 Les grands du rire
15.25 Cyclisme
16.55 Les carnets de Julie
17.55 Questions pour un champion
18.30 Avenue de l'Europe
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Tout le sport
20.15 Zorro



- **Les veuves soyeuses**
Avec **Pierre Arditi, Yoann Denaive**
Le deuil a frappé la maison de champagne Vonnelle. En six mois sont décédés successivement le fils de la famille dans un accident d'équitation puis le père, Paul, mort d'un arrêt cardiaque. Alice de Vonnelle, la mère, se retrouve à la tête de l'entreprise et rêve d'un millésime portant le nom de son fils. Elle sollicite l'œnologue Benjamin Lebel qui n'a jamais été confronté à une telle réalisation.
22.20 Les nuits d'Alice
23.50 Soir 3
00.10 Promenades musicales dans le Paris d'Offenbach



09.32 Zou
09.43 Artzooka
10.06 Minuscule
10.15 Silence, ça pousse !
11.07 La maison France 5
11.58 Les escapades de Petitrenaud
12.29 Croisière au fil du Rhône
13.27 In Vivo, l'intégrale
13.59 Comment faire pousser une planète ?
15.01 Les aventures d'un gentleman-voyageur
15.58 Planète insolite
16.57 L'incroyable périples des baleines grises
17.46 Et si on changeait le monde
17.51 C à vous, le meilleur

19.45 Arte journal
20.00 360°-GEO
20.40 Portraits de voyages
20.45 La fabuleuse histoire de la science - **Qu'est-ce que l'univers ?**
Aujourd'hui, il est établi que la Terre orbite autour du Soleil et qu'elle tourne sur-elle-même et que notre astre n'est pas le centre de la galaxie. Pourtant, il aura fallu plusieurs siècles, quelques révolutions, scientifiques, techniques et culturelles, et le financement de mécènes pour arriver à cette vérité. De la Grèce antique à nos jours, en passant par les théories et découvertes de Tycho Brahe, Isaac Newton, Galilée, Nicolas Copernic et Edwin Hubble, les réalisateurs proposent une leçon d'histoire centrée sur l'évolution des connaissances sur l'univers.
22.30 Mini-jupe, tout court !
23.20 Tracks
00.15 Au coeur de la nuit
01.10 I Love You Phillip Morris



TF1 20.50

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX

Présenté par **Nikos Aliagas, Jenifer, Louis Bertignac, Garou**
Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac accueillent de nouveaux talents pour cette sixième et dernière session d'auditions à l'aveugle. La tension est grande, car les équipes sont déjà bien remplies, et il ne reste plus que quelques places à saisir. Les derniers talents auditionnés doivent donc donner le meilleur d'eux-mêmes pour espérer séduire les célèbres chanteurs et voir un ou plusieurs fauteuils se retourner. En effet, déterminés, et prêts à toutes les taquineries pour avoir la meilleure équipe possible, les jurés sont aussi d'autant plus exigeants ! A l'issue de cette émission, chaque coach aura enfin constitué son équipe de seize talents. Et dès la semaine prochaine, ils s'affronteront lors de l'étape des battles.

CANAL+ 20.55

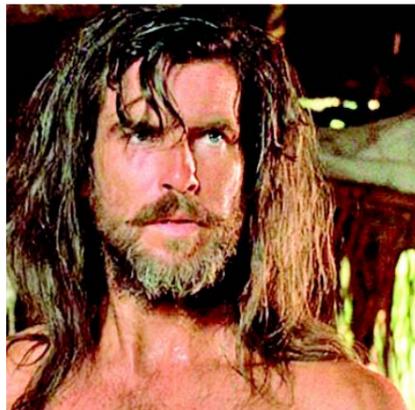
POSSESSIONS



Avec **Jérémie Renier, Julie Depardieu, Lucien Jean-Baptiste, Alexandra Lamy**
Accompagnés de leur petite fille, Bruno et Maryline quittent leur Nord natal pour s'installer à la montagne où ils espèrent trouver du travail. Ils y sont accueillis par Patrick et Gladys, les riches propriétaires du chalet qu'ils veulent louer. Bruno est rapidement recruté dans un garage de la région et Patrick propose à Maryline de faire le ménage chez eux. Elle accepte, et découvre le luxe dans lequel vivent ses patrons.

4 20.45

ROBINSON CRUSOÉ



Avec **Pierce Brosnan, William Takaku, Polly Walker, Ian Hart, Sean Brosnan**
Robinson Cruséo, un marin, échoue sur une île à la suite d'un naufrage. Luttant contre la nature et l'isolement, il se bat afin de ne pas sombrer dans la folie. Son destin bascule lorsqu'il sauve un natif de l'île d'une tribu de cannibales. Il le baptise Vendredi et une amitié profonde naît entre les deux hommes. Ils unissent leurs forces pour survivre et tenter de retourner à la civilisation.

TÉLÉVISION



23.55 Les experts



06.30 TFou
08.10 Téléshopping
10.05 Bienvenue chez nous
11.05 Tous ensemble
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.20 Reportages
15.15 Ghost Whisperer
16.55 Tous ensemble
18.45 50mn Inside
20.00 Journal
20.30 Du côté de chez vous
20.35 Météo
20.50 The Voice, la plus belle voix
23.05 The Voice

- **Un sommeil éternel**
Avec **William Petersen, Paul Guilfoyle, Marg Helgenberger, Melinda Clark**
En plein désert, le corps d'une jeune femme est découvert à moitié ensablé. Elle est en sous-vêtement, le crâne rasé, le chiffre 19 tatoué sur la peau et la main droite en moins. Une autopsie est réalisée pour essayer d'en apprendre davantage. Lors de l'autopsie, le médecin légiste découvre que son corps a subi de nombreuses interventions.
01.25 Human Target : la cible



20.50 Hawaii 5-0



07.10 Kid Paddle
07.30 Franky Snow
07.40 Franky Snow
07.55 Kid & toi
08.00 M6 boutique
10.20 Cinésix
10.30 Norbert et Jean : le défi
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.05 Le mag
14.50 C'est ma vie
17.35 Accès privé
18.40 Un trésor dans votre maison
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages

- **I Ka Wa Mamua**
Avec **Alex O'Loughlin, Scott Caan**
A l'issue d'une course-poursuite avec un terroriste, Danny et McGarrett se retrouve piégés à proximité d'une bombe qui peut exploser à tout moment. Ils ne peuvent ni la désamorcer, ni faire le moindre mouvement. En attendant les secours, Danny entreprend de raconter à son partenaire ce qu'il a vécu le 11 septembre 2001. Il était alors en mission avec une autre enquêtrice, Grace, sur les traces de dangereux gangsters.
01.50 Supernatural



23.15 Jour de foot



09.50 Rencontres de cinéma
10.15 Les infidèles
12.00 Album de la semaine
12.35 Zapping
12.45 Le supplément
13.45 L'effet papillon
14.25 Samedi sport
14.30 Intérieur sport
14.50 Rugby
16.50 Football
19.00 Le JT
19.10 Salut les Terriens !
20.25 Made in Groland
20.55 Possessions
22.35 Jour de rugby

- **28e journée de Ligue 1**
Le journaliste et son équipe reviennent notamment sur Reims/Troyes, duel important entre deux mal classés, avant de revenir sur les coulisses du derby du Nord, entre Valenciennes et Lille. Les autres matches : Ajaccio/Lorient, Bordeaux/Bastia, Brest/Toulouse, PSG/Nancy...
00.05 Samedi sport
00.15 The Darkest Hour
01.55 L'effet papillon



09.40 Berlin, Berlin
11.45 The Big Bang Theory
14.40 Tellement vrai
16.15 Les grandes histoires
18.00 Stargate SG-1
20.50 Florence Larrieu, le juge est une femme

09.25 Code Lyoko Evolution
10.25 Robin des Bois
12.50 DST : Dussart surveille la télé
13.25 Les aventures du jeune Indiana Jones
16.45 ONDAR Show
18.40 Ces animaux qui nous font rire
20.15 Monte le son !
20.45 Robinson Cruséo
22.05 Les chroniques du dragon
23.25 Doctor Who
00.10 Two Door Cinema Club

09.00 Petits secrets et gros mensonges
10.35 Au Field de la nuit
11.50 Journal
12.00 How I Met Your Mother
13.40 Le dernier volcan
15.15 Secousse sismique
16.50 En mode Gossip
17.55 Soeur Thérèse.com
19.35 Tous différents
20.44 NT1 le mag
20.50 Fringe
00.25 Catch américain : Smackdown



22.25 Les spécialistes : investigation scientifique
00.15 X-Files

Le commandant de la police anti-émeute égyptienne limogé

Le ministre de l'Intérieur égyptien Mohamed Ibrahim a limogé vendredi le commandant de la police anti-émeute, après des mouvements de grève des forces de sécurité qui se plaignent d'être mal équipées face aux manifestations violentes, a rapporté l'agence officielle Mena.

Le ministre de l'Intérieur a nommé un nouveau commandant des forces de la sécurité centrale (anti-émeute), après que «plusieurs employés de ces forces ont organisé d'importantes manifestations ces dernières 48 heures pour réclamer leur retrait des conflits politiques», selon l'agence.

Le gendre de Ben Laden devant le tribunal pour terrorisme



Le gendre d'Oussama Ben Laden, Souleymane Abou Ghaith, inculpé jeudi de complot pour tuer des ressortissants américains, sera présenté devant un tribunal de New York vendredi, a annoncé le ministère américain de la Justice.

Abou Ghaith était apparu au côté des numéros 1 et 2 d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden et Ayman al-Zawahiri, au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, et avait mis en garde les Etats-Unis au nom d'Al-Qaïda qu'une «grande armée se formait contre (eux)» et appelé «la nation de l'islam» à conduire une bataille contre «les Juifs, les Chrétiens et les Américains», rappelle un communiqué du ministère.

Selon l'acte d'inculpation, dévoilé jeudi, Abou Ghaith, qui était au service de l'organisation terroriste au moins de mai 2001 à 2002 inclus, était «un individu impliqué dans la préparation et l'exécution d'un crime fédéral de terrorisme contre les Etats-Unis, ses citoyens et ses habitants et leurs biens».

Un nouveau gouvernement pour la Tunisie



L'islamiste Ali Larayedh a annoncé hier la composition du nouveau gouvernement tunisien, constitué de représentants des partis de l'alliance sortante élargie à des indépendants, en promettant que cette équipe quitterait ses fonctions fin 2013, après des élections.

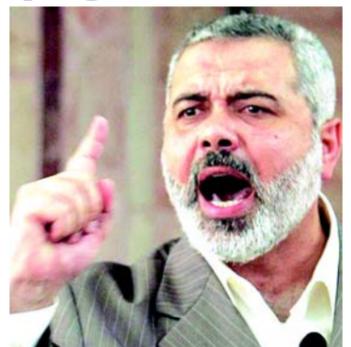
«J'ai présenté au président (Moncef Marzouki) le dossier comprenant la composition du nouveau gouvernement et un résumé du programme du gouvernement», a déclaré à la télévision le ministre de l'Intérieur sortant, appelé à devenir Premier ministre, avant d'annoncer les noms des membres du cabinet.

«Nous prévoyons que la composition du gouvernement obtiendra la confiance des députés», a-t-il ajouté.

Le parti islamiste Ennahda et ses deux alliés laïcs, le Congrès pour la république de M. Marzouki et Ettakatol, contrôlent en effet plus de 109 des 217 sièges de l'Assemblée nationale constituante (ANC), la majorité nécessaire à l'approbation du cabinet.

M. Larayedh a en outre assuré que son cabinet allait travailler «au maximum jusqu'à la fin de l'année 2013», laissant entendre que la Constitution aurait été adoptée d'ici là et que des élections législatives et présidentielle pourraient se tenir avant le 3e anniversaire de la révolution en janvier 2014.

Haniyeh appelle Abbas à ne pas «tomber dans le piège» d'Obama



Le chef du gouvernement du Hamas à Gaza, Ismail Haniyeh, a affirmé vendredi ne rien attendre de la prochaine visite du président américain Barack Obama, appelant le dirigeant palestinien Mahmoud Abbas à ne pas sacrifier la réconciliation nationale. «Nous sommes convaincus que la visite d'Obama ne produira pas la percée nécessaire pour notre peuple», a déclaré M. Haniyeh lors du prêche du vendredi, qu'il a prononcé à la mosquée «Al-Omari» de Gaza.

Cette visite, attendue aux alentours du 20 mars en Israël et en Cisjordanie gouvernée par l'Autorité palestinienne que préside Mahmoud Abbas, «se concentrera sur la situation régionale et n'abordera notre cause que dans l'optique d'entraver la réconciliation nationale palestinienne, afin de relancer les soi-disant négociations absurdes», a-t-il ajouté.

Le dirigeant du Hamas a appelé Mahmoud Abbas, qui doit recevoir le président américain à Ramallah (Cisjordanie) à «ne pas tomber dans le piège de la prochaine visite d'Obama dans la région en fermant la porte à la réconciliation».

La Corée du Nord coupe le téléphone rouge avec Séoul



La Corée du Nord a annoncé vendredi qu'elle rompt les accords de non-agression avec la Corée du Sud et qu'elle coupe le téléphone rouge entre les deux pays, quelques heures après de nouvelles sanctions vo-

tées par le Conseil de sécurité de l'ONU contre Pyongyang.

La Corée du Nord «abroge tous les accords de non-agression entre le Nord et le Sud», a indiqué «le Comité pour la réunification pacifique de la Corée», dans un

communiqué diffusé par l'agence officielle KCNA.

Le principal pacte de non-agression a été signé en 1991. Il engageait les deux pays à régler pacifiquement leurs différends et à éviter les confrontations militaires accidentelles.

La Corée du Nord, ajoute le communiqué, «notifie également le Sud qu'il va couper immédiatement le téléphone rouge entre le Nord et le Sud» mis en place en 1971. Pyongyang a agité de nombreuses reprises la menace d'une rupture de la communication intercoréenne, et l'a mise à exécution deux fois, selon le ministère sud-coréen de la Réunification. Le régime nord-coréen est coutumier des annonces agressives à l'encontre de la Corée du Sud et des Etats-Unis, mais il a musclé sa rhétorique belliqueuse ces derniers jours à l'approche du vote à l'ONU et de manoeuvres militaires conjointes entre Washington et Séoul.

Berlusconi hospitalisé: le réquisitoire dans le procès Rubygate reporté

Le tribunal de Milan a décidé vendredi le report du réquisitoire du parquet dans le procès Rubygate, dans lequel Silvio Berlusconi est accusé de prostitution de mineure et abus de pouvoir, en raison de problèmes de santé de l'ex-chef du gouvernement italien.

L'audience et la fin du réquisitoire du parquet, avec l'énoncé de la peine demandée contre le Cavaliere, ont été renvoyés au lundi 11 mars.

M. Berlusconi souffre depuis plusieurs jours d'une uvéite, une inflammation d'une partie de l'oeil, qui l'a contraint à annuler également une rencontre prévue ce vendredi avec le chef du gouvernement sortant Mario Monti.

Le parquet avait demandé au tribunal de ne pas reporter l'audience de vendredi, estimant que les raisons de santé invoquées par la défense de Silvio



Berlusconi n'étaient pas de nature à représenter un «empêchement légitime». «Ce n'est rien de dramatique mais c'est une situation délicate qui mérite d'être affrontée avec attention. Les

ophtalmologues ont conseillé à M. Berlusconi l'hospitalisation pendant une journée et c'est ce qui s'est produit», a expliqué son médecin personnel, Alberto Zangrillo.

EDITORIAL

Par K. Selim

AMPUTATIONS

se perdent par mauvaise gestion, par absence de suivi et de suite dans les idées. Plutôt que d'expliquer à nos enfants la tectonique des plaques, on favorise l'expression de personnalités creux - qui considèrent que le drapeau national est une «bidaa», une innovation coupable - leur assurant qu'un séisme est une punition divine. Même pas une épreuve où les hommes seraient appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'adversité, non une punition ! Le gâchis est terrible ! Ces gens qui mettent leur pauvre honneur dans l'enfermement des femmes sont des oppresseurs ; ils sont bien les inventeurs de la pire des innovations anti-mahométones, celle d'une néo-djahiliya qui poursuit, au niveau symbolique, l'entêtement des femmes qui prévalait à l'époque extrêmement lointaine de la djahiliya.

Cette moitié de nous enfermée et réprimée par tous, y compris par des bambins que l'on crétinise précocement et avec un horrible entêtement, c'est notre immense potentiel de créativité qui est brimé, bridé et en définitive gâché ! On le sait, on n'inversera la courbe de la régression et on ne renouera avec le progrès que par l'éducation, par un effort pédagogique volontariste et permanent. C'est un combat rude que d'aller à contre-courant du pense-bête des néo-djahiliens qui s'appuient sur des siècles de système patriarcal et de re-

cul des sociétés islamiques ; c'est un combat que seul un régime légitime et respecté, donc moralement puissant, peut mener à bien avec des espoirs de réussite. Car un régime moralement faible ne peut que céder devant le bigotisme qui transforme la morale en pudibonderie oppressive et en tartufferie.

Ceux qui tendent l'oreille dans de nombreuses mosquées peuvent constater cette étrange haine des femmes que l'on retrouve dans des prêches nauséabonds où l'on fustige de manière compulsive les femmes qui travaillent, lisent des livres, regardent la télévision ou, pire, qui exercent une responsabilité publique quelconque. Ce discours imbécile n'est pas celui de nos aînés du mouvement national, il n'est pas celui des oulémas, pas celui de Ben Badis... c'est le produit d'un échec et d'une perte de substance pour une révolution qui avait pour objectif la libération et l'émancipation citoyenne des Algériennes et des Algériens. Notre intelligence collective a terriblement reculé, la qualité de l'éducation qui est donnée aussi bien par l'école que par l'environnement également. Les avancées réalisées par un important effort dans les premières décennies de l'indépendance sont laminées par le retour en force d'un patriarcat rigoureusement inintelligent qui ampute en permanence les capacités d'évolution de notre société. Devant ce constat amer, les célébrations mécaniques du 8 Mars ont quelque chose de grotesque et de déplacé...

Cette année, le 8 mars tombe un vendredi, jour de repos hebdomadaire, qui supprime pour beaucoup de femmes le «prétexte» du travail pour se retrouver hors des murs d'un domicile souvent carcéral. Tant mieux estiment celles qui considèrent cette célébration oiseuse, hypocrite et sans effet sur la réalité de sociétés malades d'injustices et de répression auto-infligée. Sa seule utilité est d'être une occasion de redire quelques vérités.

La première est que le «statut» des femmes est l'une des raisons premières de la stagnation régressive dans nos sociétés. Elle est aggravée par le reflux de progrès de la mixité sous l'effet d'un salafisme qui n'est jamais «apolitique» et d'un bigotisme inversement proportionnel à la diffusion du savoir. La seconde vérité, corollaire de la première, est que les hommes ne peuvent progresser sans les femmes. Quand la moitié du ciel est en prison, l'autre moitié se transforme en géoliers. Et, cela vaut pour tous les systèmes, une société carcérale est une société malade. En Arabie Saoudite, un establishment religieux politique aux ordres et bien financé diffuse avec une profusion de moyens une version dégradée de la religion qui «néantise» la femme, la chosifie, la réduit à un corps dangereux et subversif.

Cette vision frustrée s'étend à mesure que les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation et de la diffusion du savoir s'étiolent et